


GÉOGRAPHIE DE L'EMPLOI 2006

EN ILE-DE-FRANCE



Édition 2009



Cet ouvrage est le produit d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques d'Ile-de-France (Insee), dirigée par Sylvie Marchand, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Ile-de-France (IAU îdF), dirigé par François Dugény, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), dirigé par Francis Rol-Tanguy et la Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France (Dreif), dirigée par Jean-Claude Ruyschaert.

Sa réalisation a été menée à bien par les rédacteurs et les membres du comité de pilotage suivants : Michèle-Angélique Nicol et Sophie Renouvel (Apur), Vincent Baudrand, François Belbezet, Philippe Cariou, François Graille et Pascale Rohaut (Dreif), Sarah Audras-Marey, Renaud Diziain, Thierry Petit, Anne-Marie Romera et Odile Soulard (IAU îdF), Pierre Girard et Florence Grésèque (Insee Ile-de-France).

Le comité de pilotage remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du dossier, et plus particulièrement Patrick Pétour et Denis Cavaud, respectivement chef de service et chef de service adjoint du Service des études et de la diffusion de l'Insee Ile-de-France.

Les différents articles ont été rédigés par :

Analyses Article 1 : Insee Ile-de-France Article 2 : Dreif	Chapitre 3 Articles 1 et 2 : Apur Articles 3 et 4 : Dreif
Chapitre 1 Articles 1, 2 et 3 : IAU îdF Articles 4 et 5 : Apur	Chapitre 4 Articles 1 et 2 : Apur
Chapitre 2 Article 1 : Dreif et IAU îdF Articles 2 et 4 : IAU îdF Article 3 : Dreif Article 5 : Apur	Chapitre 5 Article 1 : IAU îdF Article 2 : Apur et Dreif Article 3 : Insee Ile-de-France

La cartographie a été réalisée par Pascale Guery (IAU îdF).

Directrice de la publication : Sylvie Marchand
Coordination : Pierre Girard
Secrétaire de rédaction : Françoise Beaufils
Conception graphique et maquette : Nathalie Droux, Laure Omont et Nicolas Renaud
Impression : Symphonie Graphique
Crédits photos : Phovoir/Photodisc®

Insee Ile-de-France
7, rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex
Téléphone : 01 30 96 90 00
www.insee.fr/ile-de-france

Atelier parisien d'urbanisme
17, boulevard Morland
75181 Paris cedex 4
Téléphone : 01 42 76 22 58
www.apur.org

Institut d'aménagement et d'urbanisme
de la Région d'Ile-de-France
15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
Téléphone : 01 77 49 77 15
www.iau-idf.fr

Direction régionale de l'équipement
d'Ile-de-France
21-23, rue Miollis
75732 Paris cedex
Téléphone : 01 40 61 80 80
www.ile-de-france.equipement.gouv.fr

Le présent document a pour objet de réaliser une cartographie de l'emploi salarié francilien, privé et public, au 31 décembre 2006.

Les résultats présentés sont déclinés par secteur d'activité ou par sphère économique. Les secteurs de l'industrie présents sur le territoire régional, les services à la production ou aux personnes et la fonction publique font l'objet de résultats plus détaillés. Un éclairage particulier sur des territoires spécifiques à la région vient compléter ce panorama de l'emploi en Ile-de-France.

Cet ouvrage est le résultat d'un partenariat entre l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la direction régionale de l'Équipement (DRE) d'Ile-de-France, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU îdF) et la direction régionale de l'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee) d'Ile-de-France. La source Insee portant sur la Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) est la principale source statistique utilisée.

L'ouvrage est élaboré à partir des données au 31 décembre 2006. Il s'agit d'une vue structurelle à partir des dernières données fiables que la crise économique a modifiée, mais pas nécessairement bouleversée.

Aimentée par différentes sources, la Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) permet d'élaborer des statistiques localisées sur l'emploi et sur les rémunérations. Ces données sont disponibles par secteur d'activité pour l'ensemble de l'économie marchande et non marchande.

CLAP réunit plusieurs sources concernant les entreprises et les établissements. La principale source d'entreprises est le référentiel d'entreprises et d'établissements qui est constitué à partir du Répertoire d'Entreprises et d'Etablissements (REE/Sirene). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations provenant des DADS (déclarations annuelles de données sociales), des Urssaf et de la fonction publique d'Etat pour aboutir à la mise à disposition de données concernant le secteur privé ou public avec un niveau de qualité contrôlée.

CLAP fournit des données d'emploi salarié au lieu de travail pour l'ensemble des entreprises et des établissements ayant eu au moins un jour d'activité économique dans l'année d'exercice, qu'ils soient employeurs ou non.

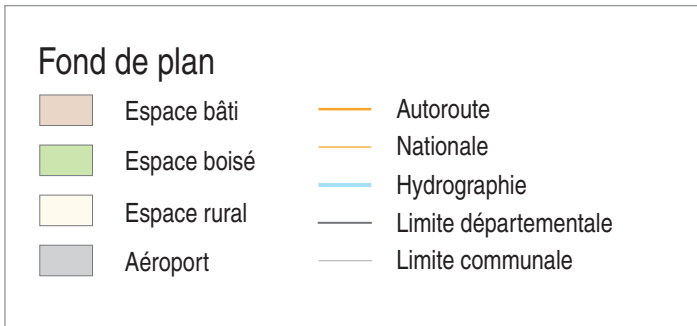
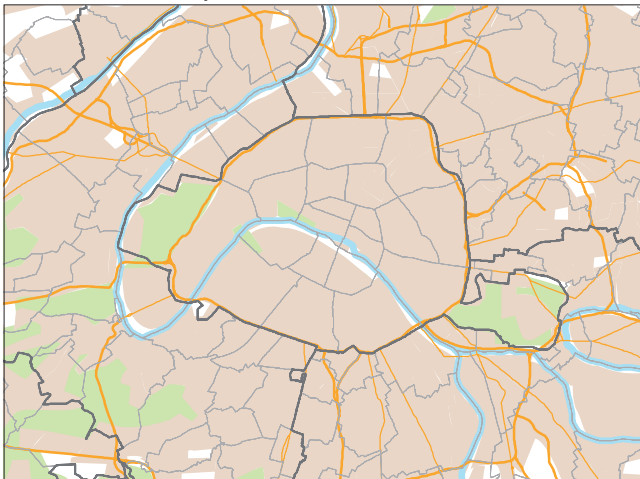
Le périmètre d'étude que couvre CLAP est quasiment complet sur les salariés. En sont exclus les emplois non salariés (artisans, commerçants indépendants, professions libérales...), les intérimaires, les emplois domestiques dont l'employeur est un ménage. Pour des raisons de secret défense, les militaires sont également exclus du champ de CLAP et la localisation des personnels civils du ministère de la Défense est difficile à appréhender. De même, le secteur agricole n'est pas intégralement couvert.

En Ile-de-France, ce dispositif national se substitue au dispositif local réalisé auparavant tous les trois ans depuis 1978 : l'Enquête Régionale sur l'Emploi (ERE). La dernière ERE portait sur les effectifs au 31 décembre 2000. Fondée sur des principes similaires à ceux de CLAP et des concepts d'emploi assez proches, sur un champ comparable, elle utilisait cependant des sources de mises à jour différentes. Il est donc déconseillé de rapprocher ces deux dispositifs et leurs résultats. L'analyse en évolution n'est pas réalisable à partir de la source CLAP. C'est pourquoi, l'analyse constitue avant tout une photographie de la situation de l'emploi au 31 décembre 2006.

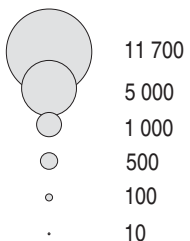
CLAP vise la fourniture d'une information de qualité homogène sur l'ensemble du territoire au niveau du croisement zone d'emploi - NES 114. Dans certains cas exceptionnels, les déclarations de données sociales (DADS) peuvent être regroupées au siège d'une entreprise multi-établissement.



Zoom Paris et proche couronne



Effectifs salariés
Total Ile-de-France : 121 900



Les cercles sont proportionnels à l'effectif (la taille du plus grand des cercles correspond à l'effectif maximum arrondi à la centaine) et identiques sur les deux cartes, ensemble de la région et zoom. Seule l'échelle du fond de plan change.

Les cartes des secteurs « Services aux entreprises » et « Education » ont été réalisées avec Philcarto - <http://philcarto.free.fr>

Avant-propos	1
Source et méthodologie	2
Sommaire	5
Analyses	6
L'emploi salarié en 2006	7
L'emploi salarié par sphère économique	10
1 - Industrie	16
Industrie mécanique	18
Industrie aéronautique	20
Industrie automobile	22
Eco-industries	24
Chimie-pharmacie	26
2 - Services à la production	28
Services aux entreprises	30
Activités financières	34
Flux de marchandises	36
Industries culturelles	40
Technologies de l'information et de la communication	42
3 - Services aux personnes	44
Commerce de détail	46
Tourisme et loisirs	48
Santé et action sociale	50
Education	52
4 - La fonction publique	54
Les salariés du secteur public	56
Recherche publique	58
5 - Territoires spécifiques	60
Emploi et transports en commun	62
Les quartiers centraux d'affaires	64
Pôles de compétitivité	68
Annexes	75
Carte des communes franciliennes	76
Nomenclatures	78
Bibliographie	80

Analyses



L'emploi salarié en 2006	7
L'emploi salarié par sphère économique	10

L'emploi salarié en 2006

Fin 2006, la région Ile-de-France compte près de 5 273 000 salariés dans les secteurs privé et public. Avec une prépondérance des activités de services, qui emploient 3 751 000 salariés, le secteur tertiaire représente plus de 84 % des emplois salariés de la région.

Effectifs salariés au 31 décembre 2006 selon l'activité (NES 36)

Secteur d'activité	Effectifs salariés
Agriculture, sylviculture, pêche	10 600
Industries agricoles et alimentaires	48 600
Habillement, cuir	20 400
Edition, imprimerie, reproduction	74 800
Pharmacie, parfumerie et entretien	51 600
Industries des équipements du foyer	21 700
Industrie automobile	56 100
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	25 500
Industries des équipements mécaniques	45 400
Industries des équipements électriques et électroniques	63 100
Industries des produits minéraux	14 900
Industrie textile	3 500
Industries du bois et du papier	8 100
Chimie, caoutchouc, plastiques	23 700
Métallurgie et transformation des métaux	32 400
Industrie des composants électriques et électroniques	24 000
Production de combustibles et de carburants	2 900
Eau, gaz, électricité	48 000
Total Industrie	564 500
Construction	248 300
Commerce et réparation automobile	71 300
Commerce de gros, intermédiaires	304 400
Commerce de détail, réparations	322 700
Transports	319 800
Activités financières	291 100
Activités immobilières	138 500
Postes et télécommunications	128 000
Conseils et assistance	617 900
Services opérationnels	314 600
Recherche et développement	57 100
Hôtels et restaurants	250 600
Activités récréatives, culturelles et sportives	147 100
Services personnels et domestiques	40 400
Education	331 400
Santé, action sociale	463 400
Administration publique	567 700
Activités associatives et extra-territoriales	83 200
Total Tertiaire	4 449 300
Ensemble	5 272 800

Source : Insee, CLAP 2006

Effectifs salariés par activité et département

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Services	Total
Paris	1 100	105 800	28 500	168 500	1 338 000	1 642 000
Hauts-de-Seine	500	120 400	35 700	104 100	676 200	936 900
Seine-Saint-Denis	200	55 200	36 500	85 500	348 100	525 600
Val-de-Marne	1 000	37 100	34 200	73 500	343 700	489 600
Petite couronne	1 800	212 800	106 500	263 100	1 368 000	1 952 200
Seine-et-Marne	2 500	56 300	28 300	67 200	247 600	401 800
Yvelines	2 400	99 200	33 400	75 200	287 600	497 800
Essonne	1 400	45 400	28 000	67 400	260 700	402 900
Val-d'Oise	1 500	45 000	23 700	57 000	249 000	376 100
Grande couronne	7 700	245 900	113 400	266 700	1 044 900	1 678 600
Ile-de-France	10 600	564 500	248 300	698 400	3 750 900	5 272 800

Source : Insee, CLAP 2006

Les services aux entreprises sont très représentés dans la région (907 600 salariés). Le « conseil et assistance », activité prépondérante de ces services, est l'un des secteurs les plus employeurs de la région : 617 900 personnes sont en effet salariées dans ce secteur, particulièrement à Paris et surtout en petite couronne qui concentre 80 % de ces effectifs.

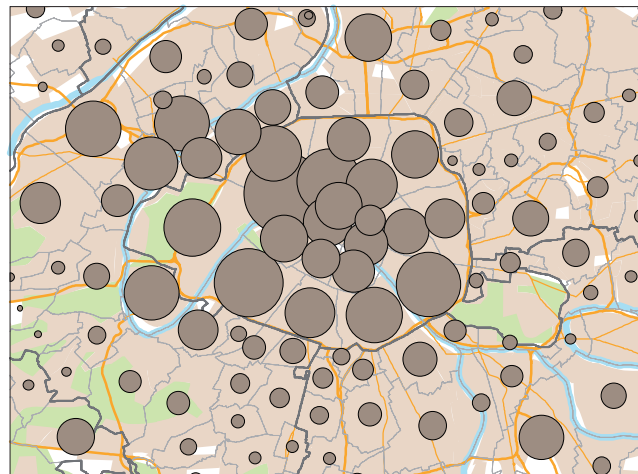
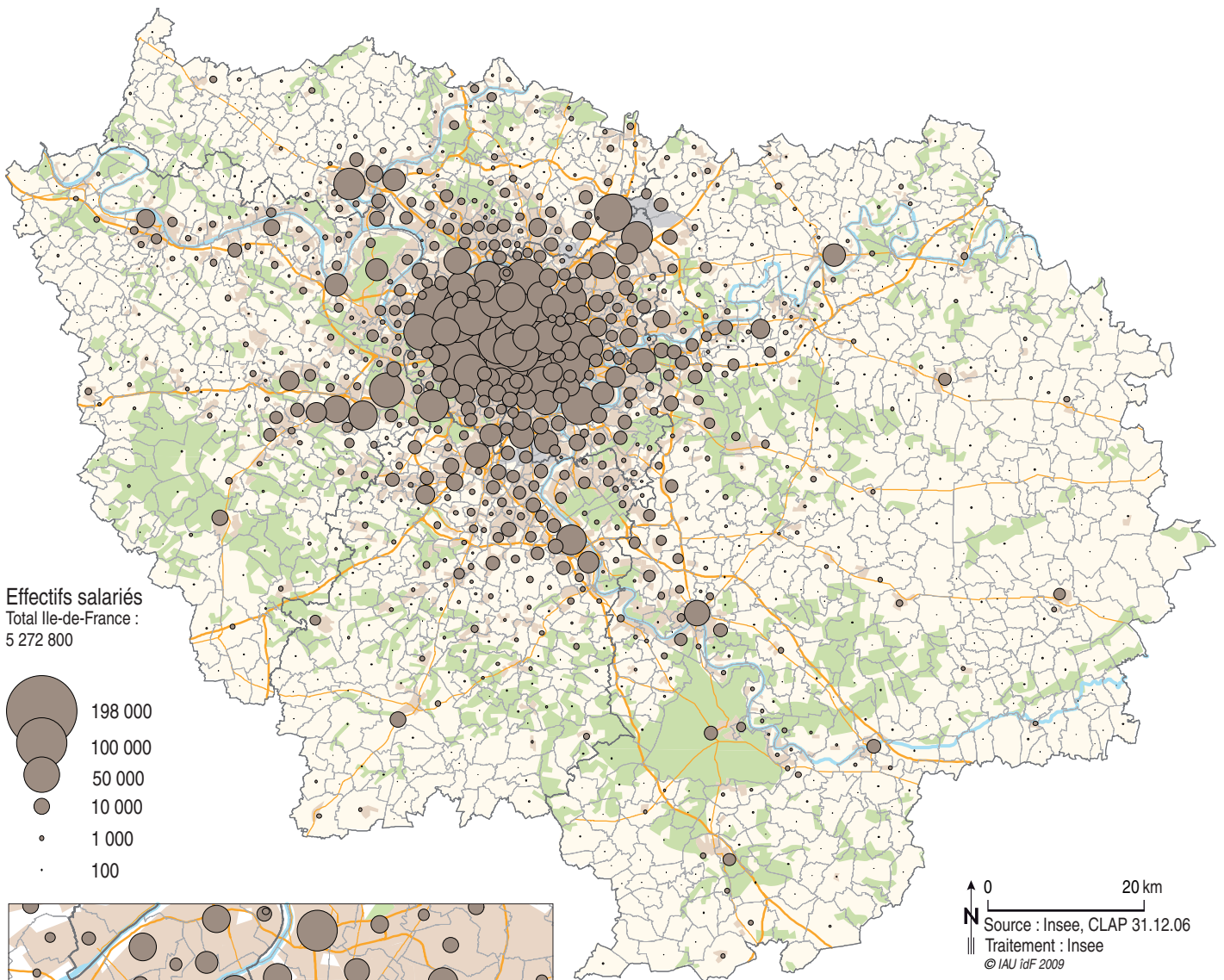
Le commerce emploie près de 700 000 salariés dans la région. Le poids des emplois occupés dans ce secteur serait plus important encore en prenant en compte l'emploi non salarié des commerçants indépendants, très nombreux notamment à Paris.

L'administration publique emploie 567 700 salariés. La concentration des ministères dans la capitale et le grand nombre de communes de taille importante expliquent la forte présence de ce secteur en Ile-de-France. En ajoutant les services de santé, action sociale et éducation à l'administration, ces activités concernent plus d'un salarié francilien sur quatre.

Seuls 10,7 % des salariés franciliens travaillent dans l'industrie en 2006. Ils sont occupés principalement par l'édition, l'imprimerie, la reproduction (74 800 salariés), la fabrication des équipements électriques et électroniques (63 100 salariés) ou encore par la construction de véhicules automobiles (56 100 salariés).

Les effectifs franciliens se répartissent à part égale entre Paris (31 %), la petite et la grande couronne (respectivement 37 % et 32 %). Pour autant, chaque territoire possède une spécificité en termes d'activité. Les établissements de production industrielle, devant accueillir de plus grands nombres de salariés, sont plutôt situés en grande couronne, qui concentre 43,6 % des effectifs de l'industrie, notamment dans les Yvelines (17,6 %).

Lecture : dans les services opérationnels, on compte 314 600 emplois au sens de la nomenclature NES 36 ; la nomenclature utilisée dans les chapitres 1 à 5 est spécifique (cf. annexe relative aux nomenclatures).



Pourtant, un salarié du secteur secondaire sur cinq travaille dans les Hauts-de-Seine du fait de la présence de nombreux sièges sociaux d'entreprises industrielles. Les activités de services sont implantées en majorité à Paris (35,7 %) et dans les Hauts-de-Seine (18 %).

A Paris, 216 000 salariés travaillent pour le conseil et l'assistance, soit 13,2 % des effectifs salariés de la capitale. De plus, les activités financières sont particulièrement bien implantées dans les arrondissements parisiens. Les banques et les compagnies d'assurance concentrent 9,1 % de la population salariée à Paris.

En petite couronne, notamment dans les Hauts-de-Seine, de nombreux salariés travaillent dans le secteur du conseil et de l'assistance. Ils sont 216 000 salariés dans ce secteur d'activité, soit près d'un quart des salariés du département.

Le territoire de la grande couronne apparaît dans son ensemble moins « spécialisé ». Pour autant, certaines activités sont plus présentes dans certains départements. L'industrie automobile et la fabrication des équipements électriques et électroniques sont deux domaines d'activité très employeurs dans les Yvelines. Ces deux secteurs d'activité cumulés occupent 10 % des salariés yvelinois, contre 1,2 % de ceux de Seine-et-Marne (51 700 contre 4 800 en Seine-et-Marne). Dans le Val-d'Oise, les activités du transport emploient près de 60 000 personnes. La présence de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle et l'affectation de son personnel navigant sur la plate-forme explique la concentration de 15 % des salariés du département dans cette activité.

Répartition des postes par catégorie socioprofessionnelle

	Part des catégories socioprofessionnelles (en %)					Part des femmes (en %)
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	
Paris	0,8	30	23,7	32,8	12,6	51,1
Hauts-de-Seine	0,6	39,7	25,9	22,1	11,8	45,4
Seine-Saint-Denis	0,6	22,5	24,1	28,9	23,9	43,6
Val-de-Marne	0,6	20,9	25,1	29,9	23,4	45,2
Petite couronne	0,6	30,4	25,2	25,9	17,9	44,9
Seine-et-Marne	0,7	16,8	22	32,8	27,8	46
Yvelines	0,6	26,9	24,9	27,8	19,8	43,4
Essonne	0,6	24,3	24,2	28,8	22	44,8
Val-d'Oise	0,6	18,9	24	32,9	23,7	45,1
Grande couronne	0,6	22	23,8	30,4	23,1	44,7
Ile-de-France	0,7	27,6	24,3	29,5	17,9	46,8
France	0,5	18	22,8	31,4	27,3	46,7
Bassin parisien	0,6	22,3	23,3	30,1	23,8	46,6

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Fin 2006, 46,8 % des emplois de la région sont occupés par des femmes. Cette part est comparable à celle observée au niveau national ou dans l'ensemble du Bassin parisien.

Paris est le seul département francilien où les femmes occupent la majorité des emplois (51,1 %). La forte implantation des activités tertiaires dans la capitale en est la principale raison. Près de 92 % des emplois sont liés à une activité de commerce ou de services à Paris, contre 73 % dans les Yvelines. Dans ce département, la proportion de femmes salariées est la plus basse de la région avec 43,4 % seulement. Ce taux s'explique, en partie, par la présence de grands établissements de production automobile sur le territoire de ce département : constructeurs de véhicules automobiles et équipementiers proposent des métiers majoritairement occupés par des hommes.

La forte présence du secteur tertiaire en Ile-de-France se traduit par un grand nombre d'employés. Un salarié francilien sur trois est employé dans le tertiaire. Les employés sont la catégorie socioprofessionnelle la plus répandue dans tous les départements de la région, sauf dans les Hauts-de-Seine où la catégorie des cadres et des professions intellectuelles supérieures est la plus importante. De nombreux sièges sociaux, qui concentrent plutôt des cadres d'entreprise, sont implantés dans les Hauts-de-Seine, en particulier à La Défense. Globalement, en Ile-de-France, la proportion de cadres est nettement supérieure à la moyenne nationale (27,6 % contre 18 %).

Dans la région, les emplois salariés sont localisés sur quelques parties du territoire seulement. Sur les 1 300 communes que compte la région, une centaine concentre les trois quarts des emplois.

Un tiers des emplois est implanté à Paris (1 642 000 postes). Pas moins de 27 000 emplois salariés sont localisés dans chacun des vingt arrondissements de la capitale. Les quatre arrondissements les plus employeurs proposent même plus de 100 000 emplois chacun. Cette concentration déborde sur la petite couronne, notamment sur le département des Hauts-de-Seine. Le site de La Défense abrite un pôle d'emploi de 115 000 salariés. La moitié des communes de ce département accueillent chacune plus de 15 000 salariés. Dans le reste de la petite couronne, du nord à l'est de la capitale, les pôles d'activité sont plus éparés.

Deux communes abritent plus de 50 000 emplois chacune, Saint-Denis (66 800) et Créteil (58 100). Quinze communes accueillent entre 20 000 et 40 000 salariés chacune.

En grande couronne, les effectifs salariés sont plutôt regroupés dans des pôles, notamment sur le territoire des anciennes villes nouvelles, ainsi que sur des sites de production industriels. Roissy-en-France est aussi un employeur important, avec 57 000 emplois salariés, en lien avec son activité aéroportuaire. L'emploi lié aux aéroports déborde largement de la seule commune de Roissy. En outre, certains emplois sont comptabilisés à Roissy alors qu'ils sont itinérants. Par exemple, une partie du personnel navigant d'Air France est comptabilisé sur ce site, alors que son lieu de travail est par définition variable.

Les pôles de compétitivité, comme les territoires définis par les Opérations d'intérêt national (OIN) accueillent également de nombreux salariés de la région.

L'emploi salarié par sphère économique

Deux grandes catégories ou « sphères » d'activités peuvent être distinguées selon qu'elles participent à la production ou qu'elles permettent la satisfaction des besoins des personnes¹. En 2006, la sphère de la production rassemble 53 % des emplois salariés franciliens, la sphère des services aux personnes 47 %.

La sphère de la production englobe à la fois les activités de production de biens matériels (agriculture, industrie, construction) et les emplois de services concourant à la production : commerce de gros, activités financières, services d'études et conseil, transports et télécommunications, etc².

La sphère des services aux personnes regroupe les services dévolus principalement à la population : particuliers, résidents, actifs et visiteurs. Elle comprend les services de base qui ont vocation à être présents dans tous les territoires (enseignement du premier et second cycle, médecine courante, commerce de détail, activités financières et immobilières locales) et les services dits complémentaires ou supérieurs : formation supérieure, hôpitaux, fonction publique, activités culturelles, etc.

En 2006, 53 % des emplois salariés en Ile-de-France relèvent de la sphère de la production et 47 % de la sphère des services aux personnes.

Les emplois de production de biens représentent 15 % du total des emplois salariés, les services à la production 38 %, soit plus du double.

Les services de base à la population rassemblent 26 % des emplois salariés, soit plus de la moitié des emplois de la sphère des services aux ménages, les services supérieurs représentant 21 % du total.

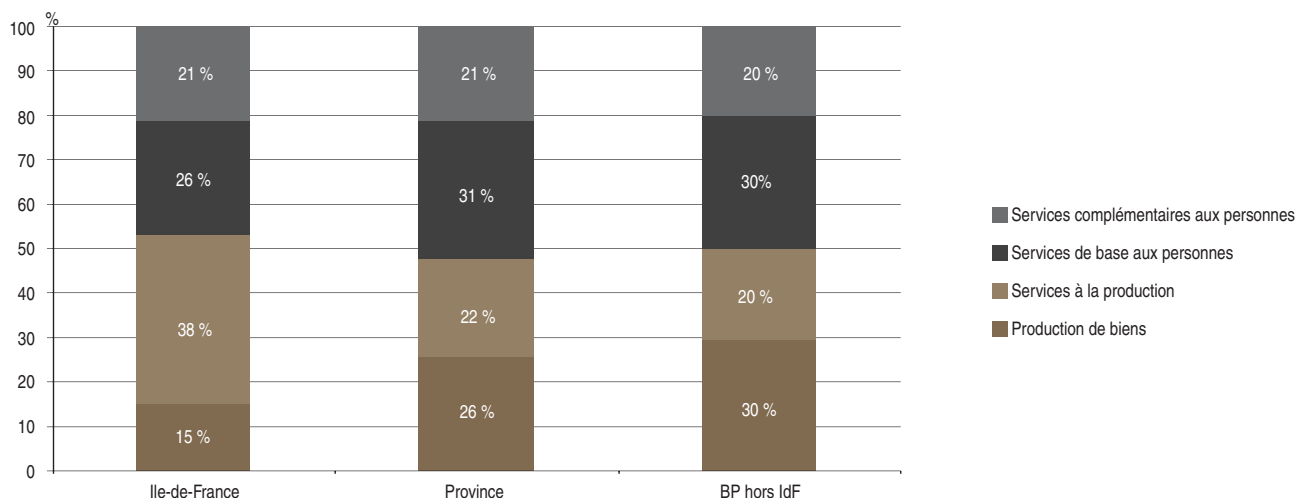
Cette répartition de l'emploi salarié est susceptible d'être différente pour l'emploi total. En effet, l'emploi non salarié est estimé à 6 % de l'emploi total en Ile-de-France³ (10 % en province). Compte tenu des emplois concernés, notamment indépendants et emplois domestiques dont l'employeur est un ménage, le poids de la sphère des services à la personne dans l'emploi total est sans doute plus élevé que dans l'emploi salarié.

L'emploi public est, pour sa quasi totalité (98 %), compris dans la sphère des services aux personnes où il représente 44 % des emplois. Par ailleurs, la recherche publique regroupe les seuls emplois publics de la sphère de la production. Mais il faut distinguer les services de base où 20 % des emplois sont publics et 80 % privés et donc largement induits par une demande solvable, et les services supérieurs où 72 % des emplois sont publics.

La structure de l'emploi salarié est différente en province : la part des services à la population y est majoritaire avec 52 % des emplois. La part des services de base est plus élevée (31 %), celle du secteur public également (24 %). Les emplois de production de biens pèsent plus du quart des emplois. Le profil des communes du Bassin parisien hors Ile-de-France est plus accentué encore avec un tiers d'emplois de production et seulement 20 % d'emplois de services à la production.

La moindre part de la sphère des services aux personnes en Ile-de-France ne signifie pas que le

Répartition de l'emploi salarié par sphère en Ile-de-France, en province et dans le Bassin parisien hors Ile-de-France



Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹La classification retenue est issue de la grille de classification de l'emploi conçue par le laboratoire Strates (bibliographie 1).

²Voir annexe méthodologique pour la répartition des activités entre sphères.

³Estimations d'emploi 2007 (Insee).

L'emploi salarié par sphère économique

Composition socioprofessionnelle par sphère en Ile-de-France et en province

		Production			Services aux personnes			Ensemble
		Production de biens	Services à la production	Total	Services de base	Services complémentaires	Total	
Ile-de-France	Cadres	27,1	35,8	33,3	18,9	24,8	21,6	27,8
	Professions intermédiaires	25,2	25,8	25,7	18,7	28,4	23,1	24,5
	Employés	7,8	20,8	17,1	45,1	42,4	43,9	29,7
	Ouvriers	39,9	17,6	23,9	17,3	4,4	11,4	18,0
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Province	Cadres	9,4	16,1	12,5	17,5	17,1	17,3	15,0
	Professions intermédiaires	19,2	26,2	22,4	18,0	28,7	22,4	22,4
	Employés	7,3	25,2	15,5	47,2	47,4	47,3	32,2
	Ouvriers	64,1	32,5	49,6	17,3	6,8	13,0	30,4
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

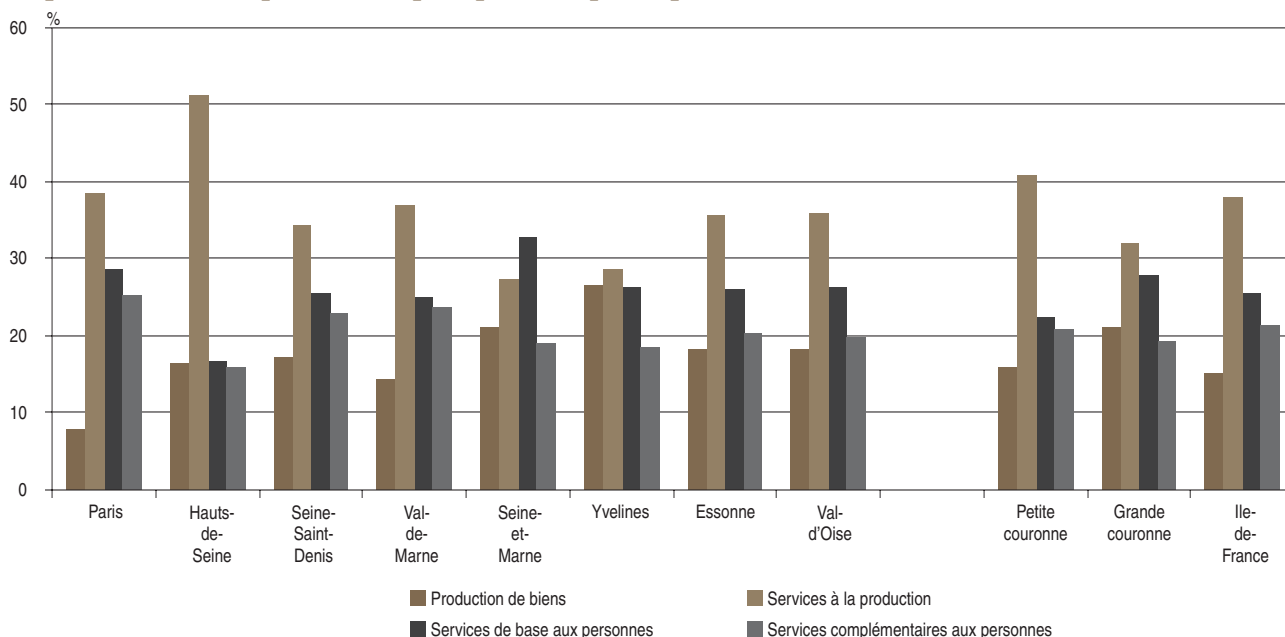
niveau de services (nombre d'emplois de services aux personnes rapporté à la population résidente) y soit moins élevé qu'en province. Le nombre d'emplois de services pour 1 000 habitants est de 214 en Ile-de-France et seulement 179 en province (162 pour le Bassin parisien hors Ile-de-France). La faible part relative des services aux personnes en Ile-de-France est liée à la présence plus forte qu'en province des activités de production : 243 emplois de production pour 1 000 habitants contre 163 en province. Au total, l'Ile-de-France bénéficie d'une forte concentration d'emplois et un nombre d'emplois (production et services à la population) par habitant nettement plus élevé que les autres régions françaises.

ployés représentent la première catégorie sociale dans les services aux personnes (47 % des effectifs pour les services de base et les services complémentaires) et les ouvriers sont majoritaires dans la sphère de la production (50 %), tant pour la production de biens (64 %) que pour les services à la production (33 %). En Ile-de-France, les employés occupent également la majorité des emplois de services aux personnes (44 %). En revanche, dans la sphère de la production, ce sont les cadres qui constituent la catégorie la plus représentée avec 33 % des effectifs. En effet, si les ouvriers demeurent en tête dans la production de biens (40 %), les cadres sont les plus nombreux dans les services à la production (36 %) contre 16 % en province. Ce taux d'encadrement plus élevé reflète une spécialisation de l'Ile-de-France dans les activités de service à niveau élevé de qualification (cf. chapitre « Services aux entreprises »).

La composition socioprofessionnelle est très différente selon les sphères. En province, les em-

Le taux de féminisation des emplois varie également fortement suivant les sphères : de 27 % dans la production (Paris faisant exception au niveau régional avec 42 %) à 58 % dans les services aux personnes.

Répartition de l'emploi salarié par sphère et par département francilien



Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

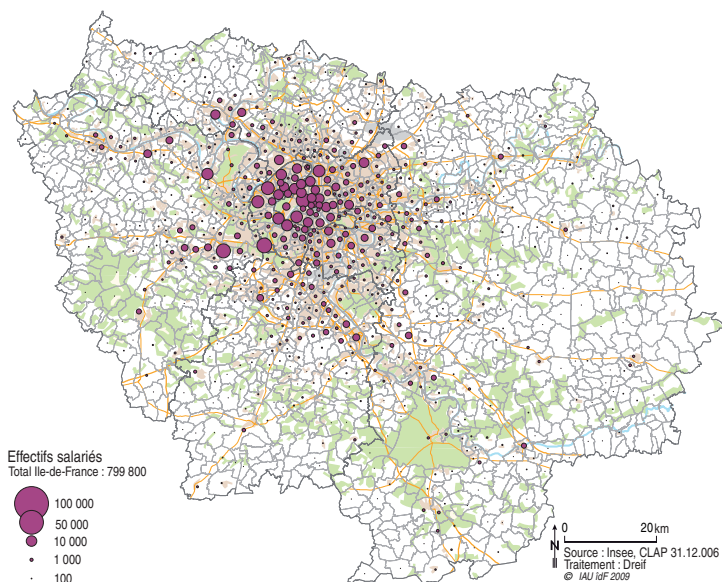
L'emploi salarié par sphère économique

Nombre d'emplois pour 1 000 habitants par sphère et par département francilien

	Production			Services aux personnes					Ensemble
	Production de biens	Service à la production	Total	Publics de base	Privés de base	Complémentaires publics	Complémentaires privés	Total	
Paris	58	289	347	33	182	121	69	405	753
Hauts-de-Seine	100	312	412	19	82	63	34	198	610
Seine-Saint-Denis	60	121	181	22	68	63	18	171	352
Val-de-Marne	54	139	193	21	73	73	17	184	377
Petite couronne	73	194	267	20	75	66	24	184	451
Seine-et-Marne	67	86	153	22	81	49	10	162	316
Yvelines	95	102	197	20	73	53	14	160	357
Essonne	61	120	181	20	68	56	11	156	336
Val-d'Oise	59	116	175	21	65	52	12	150	325
Grande couronne	71	106	177	21	72	53	12	157	334
Ile-de-France	69	174	243	23	94	71	27	214	457

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

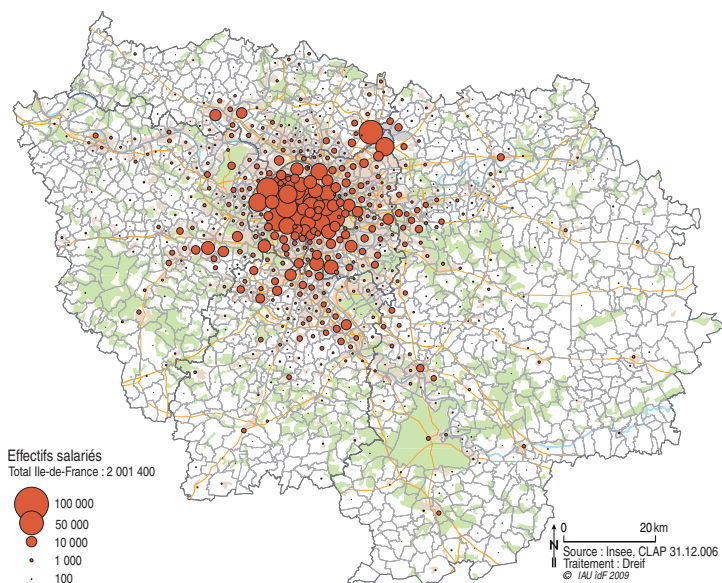
Production de biens



La géographie des emplois par sphère est fortement différenciée selon les départements et souligne la singularité de Paris.

Paris se distingue à la fois par un nombre d'emplois de production par habitant largement supérieur à la moyenne régionale, avec 347 emplois pour 1 000 habitants, et par une forte densité d'emplois de services aux personnes (405 pour 1 000), en particulier de services supérieurs privés. C'est le seul département où les emplois de la sphère de la production sont minoritaires (46 %). Le statut de capitale, la présence de grands équipements, la fréquentation régionale et touristique expliquent, en partie, cette spécialisation.

Services à la production



Les Hauts-de-Seine offrent également un profil particulier : le nombre d'emplois de production par habitant y est le plus élevé de tous les départements (412 emplois pour 1 000 habitants). Plus de la moitié (51 %) des emplois du département relèvent des services à la production (soit 312 emplois pour 1 000 habitants sur les 412 emplois de production), et le nombre d'emplois de services aux personnes par habitant est élevé (198 emplois pour 1 000 habitants), toutefois loin du niveau de Paris.

Les autres départements, plus résidentiels, accueillent moins d'emplois de production et de services aux personnes.

Les emplois de la sphère de la production sont majoritaires dans tous les départements de la région hors Paris, ceux de la petite couronne étant davantage spécialisés dans les services à la production et ceux de la grande couronne plutôt dans la production de biens. Les Yvelines se distinguent avec plus du quart (27 %) des emplois dans la production de biens.

L'emploi salarié par sphère économique

A l'échelle communale, les logiques de localisation des emplois varient également selon les sphères.

Dans la sphère de la production, la localisation de l'emploi dépend d'abord des logiques propres aux entreprises. Les effectifs salariés se concentrent d'abord dans l'hyper-centre économique de la région (Paris centre et ouest, La Défense, Boulogne et Issy-les-Moulineaux), ainsi que dans des pôles tels que Roissy, Vélizy, Versailles/Saint-Quentin, Cergy, Evry, etc. La concentration géographique des effectifs concerne essentiellement les emplois de services à la production. Les emplois de fabrication sont mieux répartis, notamment le long des axes de transport (fleuves, autoroutes, etc.).

Les services aux personnes se distribuent davantage en fonction des besoins et de la proximité de la population présente sur le territoire, active, résidente ou touristique. La répartition géographique des emplois est donc plus étalée, en particulier en grande couronne. Toutefois, les services supérieurs à la population sont plus discriminants territorialement : ils se concentrent davantage que les services de base dans quelques grands pôles centraux et périphériques.

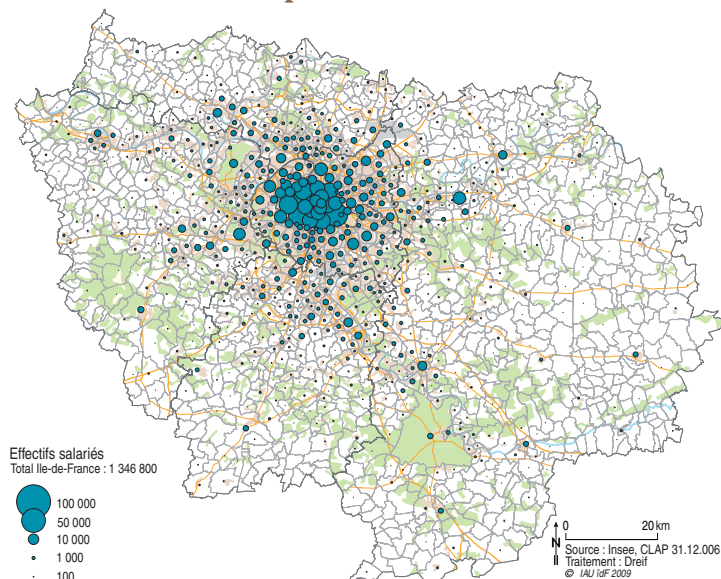
Cependant, la majorité des communes présentant les plus hauts niveaux de services aux personnes sont également les communes disposant des niveaux de production par habitant les plus élevés. On retrouve ici, en les précisant, certains résultats déjà formulés (bibliographie 2). Plusieurs hypothèses ont pu être avancées pour expliquer cette correspondance :

- les services aux ménages comme les entreprises cherchent à s'implanter dans des centres denses et bien desservis ;
- certains services sont destinés à la fois aux ménages et aux entreprises ;
- les actifs consomment des services sur leur lieu de travail ;
- les entreprises recherchent des quartiers mixtes et valorisés.

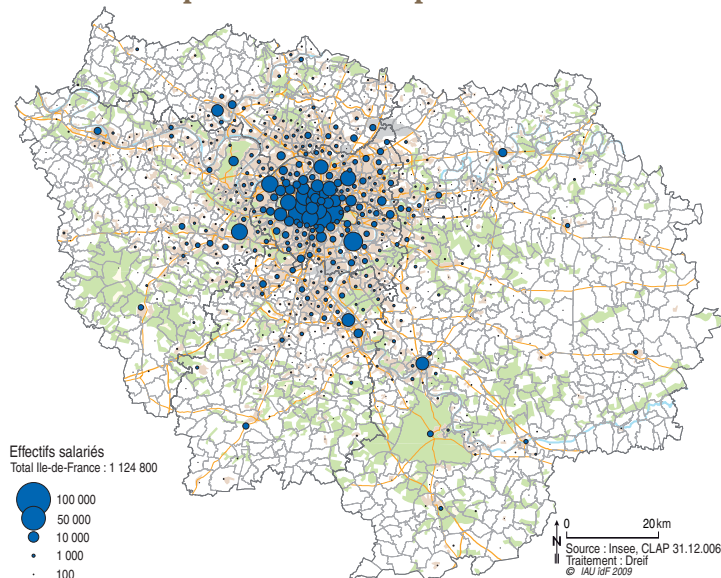
D'une manière générale, les pôles d'emploi sont donc aussi des pôles de services aux ménages et réciproquement, et forment des centres à l'échelle de leurs bassins de vie.

Certaines communes sont néanmoins spécialisées dans les services aux ménages, en particulier les villes préfectorales (Bobigny, Créteil, Evry, Melun, Versailles), et certains centres historiques de grande couronne (Fontainebleau, Pontoise, Versailles, Provins et Saint-Germain-en-Laye). A l'inverse, d'autres communes sont tournées vers la production et relativement peu dotées en services supérieurs comme Courbevoie, Gennevilliers, Poissy, Rueil-Malmaison, Tremblay-en-France et Les Ulis.

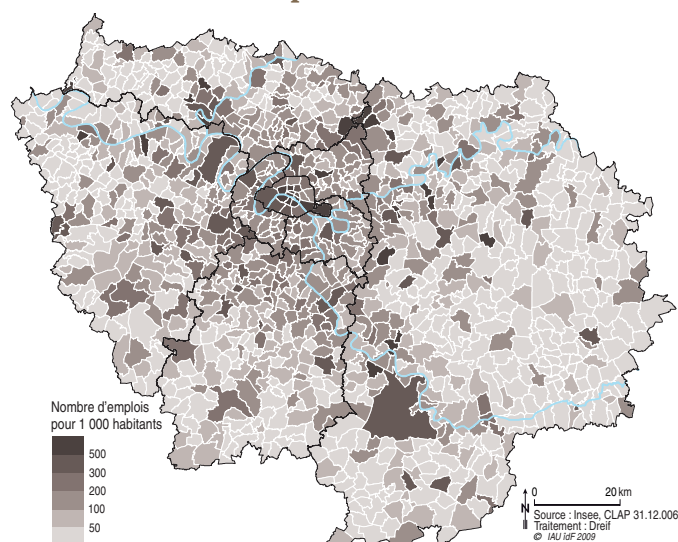
Services de base aux personnes



Services complémentaires aux personnes



Niveau de services aux personnes



Grille de classification de l'emploi

La grille de classification des emplois du laboratoire Strates distingue deux grandes sphères d'activité : celle de la production (au sens large de production de valeur ajoutée) et celle des services aux personnes. Chacune de ces deux sphères se partage en deux : la production de biens et les services à la production dans la sphère de la production, les services de base et les services complémentaires (ou supérieurs) dans la sphère des services aux personnes.

Cette répartition est obtenue en ventilant les activités au niveau de la nomenclature d'activités en 700 postes (NAF 700). Ce découpage demeure schématique, et des choix doivent être faits à défaut de pouvoir ventiler les activités au niveau le plus fin à savoir celui des établissements eux-mêmes. Pour la présente étude, la répartition est proposée par la Dreif sur la base des éléments de méthode du laboratoire Strates.

Pour certains secteurs, la NAF 700 ne permet pas d'effectuer de manière satisfaisante ce partage. C'est le cas du secteur de la construction, du transport ferroviaire et aérien, de la poste et des télécommunications et des activités financières (hors caisses d'épargne et assurance-vie). Par défaut, l'ensemble de ces secteurs ont été classés dans la sphère de la production.

Par rapport à la nomenclature sectorielle en 36 postes (NES 36), certaines activités classées dans un secteur relevant en majorité (en termes d'effectif salarié) de la sphère de la production ont été intégrées dans la sphère des services aux personnes. C'est le cas des activités suivantes :

- charcuterie et boulangerie-pâtisserie (au sein des industries agricoles et alimentaires) ;
- transports routiers de voyageurs (secteur des transports) ;
- caisse d'épargne, assurance-vie et capitalisation (activités financières) ;
- voirie, assainissement et traitement des déchets (services opérationnels).

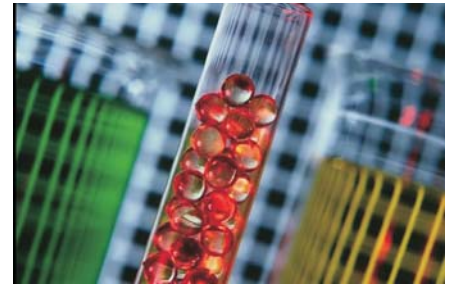
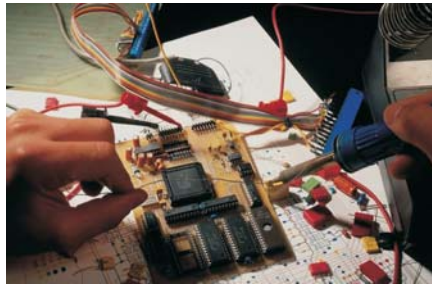
Inversement, certaines activités classées dans un secteur relevant (au niveau NES 36) en majorité de la sphère des services aux personnes ont été regroupées dans la sphère de la production. Il s'agit :

- des activités immobilières (hors les activités de « location de logements » et « d'administration d'immeubles résidentiels », classées dans la sphère des services aux personnes tout en représentant la plus grande part du secteur avec 63 %) ;
- des activités de cantines et restaurants d'entreprises et restauration collectives sous contrat (hôtellerie restauration).

Au sein de chaque sphère, seule la distinction entre services de base et services complémentaires a nécessité un travail similaire de ventilation au niveau de la NAF 700 (le découpage les activités de production de biens et les services à la production correspondant aux découpages sectoriels classiques). Ainsi, les « activités hospitalières » et celles des « centres de collecte et banques d'organes » ainsi que les activités « d'enseignement supérieur » et de « formation des adultes », qui relèvent de secteurs de services majoritairement de base ont été classées comme services complémentaires. A l'inverse, les activités de « projection de films cinématographiques, manèges forains, activités sportives, jeux de hasard et d'argent et autres activités récréatives » appartenant à un secteur de services majoritairement complémentaires ont été classées comme services de base.

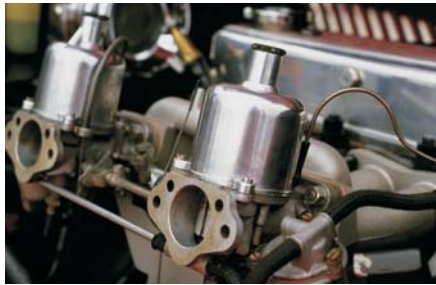
L'emploi salarié par sphère économique

Secteur d'activité (NES 36)		Production		Services aux personnes		Total
		Production de biens	Services à la production	Services de base	Services complémentaires	
A0	Agriculture, sylviculture, pêche	10 599				10 599
B0	Industries agricoles et alimentaires	24 967		23 649		48 616
C1	Habillement, cuir	20 443				20 443
C2	Edition, imprimerie, reproduction	74 768				74 768
C3	Pharmacie, parfumerie et entretien	51 553				51 553
C4	Industries des équipements du foyer	21 651				21 651
D0	Industrie automobile	56 056				56 056
E1	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	25 513				25 513
E2	Industries des équipements mécaniques	45 428				45 428
E3	Industries des équipements électriques et électroniques	63 073				63 073
F1	Industries des produits minéraux	14 855				14 855
F2	Industrie textile	3 510				3 510
F3	Industries du bois et du papier	8 135				8 135
F4	Chimie, caoutchouc, plastiques	23 687				23 687
F5	Métallurgie et transformation des métaux	32 375				32 375
F6	Industrie des composants électriques et électroniques	23 970				23 970
G1	Production de combustibles et de carburants	2 901				2 901
G2	Eau, gaz, électricité	47 989				47 989
H0	Construction	248 333				248 333
J1	Commerce et réparation automobile			71 265		71 265
J2	Commerce de gros, intermédiaires		304 413			304 413
J3	Commerce de détail, réparations			322 718		322 718
K0	Transports		249 437	70 411		319 848
L0	Activités financières		266 225	24 839		291 064
M0	Activités immobilières		51 850	86 696		138 546
N1	Postes et télécommunications		127 988			127 988
N2	Conseils et assistance		617 913			617 913
N3	Services opérationnels		289 649	24 929		314 578
N4	Recherche et développement		57 116			57 116
P1	Hôtels et restaurants		36 838	213 752		250 590
P2	Activités récréatives, culturelles et sportives			49 113	98 020	147 133
P3	Services personnels et domestiques			40 423		40 423
Q1	Education			216 886	114 543	331 429
Q2	Santé, action sociale			202 089	261 321	463 410
R1	Administration publique				567 732	567 732
R2	Activités associatives et extra-territoriales				83 151	83 151
Ensemble		799 806	2 001 429	1 346 770	1 124 767	5 272 772



Industrie

Chapitre 1



Industrie mécanique	18
Industrie aéronautique	20
Industrie automobile	22
Eco-industries	24
Chimie-pharmacie	26

Industrie mécanique

Avec un effectif total de 45 400 salariés en 2006, l'industrie mécanique représente 8 % de l'industrie francilienne et moins de 1 % de l'emploi total. Cependant, de par ses champs d'application variés, elle est étroitement liée à la plupart des autres activités industrielles, automobile, aéronautique et spatial, défense, énergie et santé notamment, et de ce fait constitue un secteur de première importance.

L'industrie mécanique comprend 2 grands secteurs : l'activité de travail des métaux (chaudronnerie, éléments pour la construction...) représente un quart de l'emploi salarié, et la fabrication de machines et équipements mécaniques (hors appareils domestiques), d'armes et de munitions, représente les trois quarts restants. En 2006, le secteur emploie 45 400¹ salariés répartis dans 2 100 établissements.

L'Ile-de-France est la deuxième région mécanicienne en France derrière Rhône-Alpes (bibliographie 3). Pourtant, seuls 11 % des salariés français de l'industrie mécanique sont employés en Ile-de-France.

L'industrie mécanique dans les départements franciliens

	Nombre d'établissements	Effectif salarié	Effectif moyen par établissement	Part dans l'industrie mécanique
Paris	143	1 379	10	3,0 %
Hauts-de-Seine	196	8 977	46	19,8 %
Seine-Saint-Denis	272	5 206	19	11,4 %
Val-de-Marne	259	4 081	16	9,0 %
Petite couronne	727	18 264	25	40,2 %
Seine-et-Marne	373	6 090	16	13,4 %
Yvelines	290	10 120	35	22,3 %
Essonne	285	4 316	15	9,5 %
Val-d'Oise	315	5 259	17	11,6 %
Grande couronne	1 263	25 785	20	56,8 %
Ile-de-France	2 133	45 428	21	100,0 %

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

L'industrie mécanique n'est donc pas, dans sa globalité, une spécialisation de la région. Dans le détail, la fabrication d'ascenseurs et la fabrication d'armement sont plus présentes dans la région (respectivement 36 % et 37 % de l'emploi salarié français de ces branches).

Souvent sous-traitants de donneurs d'ordres allant de la multinationale, telle que EADS, à la petite PMI familiale de traitement de surface, les établissements sont de petite taille : 60 % comptent moins de 10 salariés et seulement 1,4 % plus de 200 salariés.

57 % des emplois sont localisés en grande couronne et seulement 3 % à Paris. La carte des salariés par commune fait ainsi apparaître une implantation dense dans l'ouest de l'agglomération, notamment dans les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine (42 % des effectifs salariés). Ces deux départements accueillent les plus grands établissements du secteur : les 7 plus grands y sont implantés et les trois quarts des effectifs des établissements de plus de 200 salariés y ont leur emploi.

La part de cadres est deux fois plus élevée dans ce secteur ouest (38 % dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine) par rapport à la moyenne dans le reste de la région (20 %). A l'inverse, la part des ouvriers y est deux fois plus faible (21 % et 43 % respectivement). Ce phénomène est dû à la présence de quelques grands établissements : le siège d'Areva (chaudronnerie nucléaire) à Courbevoie, le siège et les centres de recherche de MBDA (systèmes de missiles) à Vélizy-Villacoublay et Châtillon principalement, où les cadres représentent plus des deux tiers des effectifs.

Le secteur reste principalement employeur d'ouvriers, généralement qualifiés, et de techniciens qui représentent près des deux tiers des emplois.

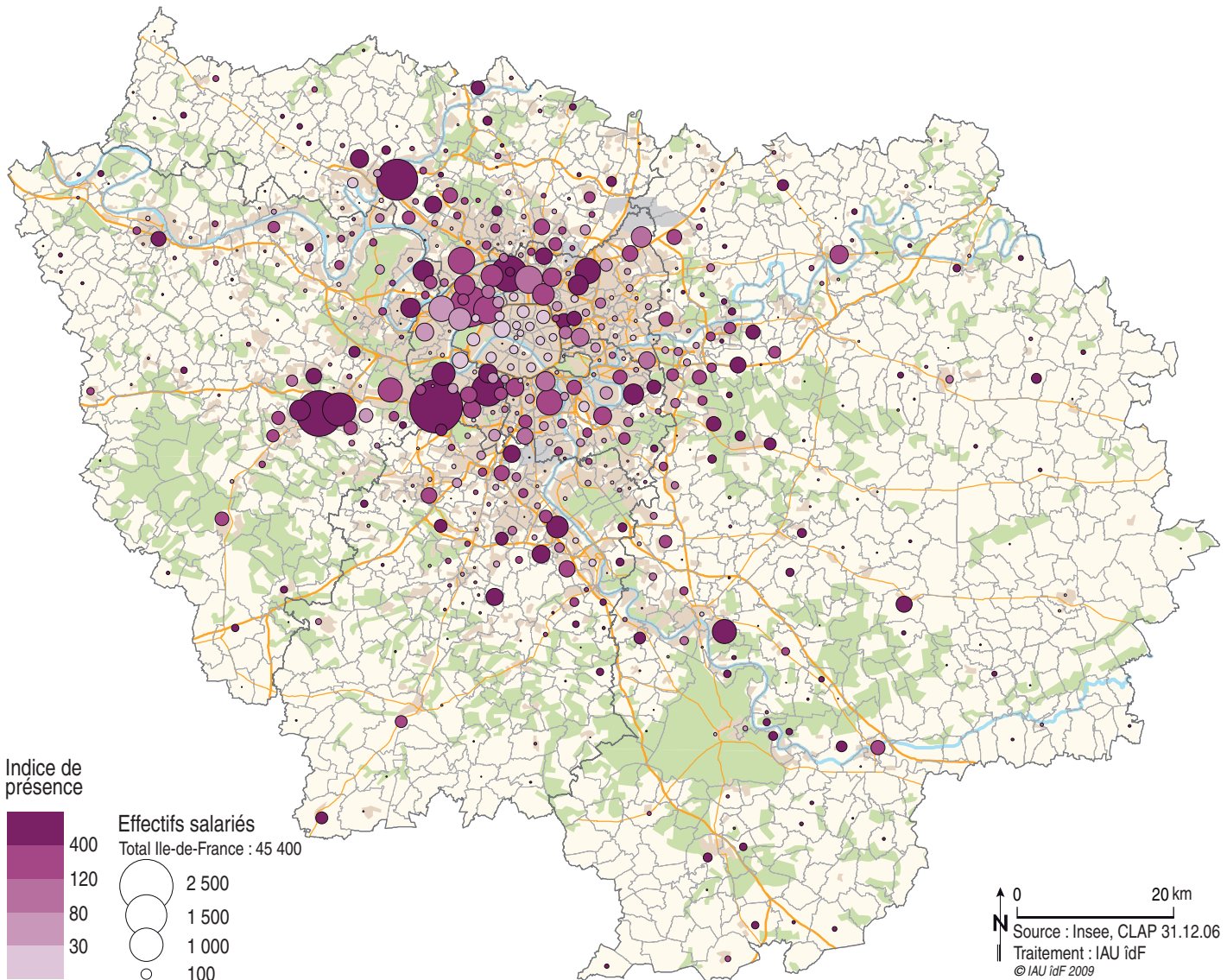
Très peu féminisé, le secteur compte 19 % de femmes parmi les salariés en moyenne.

L'industrie mécanique par secteur

Secteur d'activité (NES 114)	Effectif salarié	Part dans l'industrie mécanique	Part		
			Cadres	Ouvriers	Femmes
Fabrication d'éléments en métal pour la construction	3 509	7,7 %	14,0 %	54,5 %	15,7 %
Chaudronnerie, fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières	6 778	14,9 %	29,3 %	43,2 %	18,6 %
Fabrication d'équipements mécaniques	6 183	13,6 %	27,6 %	29,0 %	23,8 %
Fabrication de machines d'usage général	18 081	39,8 %	23,3 %	32,7 %	18,3 %
Fabrication de machines agricoles	523	1,2 %	24,1 %	39,6 %	18,4 %
Fabrication de machines-outils	1 726	3,8 %	30,8 %	25,0 %	18,8 %
Fabrication d'autres machines d'usage spécifique	5 047	11,1 %	23,5 %	37,3 %	16,8 %
Fabrication d'armes et de munitions	3 581	7,9 %	62,9 %	4,1 %	24,4 %
Industrie mécanique	45 428	100,0 %	27,5 %	33,5 %	19,2 %

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

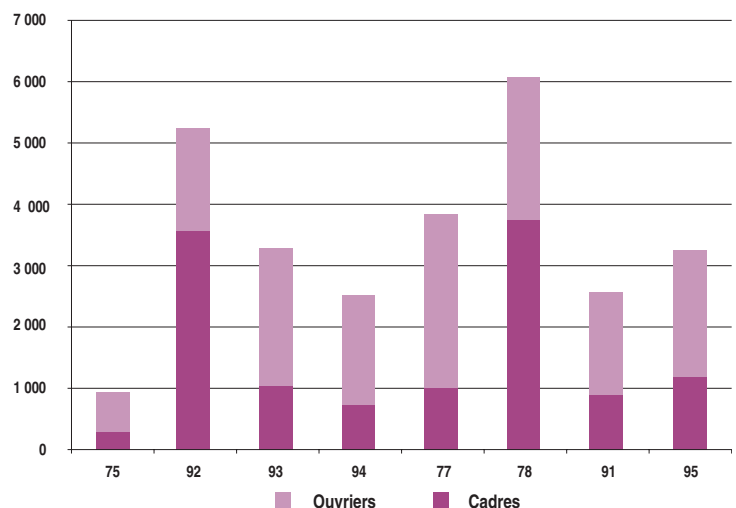
¹Hors intérimaires, nombreux dans ce secteur de l'industrie.



La concentration des activités sur quelques pôles se fait souvent autour de grands établissements : Vélizy-Villacoublay est la commune qui accueille le plus grand nombre de salariés de la mécanique avec 2 500 salariés, dont MBDA, Schindler, Renault Agriculture... Trappes compte 1 850 salariés (Tyco Fire en robinetterie, Comau produit des machines-outils, Koné des ascenseurs...). Saint-Ouen-l'Aumône accueille 1 500 salariés dans deux établissements de plus de 200 salariés (ABB MC : robots destinés à l'industrie manufacturière, Air Liquide : matériel de soudage) et un nombre important de plus petits établissements. Courbevoie compte 1 450 salariés, dont l'essentiel travaille pour Areva le plus gros établissement du secteur. A Villeneuve-la-Garenne, la grande majorité des 1 150 salariés du secteur travaillent pour les établissements Koné ascenseurs.

La région accueille de nombreuses ressources spécialisées telles que les réseaux et les syndicats professionnels, les laboratoires de recherche en mécanique ainsi que deux pôles de compétitivité associés (Mov'eo pour le secteur automobile et ASTech pour le secteur aérospatial) dont l'effet moteur sur la filière est limité par la structure éclatée du secteur (bibliographie 4).

L'emploi cadre et ouvrier de l'industrie mécanique par département



Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Industrie aéronautique

L'industrie aéronautique et spatiale est un des domaines d'excellence de l'économie francilienne. Elle comprend la construction de cellules et de moteurs pour avions et la construction de lanceurs et engins spatiaux. Avec plus de 23 000¹ salariés en 2006, l'Ile-de-France figure parmi les principales régions françaises et rassemble 24 % des effectifs nationaux du secteur.

Forte de son passé de région pionnière mondiale dans le domaine aéronautique, l'Ile-de-France bénéficie de la présence de trois grands groupes d'envergure mondiale : EADS, Dassault Aviation et le groupe Safran. Ces trois groupes représentent plus de 20 000 emplois, soit 88 % des effectifs franciliens du secteur. La taille moyenne des établissements est élevée puisqu'elle atteint 310 salariés.

Sur les 75 établissements employeurs du secteur présents en Ile-de-France, 13 dépassent l'effectif de 500 salariés et concentrent 81 % des effectifs régionaux. Parmi eux, six dépassent 1 000 salariés. Les grands groupes disposent de quelques sites de grande envergure, à l'image des sites EADS des Mureaux ou de celui du groupe Safran sur l'aérodrome de Melun qui s'étendent chacun sur une cinquantaine d'hectares du fait de la nature de leurs activités.

La construction aéronautique et spatiale est une activité de haute technicité qui requiert du personnel qualifié. Outre la présence de grands sites de production, la nature des activités présentes en Ile-de-France laisse une part importante aux fonctions de siège, de recherche et développement et de test. Le secteur comprend de nombreux cadres et techniciens (respectivement 37 % et 34 % des salariés du secteur) par rapport à l'ensemble de l'industrie (32,5 % et 26,5 %).

L'industrie aéronautique et spatiale est très peu féminisée (17,6 %), avec une présence deux fois moindre que celle observée dans l'ensemble de l'industrie (35 %). Cette sous-représentation féminine est particu-

lièrement nette pour les professions intermédiaires qui comprennent notamment les techniciens. Leur poids n'est que de 16 % contre 39 % dans l'ensemble de l'industrie.

L'Ile-de-France représente 54 % des effectifs salariés nationaux dans les activités de construction de moteurs. Les activités moteurs du groupe Safran (Snecma et Hispano-Suiza) se répartissent autour de quatre sites manufacturiers : Colombes, Gennevilliers, Evry-Corbeil, Réau (Melun). Le constructeur dispose d'un site de maintenance de moteurs à Magny-les-Hameaux, ainsi que l'essentiel de ses effectifs de R&D regroupés sur le site de l'aérodrome de Melun à Réau. Tous ces sites concourent ensemble à la conception, la fabrication, le test puis la maintenance de moteurs d'avions de combat ou civils gros porteurs.

La région abrite par ailleurs plus d'un cinquième des activités spatiales françaises. Elles se concentrent principalement autour d'EADS Space transportation aux Mureaux, site d'intégration de la fusée Ariane V. Ce site abrite d'importantes activités de bureau d'études avec de fortes compétences en balistique et dans les matériaux composites. Les autres acteurs des activités spatiales sont Astrium et Alcatel Aliena Space, respectivement à Vélizy-Villacoublay et à Colombes. Leurs activités portent sur les satellites.

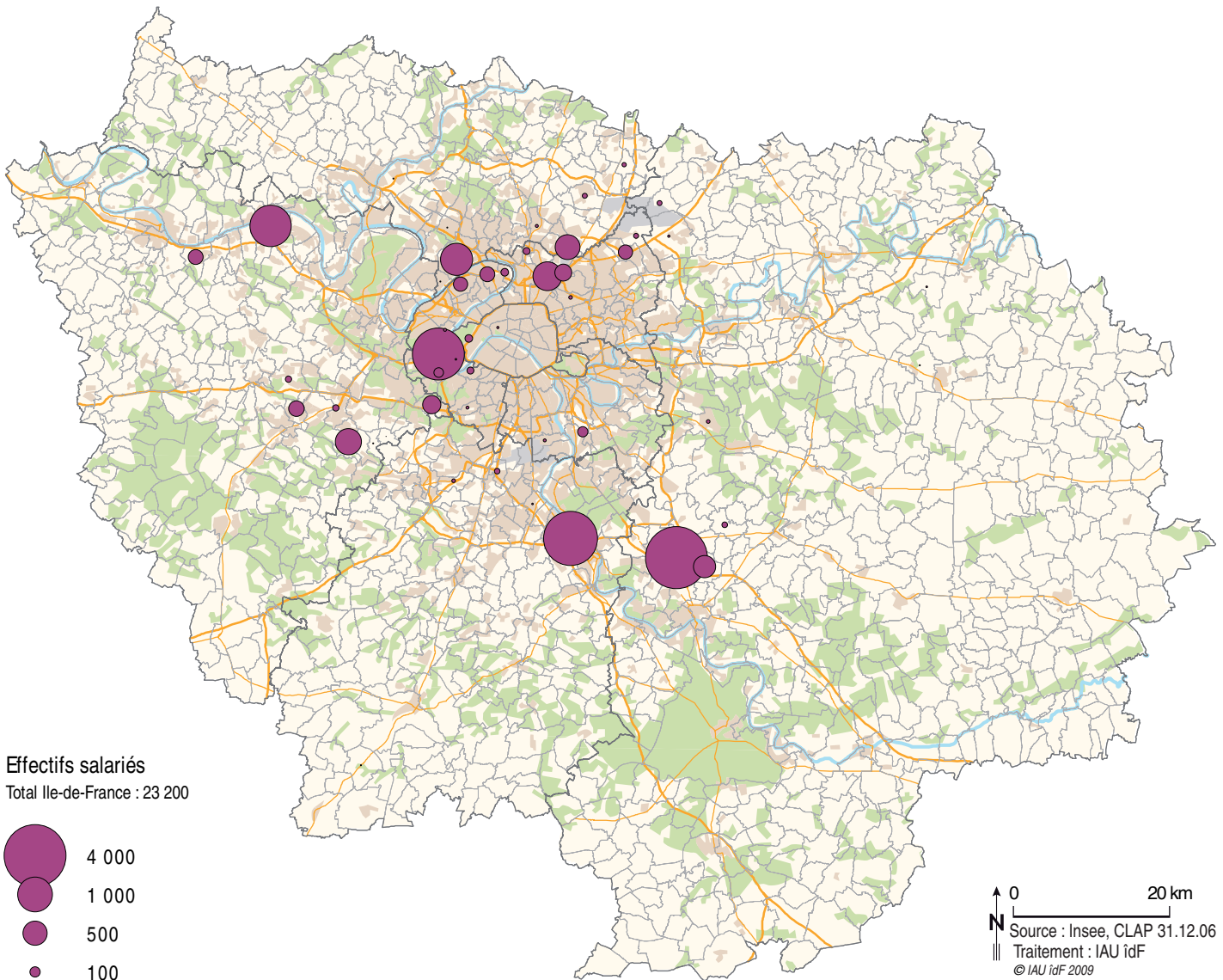
La construction de cellules d'avions est relativement moins présente en Ile-de-France que la construction de moteurs pour avions et la construction de lanceurs et engins spatiaux. En effet, les grands sites de production d'Airbus, le principal acteur de ce domaine, sont tous situés en dehors de la région.

L'industrie aéronautique par secteur et principaux établissements

Secteur d'activité (NAF 700)	Effectif salarié		Poids de l'Ile-de-France	Principaux acteurs franciliens
	France	Ile-de-France		
Construction de moteurs pour avions	23 288	12 627	54 %	Safran (Snecma, Hispano-Suiza, Aicell, Turboméca), EADS SECA
Construction de cellules d'avions	61 457	7 952	13 %	Dassault Aviation, Safran (Messier Bugatti), Honeywell (SECAN)
Construction de lanceurs et engins spatiaux	12 418	2 627	21 %	EADS (Astrium), Alcatel Aliena
Industrie aéronautique	97 163	23 206	24 %	

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹Quelques sièges de grandes entreprises ne sont pas comptabilisés dans ces effectifs à l'image du siège de Safran situé dans le 15^e arrondissement de Paris, ainsi que le centre de R&D corporate d'EADS à Suresnes. Pour avoir une vision plus exacte de l'ampleur de l'activité aéronautique et spatiale en Ile-de-France, il conviendrait d'ajouter à ces effectifs les 13 000 salariés des fournisseurs d'instruments de navigation dont l'activité lui est presque exclusivement liée.

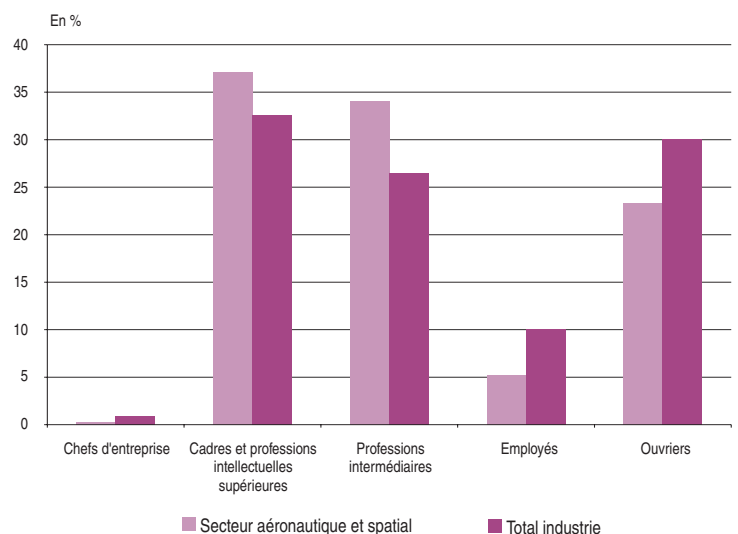


Cependant, le constructeur indépendant Dassault Aviation concentre dans la région une grande partie de ses activités nationales avec son siège et l'essentiel de ses activités de bureau d'études à Saint-Cloud, une usine construisant des tronçons de fuselage à Argenteuil, ainsi qu'un site de maintenance des avions d'affaires sur le site du Bourget.

Parmi les autres acteurs, il faut citer l'usine EADS de La Courneuve qui produit des pales d'hélicoptère avec de fortes compétences techniques dans les matériaux composites. On trouve aussi, dans ce domaine d'activité, l'essentiel des équipementiers intervenant dans la filière et qui fournissent des nacelles pour moteurs, des trains d'atterrissage et des sièges.

Les compétences régionales en matière d'aéronautique ont été validées par la création d'un pôle de compétitivité nommé ASTech.

Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Industrie automobile

En 2006, l'industrie automobile francilienne compte 56 100¹ emplois répartis au sein de 202 établissements. Cette industrie garde une forte composante manufacturière au sein de la région, mais concentre aussi l'essentiel de la recherche automobile française ainsi que plusieurs grands sièges.

L'industrie automobile regroupe les activités des constructeurs, des équipementiers automobiles (Faurecia, Delphi, Valeo...) qui sont leurs sous-traitants directs et des fabricants de carrosserie automobile. Elle inclut également les fabricants de véhicules de loisirs et de caravanes, dont les effectifs sont très faibles.

En Ile-de-France, les constructeurs automobiles, principalement Renault et le groupe PSA Peugeot Citroën, dominent largement le paysage avec 89 % des effectifs, tandis que les équipementiers en représentent à peine plus de 8 % (4 700 salariés).

La présence des constructeurs se caractérise par l'implantation d'établissements de grande taille. Quatre usines de production figurent parmi les 18 établissements régionaux de plus de 5 000 salariés.

Sur les 202 établissements du secteur, on en compte 9 de plus de 1 000 salariés et 6 de 500 à 1 000 salariés. Ces 15 établissements totalisent 87 % des effectifs du secteur, ce qui fait de l'industrie automobile un des secteurs les plus concentrés en emploi de la région.

L'industrie automobile par secteur

Secteur d'activité (NAF rév. 1, 2003)	Nombre d'établissements	Effectif salarié
Construction automobile	36	49 715
Fabrication de carrosseries automobiles	72	1 643
Fabrication de caravanes et véhicules de loisirs	4	32
Fabrication d'équipements automobiles	90	4 666
Industrie automobile	202	56 056

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Les constructeurs automobiles et leurs équipementiers comptent plusieurs implantations industrielles majeures dans la région. Les constructeurs disposent de trois usines d'assemblage de véhicules (Renault à Flins, PSA à Poissy et à Aulnay). Ces sites rassemblent au total 15 800 salariés. Par ailleurs, trois établissements industriels secondaires de ces mêmes constructeurs spécialisés dans la production d'organes (Renault à Choisy-le-Roi, Peugeot à Saint-Ouen et à Meudon) emploient 1 770 salariés.

Les équipementiers disposent aussi de quelques établissements industriels dont les principaux sont Magnetto à Aulnay-sous-Bois, Faurecia à Marines et Rieter automotive à Aubergenville (930 salariés en tout).

L'industrie automobile francilienne concentre 58 % des effectifs nationaux de la recherche et développement du secteur avec plusieurs établissements majeurs, notamment le Technocentre de Renault à Guyancourt. Ce dernier compte, à lui seul, près de 9 000 salariés et il accueille environ 3 000 salariés de prestataires externes et de sous-traitants. Le centre de recherche et développement de PSA à Vélizy-Villacoublay compte également plus de 6 000 salariés. Ces deux constructeurs disposent aussi de deux autres centres de recherche et développement de 3 000 salariés chacun à Rueil-Malmaison pour Renault et à La Garenne-Colombes pour PSA. D'autres centres de moindre importance sont présents, tels que le centre technique de PSA à Carrières-sous-Poissy, ou celui de Renault à Lardy. Par ailleurs, plusieurs équipementiers disposent de centres de recherche dans la région.

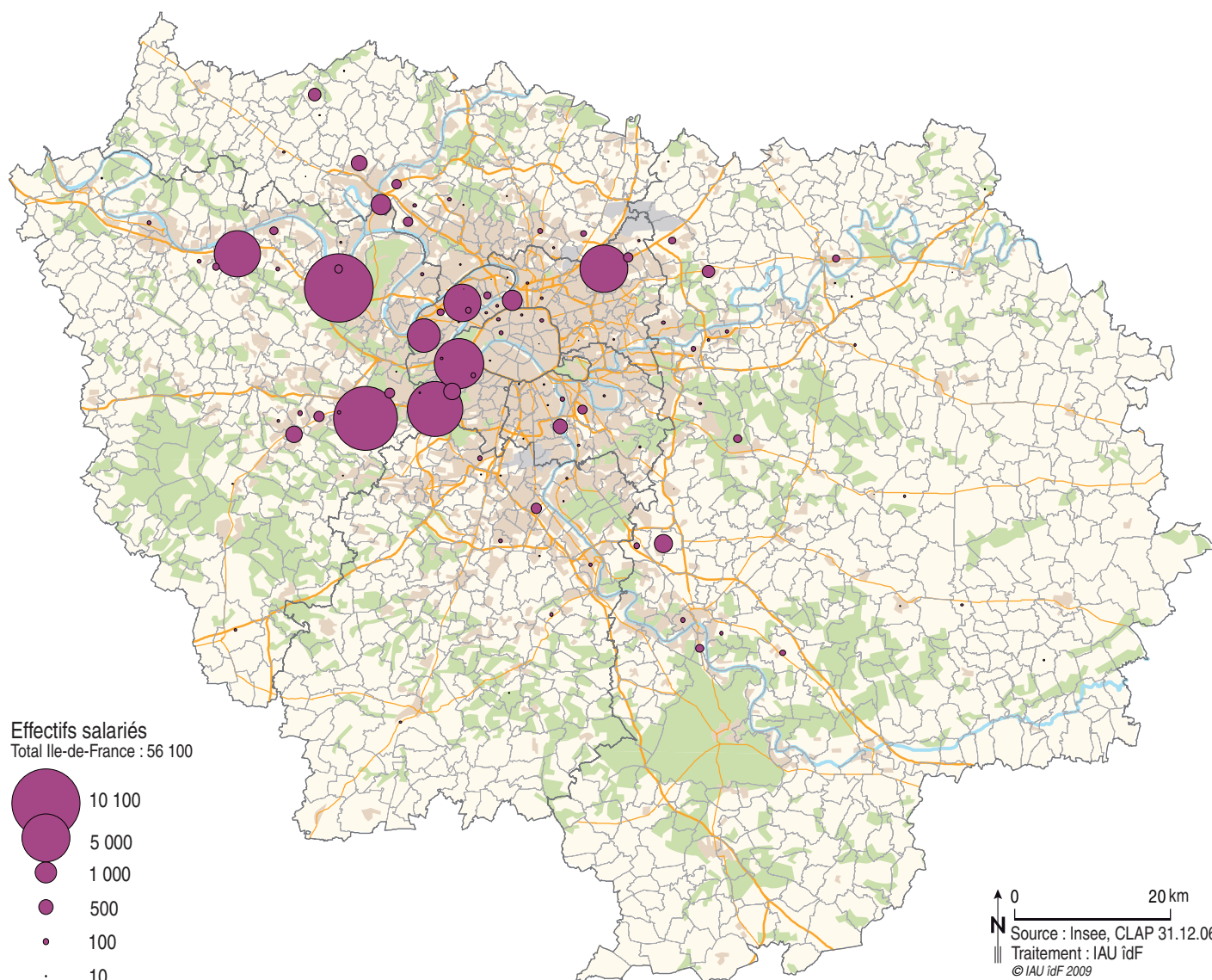
Le secteur automobile francilien est donc à la fois industriel mais aussi fortement technologique,

Effectif salarié par sexe et catégorie socioprofessionnelle

	Ouvriers	Employés	Professions intermédiaires	Cadres	Total
Hommes	15 769	783	12 520	16 314	45 386
Femmes	1 989	1 384	2 976	4 273	10 622
Ensemble	17 758	2 167	15 496	20 587	56 008
Part des femmes	11,2 %	63,9 %	19,2 %	20,8 %	19,0 %
Part PCS	31,7 %	3,9 %	27,6 %	36,7 %	100,0 %

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹Cet article ne prétend pas décrire entièrement la présence des industriels de l'automobile dans la région puisque certains établissements comme des sièges ou des centres de R&D sont répertoriés dans d'autres secteurs. Ainsi, les établissements sièges du groupe PSA, de Peugeot et de Citroën, situés dans le 16^e et le 17^e arrondissements (plus de 3 000 salariés au total) sont comptabilisés dans la catégorie administration d'entreprise, alors que celui de Renault à Boulogne-Billancourt est bien intégré au secteur. Il en va de même pour les 1 300 salariés du siège de Faurecia à Etampes. Par ailleurs, le centre technique de Renault à Lardy (près de 2 000 salariés) est comptabilisé dans la catégorie Analyses, essais et inspections techniques. C'est aussi le cas pour plusieurs équipementiers dont Valeo pour lequel seule une partie des 3 300 salariés qu'il compte en Ile-de-France ont pour activité « fabricant pour équipement automobile »...



tout en comprenant de grands centres de décisions. Il en résulte un profil socio-professionnel particulier. En effet, la proportion d'ouvriers y est particulièrement élevée. Ces derniers représentent 32 % du total, soit six points de plus que l'ensemble de l'industrie francilienne. Parallèlement, la catégorie des professions intermédiaires, notamment des techniciens (nombreux au sein des centres de R&D et de test), est également fortement représentée. Leur part est de 28 % alors qu'ils ne représentent que 10 % dans l'ensemble des secteurs industriels de la région. Enfin, la proportion de cadres est, elle aussi, supérieure à ce que l'on trouve dans l'ensemble de l'industrie (37 % contre 33 %) qui, elle-même, bénéficie d'un taux d'encadrement supérieur à la moyenne régionale (27 % tous secteurs confondus).

L'industrie automobile reste peu féminisée au regard des autres industries (19 % contre 35 % pour l'ensemble de l'industrie). Cette faible présence féminine est nettement marquée dans la catégorie des ouvriers : seulement 11 % sont des femmes, alors qu'elles représentent 39 % des effectifs ouvriers dans l'industrie en général. A l'autre bout de la

hiérarchie, les femmes représentent 21 % des cadres du secteur. C'est peu comparé aux 31 % de femmes dans l'industrie et aux 40 % dans l'ensemble des secteurs.

Les filières automobiles francilienne et normande ont bénéficié du label de pôle de compétitivité sous le nom de Movéo.



En 2006, 925 000 véhicules ont été produits en Ile-de-France.

Les éco-industries produisent des biens et des services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dégâts occasionnés à l'environnement, tels que les atteintes à la qualité de l'eau, de l'air et des sols (☞ bibliographie 5). Le terme d'éco-industries sera employé pour les entreprises proposant des technologies et des produits, et le terme d'éco-services pour celles proposant des services. Le terme d'éco-activités fait référence, quant à lui, à l'ensemble de la filière. Les éco-industries françaises occupent le 4^e rang mondial après les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne (☞ bibliographie 6).

Dans ce chapitre, nous traiterons des activités curatives liées à la gestion de la pollution, en particulier le traitement de l'eau et des déchets, ainsi que le recyclage. C'est une définition restrictive car le champ des éco-industries s'étend aux techniques et produits peu polluants, ainsi qu'à la gestion des ressources. La branche curative est cependant largement majoritaire et constituée d'activités formant le noyau dur de l'ensemble de l'activité des éco-entreprises. Les activités

préventives, encore marginales, visent à introduire des modifications dans la conception et le fonctionnement même des systèmes de production et des établissements humains, afin de limiter à la source les émissions polluantes et les atteintes aux milieux et aux écosystèmes, tout en réduisant l'usage des énergies et autres ressources non renouvelables. Ainsi, le photovoltaïque, l'éolien ou encore la géothermie sont-ils associés principalement au secteur de l'énergie, sans que l'on puisse encore, à travers la nomenclature, les distinguer de la production d'électricité en général. De même, la production ou l'installation de matériaux permettant une efficacité énergétique des bâtiments, sont souvent rattachées soit au secteur de la fabrication, soit au secteur de la construction. C'est pourquoi une recherche sur la filière complète ne relève pas d'un simple décompte des établissements et des effectifs répertoriés dans une nomenclature d'activité comme celle de la NAF.

En décembre 2006, l'Ile de France compte 1 332 établissements dont l'activité principale est consacrée aux éco-industries, employant 28 500 salariés. Plus de 40 % de ces salariés travaillent à l'enlèvement et au traitement des ordures ménagères et plus de 10 000 se consacrent à la collecte et au traitement des eaux usées. La « récupération des matières métalliques ou non métalliques » reste marginale dans ce secteur, employant 3 500 salariés, dont un millier en Seine-Saint-Denis. Globalement, 3 salariés des éco-industries sur 10 exercent leur métier à Paris, principalement dans le secteur de la collecte et du traitement des déchets.

Le secteur des éco-industries, en mobilisant 28 500 salariés, affiche un poids relativement faible dans l'économie régionale (0,5 %). A ce titre, il ne constitue pas une spécificité économique de la région. En revanche, il est constitué d'un ensemble d'activités en plein essor si on le rapporte à la fois à l'accroissement des volumes de déchets produits par les ménages et les entreprises, à la complexification des procédures de tri-traitement-recyclage et aux évolutions réglementaires qui incitent au développement de nouvelles technologies dans tous les segments de la filière.

Trois départements se distinguent par une sur-représentation du poids des éco-industries dans les moyennes régionale et nationale : l'Essonne, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis. Bien qu'essentiellement dispersée, l'activité répond cependant à une logique historique d'implantation le long de la Seine et en Seine-Saint-Denis pour au moins deux raisons :

- la nécessité de se situer à proximité des gisements de déchets collectés (ordures ménagères, papiers, ferrailles), d'où la forte représentation de la Seine-Saint-Denis dans les activités de récupération (notamment des communes de Saint-Denis, de La Courneuve et de Villetaneuse) ;

- la recherche de sites plus éloignés de l'urbanisation et/ou bien desservis par les axes de com-

Implantation des établissements en Ile-de-France

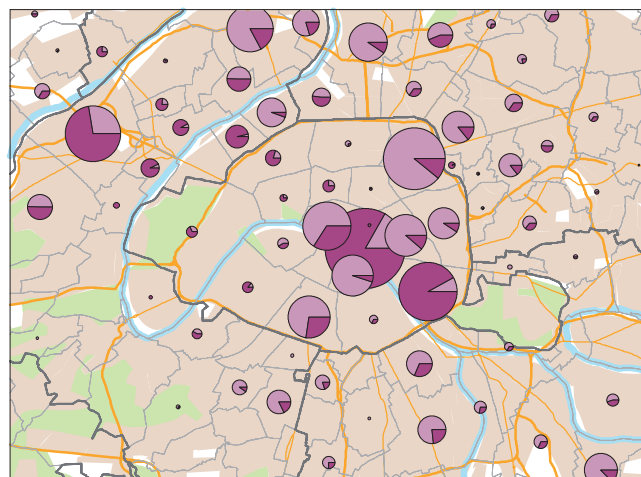
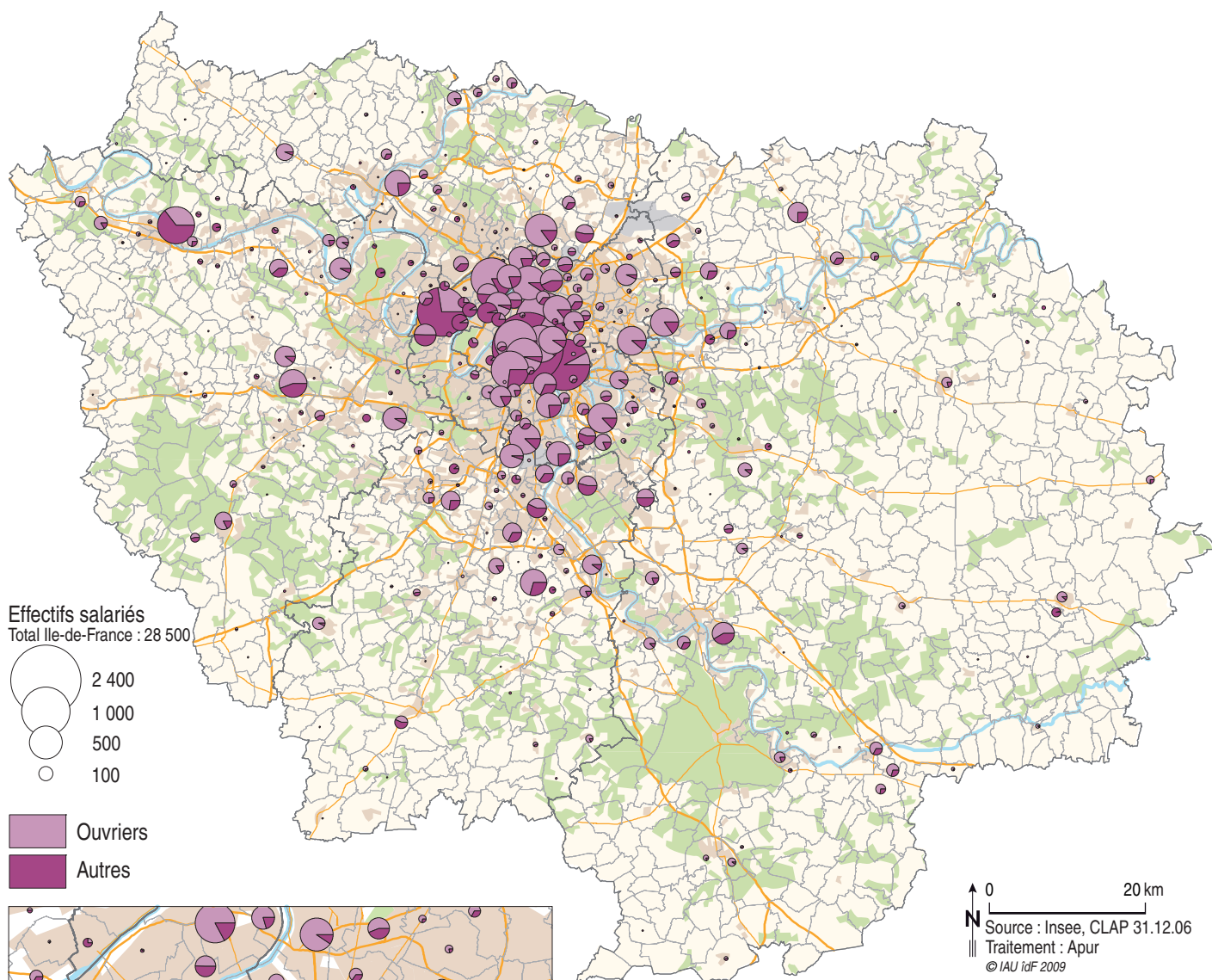
	Nombre d'établissements	Localisation des établissements (en %)
Paris	128	9,6
Hauts-de-Seine	161	12,1
Seine-Saint-Denis	195	14,6
Val-de-Marne	124	9,3
Seine-et-Marne	230	17,3
Yvelines	200	15,0
Essonne	153	11,5
Val-d'Oise	141	10,6
Ile-de-France	1 332	100,0
Bassin parisien	3 906	
France métropolitaine	13 584	

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Part des hommes et des ouvriers

	Effectif salarié	Dont hommes	En %	Dont ouvriers	En %
Paris	8 671	6 418	74,0	4 480	51,7
Hauts-de-Seine	3 832	3 033	79,1	2 035	53,1
Seine-Saint-Denis	3 294	2 903	88,1	2 535	77,0
Val-de-Marne	2 696	2 484	92,1	2 088	77,4
Seine-et-Marne	2 612	2 188	83,8	1 842	70,5
Yvelines	2 856	2 235	78,3	1 749	61,2
Essonne	2 671	2 315	86,7	1 829	68,5
Val-d'Oise	1 840	1 589	86,4	1 346	73,2
Ile-de-France	28 472	23 165	81,4	17 904	62,9

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006



munication, pour les activités les plus lourdes, consommatrices d'espace et, du moins à l'origine, génératrices de nuisances ou de risques (bibliographie 7).

Huit emplois sur dix sont occupés par des hommes, soit un rapport nettement supérieur à la part des hommes dans l'emploi salarié régional total (53 %).

63 % des emplois sont occupés par des ouvriers, loin devant la moyenne régionale, toutes activités confondues, qui se situe à 18 %.

Parmi les plus grands employeurs, figurent différents services de la Ville de Paris (direction de la propreté et de l'eau, en charge de la collecte des 1,2 million de tonnes de déchets produits chaque année à Paris) ainsi que le SIAAP, syndicat en charge du transport et du traitement des eaux usées, puis des établissements marchands, tels que Véolia, Sepur ou encore Nicollin SA.

Les 59 établissements de 100 salariés ou plus du secteur emploient 16 720 salariés. L'activité est donc très concentrée puisque moins de 5 % des établissements emploient près de 60 % des salariés de la filière. La moyenne régionale (toutes activités confondues) est de 0,8 % d'établissements de 100 salariés ou plus concentrant 51 % des salariés. De ce fait, la taille moyenne des établissements du secteur s'établit à 21, contre 6 salariés par établissement pour l'ensemble des activités présentes en région Ile-de-France.

Les éco-activités se sont développées jusqu'à présent sans véritable structuration. C'est pourquoi le pôle de compétitivité Advancity a été chargé par l'Etat d'ajouter un volet « écotecnologies » aux thématiques de la ville et de la mobilité durables, et doit également piloter l'animation de cette filière. Ce pôle travaillera en complémentarité avec les autres pôles nationaux dédiés au développement durable (Axelera, Tenerrdis, Cap Energie...).

Chimie-pharmacie

L'industrie chimique et la pharmacie emploient 72 300 salariés en Ile-de-France, soit 14 % des effectifs de l'industrie francilienne. La pharmacie est particulièrement bien représentée.



En décembre 2006, l'Ile-de-France compte 2 100 établissements de chimie-pharmacie, employant 72 300 salariés, dont plus de la moitié localisés à Paris et dans les Hauts-de-Seine. L'industrie pharmaceutique francilienne regroupe 42 % des établissements du secteur et concentre 71 % de l'emploi salarié.

La pharmacie est un secteur 2,5 fois plus représenté dans les Hauts-de-Seine que dans l'ensemble de l'Ile-de-France. L'emploi dans ce secteur est généralement plus présent en petite couronne qu'en grande couronne. A l'inverse, la chimie est plutôt davantage implantée dans les départements de la grande couronne, en particulier dans le Val-d'Oise et en Seine-et-Marne.

Toutefois, contrairement à la pharmacie, la chimie n'est pas une spécificité francilienne : ses effectifs représentent 0,4 % de l'emploi total en Ile-de-France, contre 1,4 % pour la moyenne métropolitaine. Ces proportions sont respectivement de 9,8 % et 6,4 % concernant la pharmacie.

Les emplois dans la chimie-pharmacie sont occupés à 55 % par des femmes (47 % pour l'ensemble des secteurs économiques en Ile-de-France).

La taille moyenne des établissements atteint 35 salariés, ce qui constitue un niveau nettement plus élevé que la moyenne régionale (6 salariés, tous secteurs confondus). Les emplois sont plus souvent occupés par des professions intermédiaires (43 %) et par des cadres (32 %), que dans la moyenne régionale (24 % et 28 % toutes activités confondues).

Parmi les neuf plus grands groupes pharmaceutiques mondiaux (selon le chiffre d'affaires), huit sont présents en Ile-de-France, avec notamment les laboratoires Sanofi-Aventis, GlaxoSmithKline, Astrazeneca, Merck Scharp & Dohme Chibret. Chacun de ces laboratoires emploie environ un millier de salariés.

D'autres grands établissements, tels que Janssen Cilag et Schering-Plough, emploient également un millier de salariés chacun en Ile-de-France. Enfin, L'Oréal dispose de 16 établissements de plus de 100 salariés dans la région et y emploie 5 700 personnes au total.

Au total, 165 établissements de 100 salariés ou plus emploient 53 300 salariés. L'activité est donc très concentrée avec 8 % des établissements et 74 % des salariés du secteur. La moyenne régionale (toutes activités confondues) est de 0,8 % d'établissements de 100 salariés ou plus concentrant 51 % de l'emploi salarié.

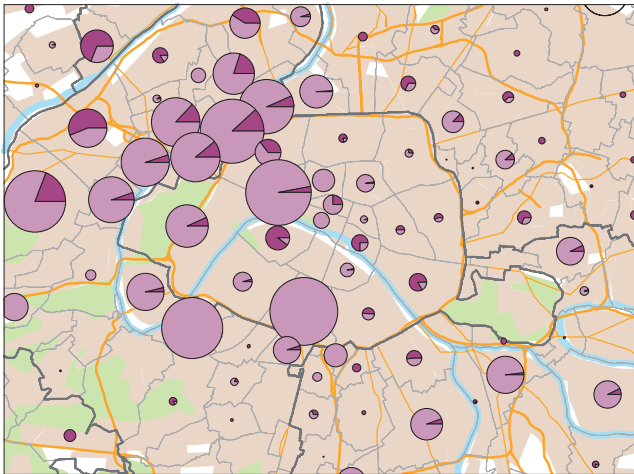
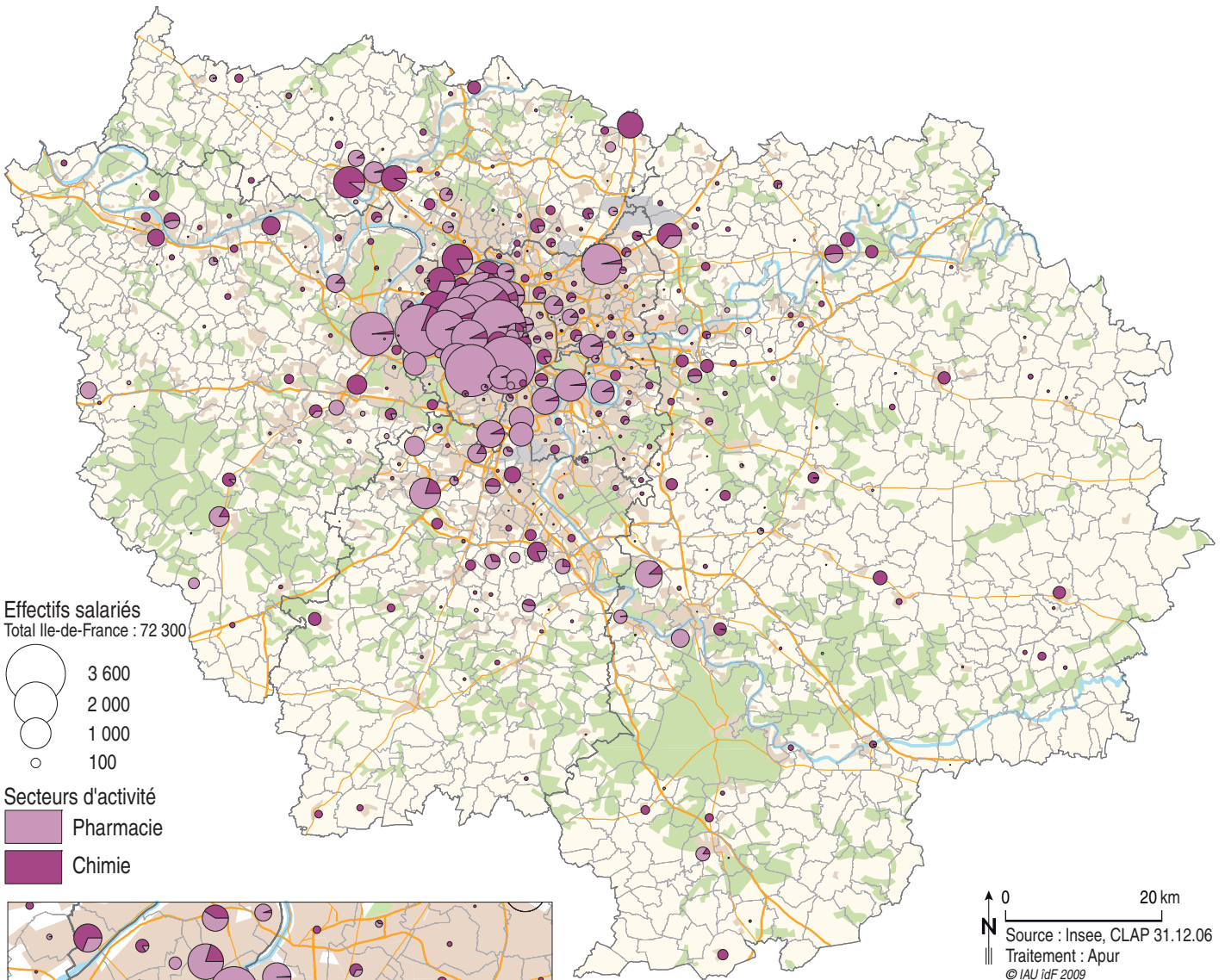
L'industrie chimique et pharmaceutique

	Nombre d'établissements	Effectif salarié	Dont pharmacie	Indice de spécificité de la chimie-pharmacie
Paris	574	11 681	10 280	51,9
Hauts-de-Seine	392	25 662	22 366	199,9
Seine-Saint-Denis	171	4 380	3 433	60,8
Val-de-Marne	158	5 690	4 851	84,8
Seine-et-Marne	237	6 108	2 163	110,9
Yvelines	204	6 817	3 963	99,9
Essonne	144	4 914	2 548	89,0
Val-d'Oise	184	7 000	1 949	135,8
Ile-de-France	2 064	72 250	51 553	100,0
Bassin parisien	3 981	187 025	86 008	161,1
France métropolitaine	11 571	455 571	142 492	149,7

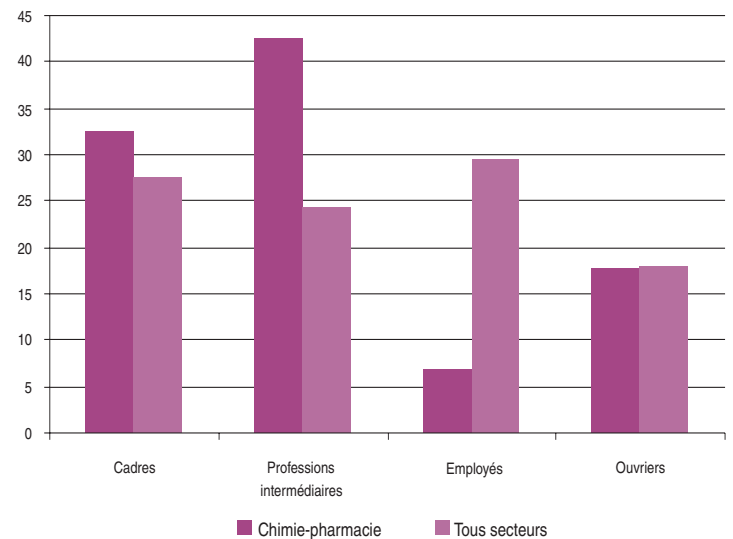
Note de lecture : l'indice de spécificité mesure le poids d'un secteur d'activité à un endroit donné par rapport au poids de ce même secteur dans un périmètre plus large. Ici, les Hauts-de-Seine, le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne présentent un indice supérieur à 100, ce qui indique une concentration des activités du secteur dans ces départements.

Mais on voit aussi que les indices du Bassin parisien, comme de la France métropolitaine témoignent finalement d'une relative sous-représentation de la région Ile-de-France.

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006



Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2009



Services à la production

Chapitre 2



Services aux entreprises	30
Activités financières	34
Flux de marchandises	36
Industries culturelles	40
Technologies de l'information et de la communication	42

Services aux entreprises

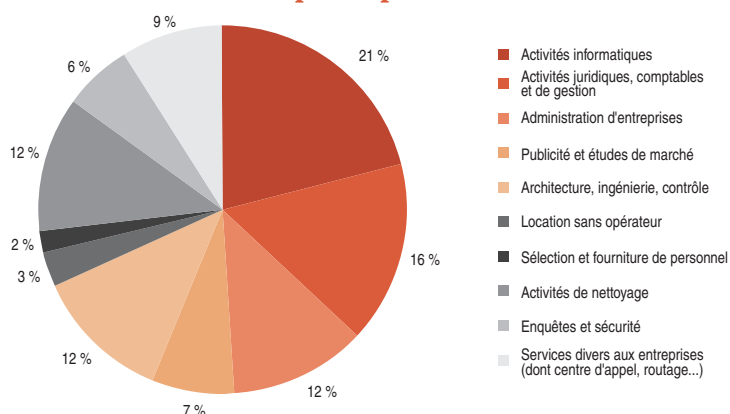
Avec plus de 900 000 salariés en 2006, représentant 40 % des effectifs nationaux du secteur, les services aux entreprises constituent un secteur majeur de l'économie francilienne. Deux tiers des effectifs relèvent des activités de conseils et d'assistance et un tiers des services opérationnels.

En 2006, le secteur des « services fournis principalement aux entreprises »¹ rassemble près de 62 000 établissements et 907 600 salariés, soit plus de 17 % des effectifs salariés franciliens. En province, ce type de services pèse en moyenne 8 % des effectifs salariés.

L'encadrement atteint un niveau élevé puisque les cadres représentent plus de 40 % de l'emploi (19 % en province), soit 12 points de plus que pour l'ensemble des activités franciliennes.

Si plus de 4 salariés sur 10 sont des femmes, celles-ci n'occupent qu'un tiers des emplois de cadres, contre la moitié des emplois d'ouvriers et d'employés pris dans leur ensemble.

Répartition des effectifs salariés des services aux entreprises par branche d'activité



Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Deux grandes catégories de services aux entreprises peuvent être distinguées, selon leur caractère plus ou moins décisionnel et stratégique dans la chaîne de production : les **activités de conseils et d'assistance**, généralement à forte valeur ajoutée, et les **services d'accompagnement dits opérationnels** où les niveaux de qualification sont généralement moins élevés. Les activités de conseils et d'assistance totalisent deux tiers des effectifs du secteur.

La répartition géographique des emplois de services aux entreprises est caractéristique d'une logique de regroupement des entreprises au centre que l'on retrouve dans d'autres métropoles. En effet, contrairement à l'ensemble des effectifs salariés qui se répartit à peu près équitablement entre Paris, petite couronne et grande couronne, les emplois de services aux entreprises se concentrent fortement au centre de l'agglomération². A eux deux, les départements de Paris et des Hauts-de-Seine polarisent près des deux tiers (63 %) des emplois du secteur.

La concentration spatiale des services aux entreprises est principalement le fait des activités de conseils et assistance, regroupées davantage au centre et à l'ouest de l'agglomération. Les services opérationnels sont également très présents au centre, mais ils sont répartis de manière plus diffuse au bénéfice notamment de l'est et du nord de l'agglomération. Hors Paris et les Hauts-de-Seine, certaines communes accueillent ainsi des effectifs importants, tels que Saint-Denis, Saint-Ouen, Montreuil, Ivry-sur-Seine, Roissy, Cergy ou les communes situées sur l'axe Vélizy/Saint-Quentin-en-Yvelines.

La répartition par catégorie socioprofessionnelle des salariés est également très contrastée. Les cadres sont majoritaires dans les services de conseils et assistance, les employés et ouvriers

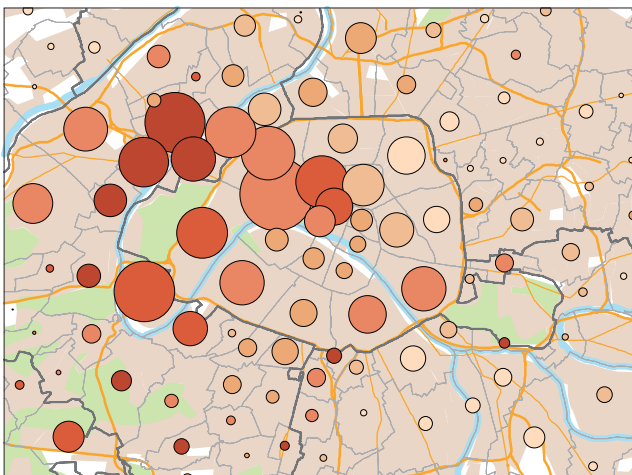
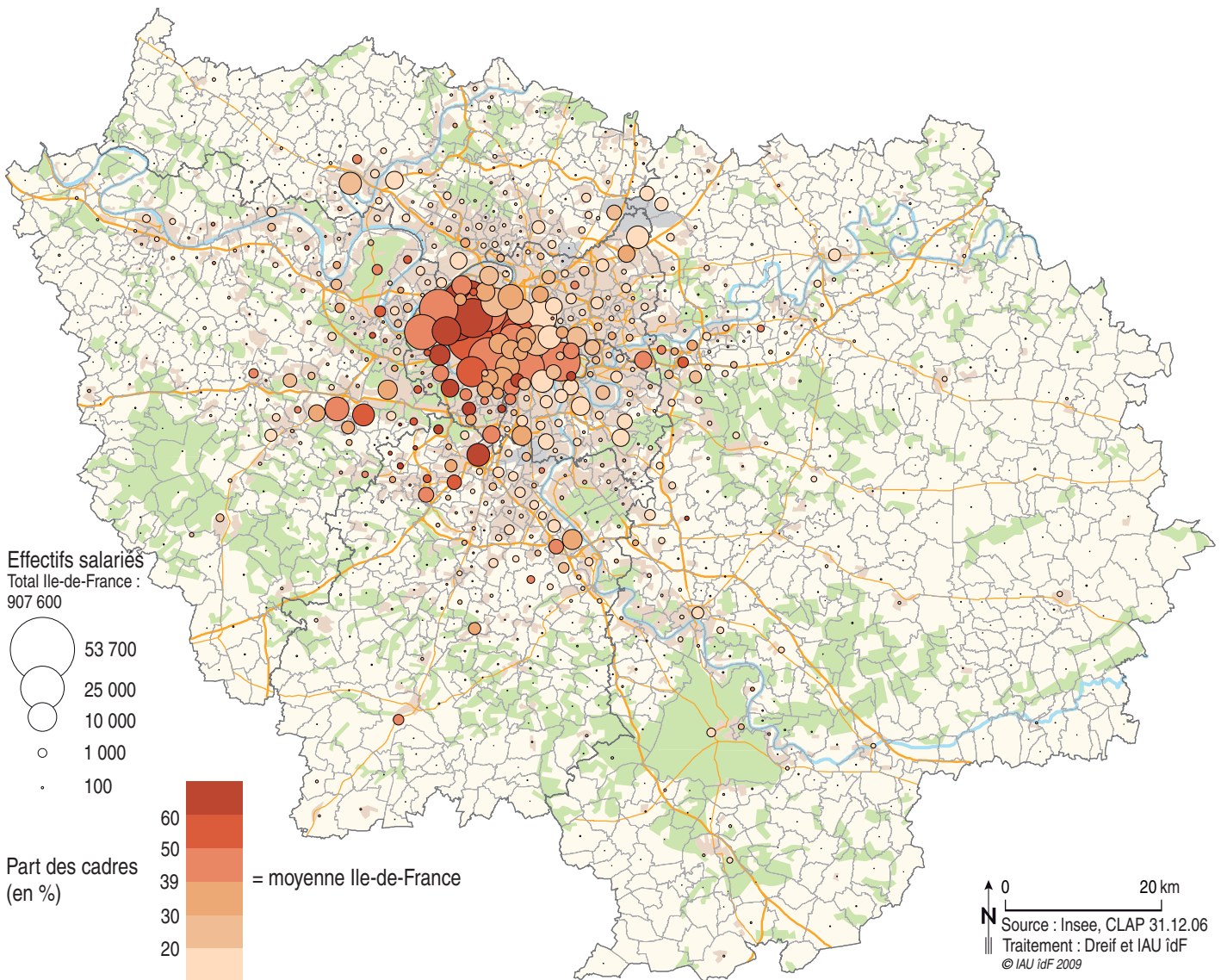
Les services aux entreprises dans les départements franciliens

Département	Nombre d'établissements	Effectif salarié	Effectif moyen par établissement	% de l'emploi dans la région	% de l'emploi du département
Paris	27 596	298 989	11	32,9	18,2
Hauts-de-Seine	10 012	270 119	27	29,8	28,8
Seine-Saint-Denis	4 011	64 852	16	7,1	12,3
Val-de-Marne	4 505	67 972	15	7,5	13,9
Petite couronne	18 528	402 943	22	44,4	20,6
Seine-et-Marne	3 600	39 783	11	4,4	9,9
Yvelines	5 004	72 162	14	8,0	14,5
Essonne	3 872	56 251	15	6,2	14,0
Val-d'Oise	3 208	37 434	12	4,1	10,0
Grande couronne	15 684	205 630	13	22,7	12,2
Ile-de-France	61 808	907 562	15	100,0	12,6

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹Est exclue la branche « Assainissement, voirie et gestion des déchets » (Code NES N34).

²Un certain nombre de salariés du secteur ne travaillent pas physiquement dans leur établissement (par exemple, activités de nettoyage, de sécurité, de SSII).



dans les services opérationnels. Les plus fortes proportions de cadres se rencontrent à Paris et dans les Hauts-de-Seine (respectivement 44 % et 54 %), et plus généralement dans le quart sud-ouest, tandis que les postes d'employés et d'ouvriers ont une localisation plus périphérique.

Le secteur des **services de conseils et d'assistance** regroupe les activités informatiques, juridiques, comptables, de conseil

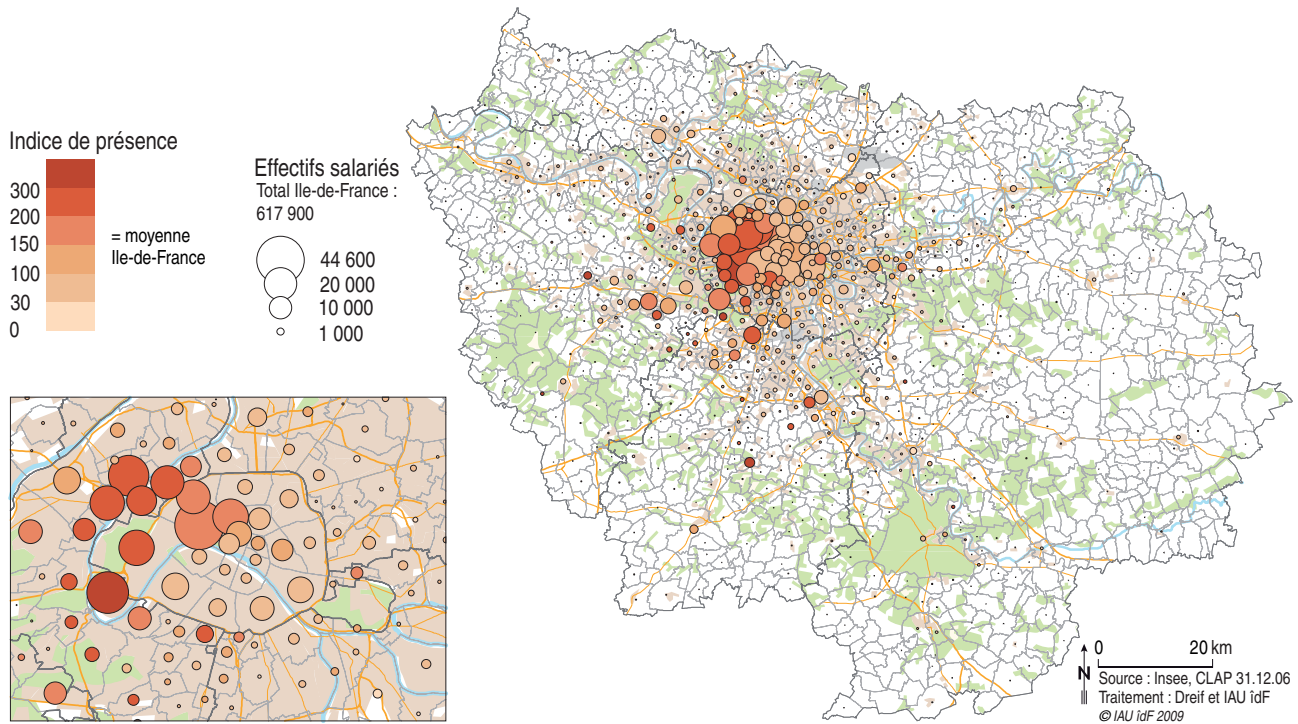
pour les affaires et la gestion, d'administration d'entreprises, de publicité, d'études de marché, d'architecture et d'ingénierie.

Ces services à forte valeur ajoutée et à fort contenu décisionnel sont caractéristiques des pôles de commandement et de certaines métropoles mondiales. En Ile-de-France, le secteur rassemble près de 618 000 salariés en 2006, soit 12 % des salariés franciliens (4,5 % en province) et 44 % des effectifs nationaux du secteur. C'est ainsi le premier secteur employeur de la région. Cette concentration en Ile-de-France est encore plus marquée pour certaines activités telles que l'administration d'entreprises (49 % des effectifs nationaux), le conseil pour les affaires et la gestion (60 %), le conseil en systèmes informatiques (61 %).

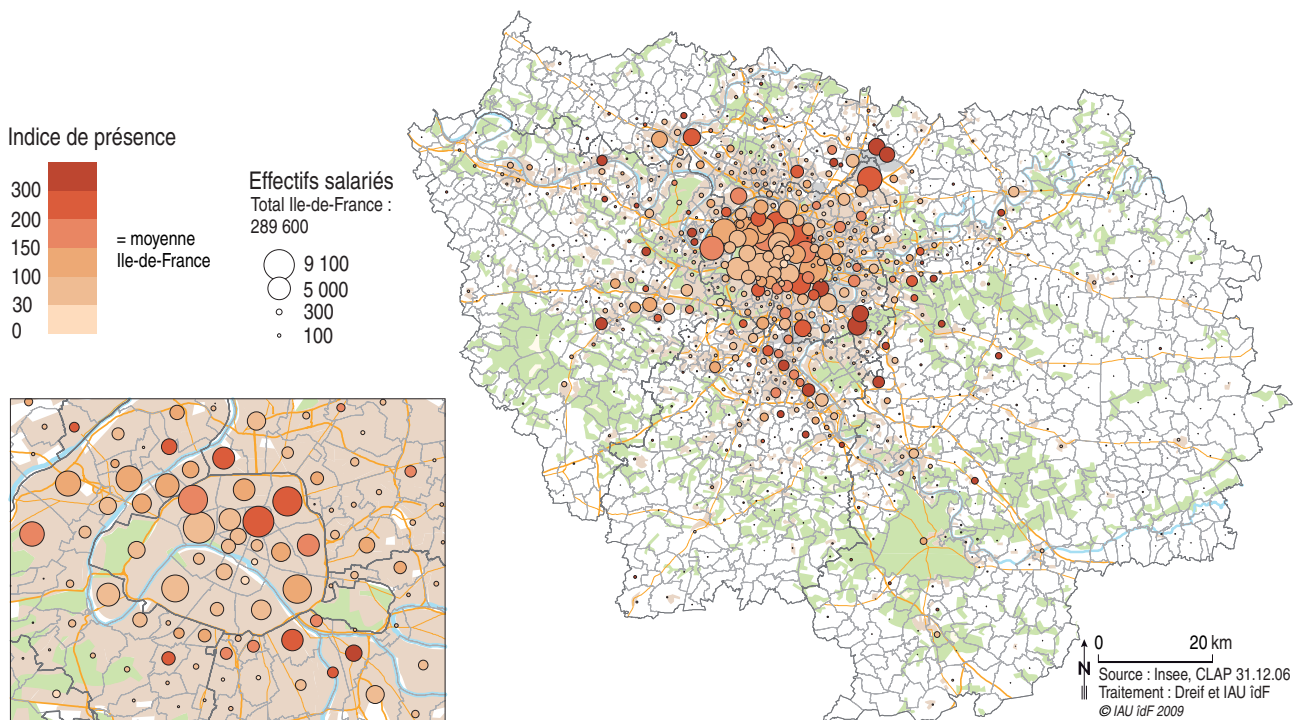
Les niveaux de qualification sont généralement élevés. 54 % des salariés occupent des postes de cadres, 26 % des postes de professions intermédiaires. Cette moyenne sectorielle recouvre toutefois de fortes variations dans les taux d'encadrement selon les branches : de 35 % dans la publicité et les études de marché à 70 % dans les activités informatiques.

Les femmes représentent 41 % des salariés et occupent un emploi de cadre sur trois et la moitié des postes de professions intermédiaires. Le taux de féminisation est également très variable suivant les branches : d'un emploi sur quatre (26 %) dans les services informatiques à plus de la moitié des emplois (57 %) dans les activités de conseil, juridiques et comptables.

Répartition des effectifs salariés des activités de conseils et d'assistance



Répartition des effectifs salariés des services opérationnels aux entreprises



La géographie des services de conseils et d'assistance est très concentrée. Les deux tiers des emplois salariés du secteur sont localisés dans trente communes (dont treize à Paris et douze dans les Hauts-de-Seine). 42 % des emplois sont concentrés dans 15 communes qui emploient plus de dix mille salariés du secteur : les neuf communes du pôle d'emploi élargi de La Défense (voir article QCA) et les six arrondissements parisiens englobant le quartier Central des Affaires ou QCA (1^{er}, 2^e, 8^e, 9^e, 16^e, 17^e). Les deux quartiers d'affaires que sont le QCA et La Défense³ regroupent 13 % des effectifs régionaux.

De même, sur les 115 établissements sièges de plus de 500 salariés du secteur que compte l'Ile-de-France, 27 sont implantés à Paris et 64 dans les Hauts-de-Seine dont 12 à Courbevoie, 10 à Boulogne, 7 à Puteaux et 7 à Levallois.

Certaines communes comme Boulogne-Billancourt, Courbevoie, Levallois et Neuilly ont ainsi plus du tiers de leurs salariés qui travaillent dans les services de conseils. Les Hauts-de-Seine dans leur ensemble sont très spécialisés avec près du quart de l'emploi salarié du département qui relève de ce secteur.

Les localisations varient néanmoins selon les activités. Le conseil de gestion, juridique et comptable est concentré pour plus du quart des effectifs de la région dans les 8^e et 16^e arrondissements de Paris et à Neuilly. Les services d'administration d'entreprises sont très présents sur le pôle de La Défense et à Paris, mais certains pôles secondaires émergent (Saint-Denis). Boulogne concentre, à elle seule, 11 % des salariés franciliens de la publicité. Les activités informatiques sont légèrement moins concentrées malgré des implantations privilégiées à Boulogne, Courbevoie (siège de Capgemini), Nanterre, Vélizy (siège de Steria, le plus grand établissement de services informatiques avec 3 200 salariés). C'est le cas également des services d'architecture et d'ingénierie avec des implantations importantes à Courbevoie, à Montigny-le-Bretonneux (deuxième commune employeuse de la branche avec 3 600 salariés derrière Courbevoie) et dans le 17^e arrondissement.

Le secteur des **services opérationnels** aux entreprises correspond aux activités d'enquête et sécurité (20 % du total des effec-

tifs du secteur), nettoyage (38 %), location sans opérateur (9 %), de sélection et fourniture de personnel (5 %) et services divers aux entreprises (28 %). Ils représentent 289 600⁴ emplois en 2006, soit 5,5 % de l'emploi francilien répartis dans près de 16 000 établissements. L'Ile-de-France regroupe le tiers des effectifs nationaux de ce type de services moins fréquemment externalisés en province (3,3 % de l'emploi salarié).

Les femmes représentent 43 % des effectifs en moyenne, leur part étant très variable selon la branche d'activité : le taux de féminisation varie de 16 % dans les enquêtes et la sécurité dont les métiers principaux sont occupés par des hommes, à 56 % dans les services divers (accueil, expertise, secrétariat et traduction, organisation de foires et salons...).

Les branches enquête et sécurité ainsi que nettoyage offrent à 93 % des emplois d'employés ou d'ouvriers. Cette part est proche de 55 % dans les branches locations (de véhicules automobiles, de machines et équipements, de linge...) et services divers et n'atteint que 35 % dans la sélection et fourniture de personnel.

Avec 11 %, le taux d'encadrement moyen du secteur se situe 17 points en deçà de la moyenne régionale tous secteurs confondus. En revanche, celui de la branche sélection et fourniture de personnel atteint 43 %, ce qui le rapproche des services de conseils et assistance aux entreprises.

La répartition des activités de services opérationnels sur le territoire régional répond à une logique de proximité avec la clientèle et se rapproche de la distribution des autres activités économiques franciliennes. Cependant, la branche sélection et fourniture de personnel est l'apanage de Paris où sont regroupés près de 50 % des établissements, notamment dans le quartier central des affaires avec une extension à Neuilly-sur-Seine. Près de 60 % des établissements de services divers sont situés dans Paris et les Hauts-de-Seine. Les activités d'enquête et sécurité sont regroupés dans le nord et l'est de Paris et de la petite couronne, ainsi que près des aéroports (4 500 salariés autour de Roissy et 2 250 à proximité d'Orly).

Le nettoyage est présent sur l'ensemble de l'Ile-de-France, mais les deux principaux établissements sont situés dans le sud du Val-de-Marne (relativement proches de la zone d'Orly), Penauille à Boissy-Saint-Léger et Gom Propreté à Sucy-en-Brie.

De par ce positionnement territorial des branches du secteur, Paris et les Hauts-de-Seine offrent 71 % des emplois de cadres, mais seulement 37 % des emplois d'ouvriers.

Effectifs salariés des services aux entreprises par branche d'activités

Secteur d'activité	Branche d'activité	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Taille moyenne des établissements	Part (en %)				
					Femmes	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Conseils et assistance	Activités informatiques	187 442	8 220	23	26,4	69,7	20,0	8,0	1,3
	Activités juridiques, comptables et conseil de gestion	148 359	18 330	8	56,7	44,4	25,9	23,6	4,8
	Administration d'entreprises	109 930	6 007	18	48,1	54,1	25,6	15,1	3,8
	Publicité et études de marché	67 305	4 816	14	55,6	35,1	32,5	22,5	8,5
	Architecture, ingénierie, contrôle	104 877	8 564	12	29,7	49,5	33,2	12,0	4,2
	Total conseils et assistance	617 913	45 937	13	41,3	53,7	26,0	15,3	3,9
Services opérationnels	Location sans opérateur	25 380	1 715	15	35,6	17,4	25,8	16,8	39,3
	Sélection et fourniture de personnel	15 540	1 997	8	54,2	42,9	21,3	23,6	11,4
	Enquêtes et sécurité	57 330	1 603	36	15,6	2,7	4,2	85,0	7,8
	Activités de nettoyage	108 967	2 801	39	49,1	2,3	4,6	7,2	85,6
	Services divers aux entreprises (dont centre d'appel, routage...)	82 432	7 755	11	55,7	21,3	23,9	31,8	22,3
	Total services opérationnels	289 649	15 871	18	43,2	10,6	12,6	31,5	45,0
Ensemble des services aux entreprises	907 562	61 808	15	41,9	40,1	21,8	20,4	16,8	

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

³Voir article « Les quartiers centraux d'affaires ».

⁴L'effectif total est sous-estimé car les emplois intérimaires, nombreux dans le secteur, ne sont pas comptabilisés dans CLAP.

Activités financières

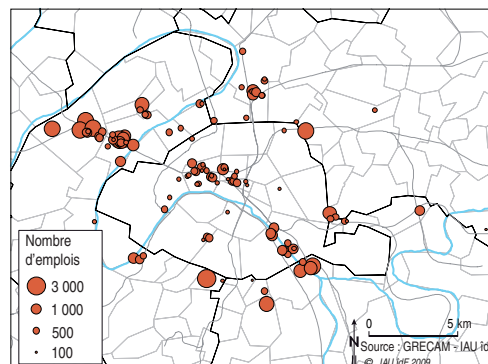
Les activités financières occupent 6,5 % des salariés franciliens, soit 291 100 personnes. Près de 62 % d'entre elles dépendent d'organismes bancaires, 25 % de compagnies d'assurances, les autres étant rattachées aux auxiliaires financiers (administration de marchés, gestion de portefeuilles...).

La région capitale accueille 40 % des emplois hexagonaux de la finance, lesquels contribuent pour les trois quarts à la valeur ajoutée nationale de cette branche d'activité. La place financière régionale se distingue par le haut niveau de qualification de ses actifs (45 % sont des cadres) et par la proportion très élevée (68 %) de salariés employés dans les établissements de plus de 100 salariés. Cette sur-concentration des emplois, notamment les plus qualifiés, renvoie à l'implantation quasi exclusive sur le sol francilien des sièges nationaux des grands organismes financiers ainsi que des banques d'affaires étrangères présents sur le marché français.

Depuis quinze ans, le poids de l'Ile-de-France dans l'emploi national s'érode mais la région renforce sa position sur les métiers les plus en pointe (telle la gestion des risques) et les fonctions les plus stratégiques (comme les activités de salles de marché). Les métropoles régionales ne présentent pas d'avantages comparatifs suffisants, notamment en termes de qualification de la main-d'œuvre, pour contester le rôle national et international de la place francilienne. C'est davantage la concurrence, de plus en plus vive, entre les places financières mondiales et la segmentation de la chaîne de production à l'échelle internationale qui pourraient induire des délocalisations depuis Paris vers d'autres grandes métropoles mondiales.

A l'échelle intra-régionale, la géographie très resserrée des établissements financiers traduit les besoins de concentration et de fonctionnement en réseau de ces activités. En 2006, Paris est le siège de la moitié des emplois du secteur des banques et assurances mais cette proportion

Implantations d'établissements financiers de plus de 100 salariés de 2001 à 2010



était des trois quarts en 1975. Le desserrement s'est d'abord opéré dans les années 1980 et 1990 vers La Défense où se sont installés des états majors de grandes compagnies et le long de la branche est du RER A où se sont implantées des activités de back-office (« services d'appui »). Les redéploiements d'implantations prennent de l'ampleur depuis 2000, toujours au bénéfice de La Défense mais aussi vers la périphérie parisienne. De façon schématique, les grands groupes maintiennent dans l'ouest de Paris une adresse prestigieuse (sièges directionnels) et redéplient leur corps exécutant (sièges administratifs) vers La Défense ou Paris Rive Gauche. Les services opérationnels et les fonctions support sont dirigés vers les nouvelles adresses tertiaires péri-centrales (Saint-Denis, Montreuil...), alors que le back-office (services clientèle...) est repoussé plus loin en périphérie, comme en témoigne la bien moindre proportion d'emplois de cadres dans les départements de grande couronne. Ces redéploiements procèdent d'une politique de maîtrise des coûts immobiliers qui organise les implantations plus ou moins loin du centre selon leur rôle stratégique ou leur valeur ajoutée. Cette hiérarchisation spatiale se traduit par une proportion d'emplois de cadres nettement plus élevée à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

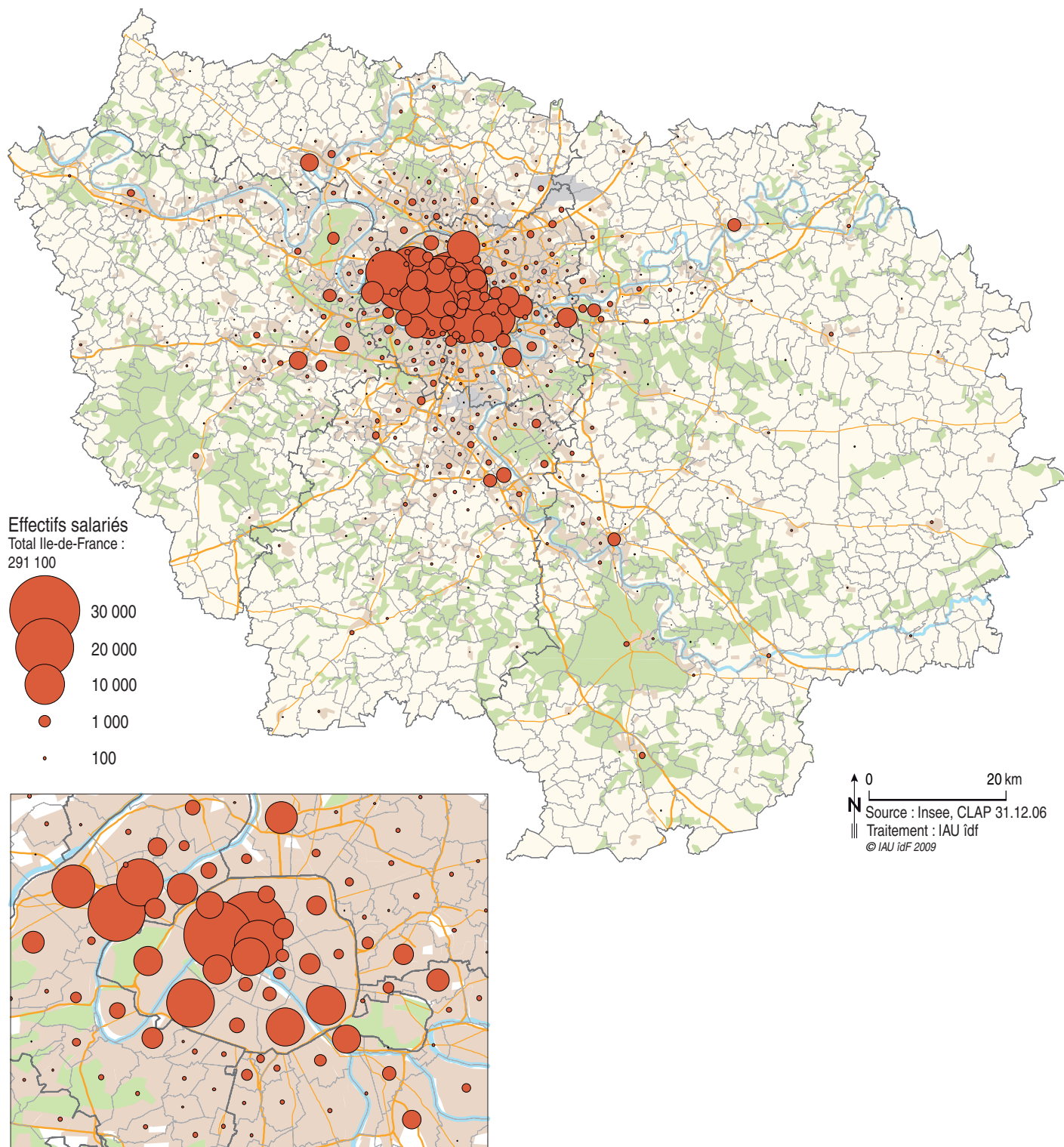
La localisation des emplois à la commune matérialise le desserrement très contenu et polarisé des activités financières. Les quartiers centraux (1^{er}, 2^e, 8^e, 9^e arrondissements de Paris) totalisent 29 % des effectifs régionaux dont le tiers se concentre dans les quartiers de l'Opéra et de la Bourse. La Défense et ses « faubourgs »¹ (notamment Seine-Arche à Nanterre que les 6 000 salariés du siège d'AXA ont investi en 2006) polarisent 16,5 % des emplois de l'industrie financière. L'ensemble formé par Bercy et Paris-Rive-Gauche en accueille 7 % et s'érige en quartier financier depuis l'emménagement de la

Effectif salarié et proportion de cadres dans les activités financières

	Effectif salarié	Part du département	Part des cadres
Paris	149 200	51 %	48 %
Hauts-de-Seine	74 030	25 %	50 %
Seine-et-Marne	17 371	6 %	35 %
Val-de-Marne	18 444	6 %	37 %
Petite couronne	109 845	37 %	45 %
Seine-et-Marne	7 519	3 %	23 %
Yvelines	10 791	4 %	28 %
Essonne	7 891	3 %	24 %
Val-d'Oise	5 818	2 %	20 %
Grande couronne	32 019	12 %	24 %
Ile-de-France	291 064	100 %	45 %

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹Puteaux, Courbevoie et Nanterre.



Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de la Banque Populaire. Charenton et Saint-Denis se hissent parmi les 15 communes ou arrondissements dans lesquels on dénombre 5 000 emplois financiers, grâce aux arrivées du Crédit Foncier et de Natixis dans la première et de l'assureur Generali dans la seconde. Les arrondissements parisiens et leurs prolongements à l'ouest, Issy-les-Moulineaux et Levallois ainsi qu'à l'est, Fontenay-sous-Bois, où Axa et la Société générale sont solidement implantés, complètent ce classement. Quinze autres communes comptent entre 2 000 et 5 000 salariés. Plusieurs d'entre elles se sont ouvertes à la finance depuis 2000 grâce à des relocalisations d'entreprises en provenance de Paris.

C'est le cas de Montreuil (pôle informatique BNP) ou de Bois-Colombes (Aviva). D'autres s'apprentent à accueillir, d'ici 2012, plusieurs milliers d'emplois avec l'arrivée annoncée de grands comptes comme à Pantin (BNP Securities), Villejuif (LCL) ou Nanterre (BNP assurances).

Quelques pôles de fixation des activités financières se dessinent hors du cœur de l'agglomération comme Montigny-le-Bretonneux, Cergy ou Noisy-le-Grand. S'y concentrent, les antennes régionales de banques de détail et des activités de back-office (« services d'appui »), notamment informatiques. Enfin, se superpose à la géographie polarisée des grands établissements celle bien plus diffuse du réseau des agences bancaires et des courtiers en assurance qui se localisent à proximité de leur clientèle.

Flux de marchandises

L'activité du commerce de gros et des transports de marchandises regroupe 424 000 salariés en 2006, représentant un peu plus de 8 % des effectifs salariés d'Ile-de-France. Cette proportion est supérieure d'un point à la moyenne de province.

Les activités de flux de marchandises (commerce de gros, transport routier de marchandises et activités connexes) couvrent une partie importante mais incomplète de la « logistique¹ », champ d'activité difficile à apprécier pleinement au moyen de la NAF. Cet ensemble est néanmoins cohérent, organisé et centré autour de la mobilité et du traitement des marchandises.

Ainsi, il est possible de dessiner les contours d'un secteur de la « logistique » qui représente 424 000 emplois salariés² et se répartit entre le commerce de gros (72 %) et le transport de marchandises (28 %).

Les secteurs du commerce de gros et du transport de marchandises

Secteur d'activité	Effectif salarié	Répartition des effectifs	Etablissements employeurs	Nombre moyen de salariés
Commerce de gros	304 413	71,8 %	25 400	12
Transport routier de marchandises (et activités connexes)	119 608	28,2 %	6 464	19
Ensemble	424 021	100,0 %	31 864	13

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

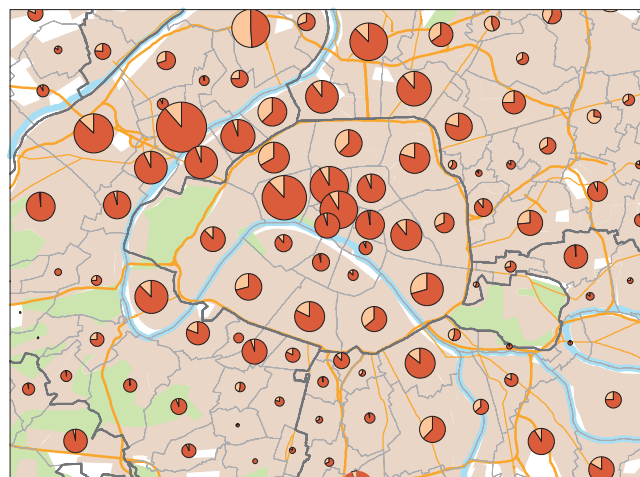
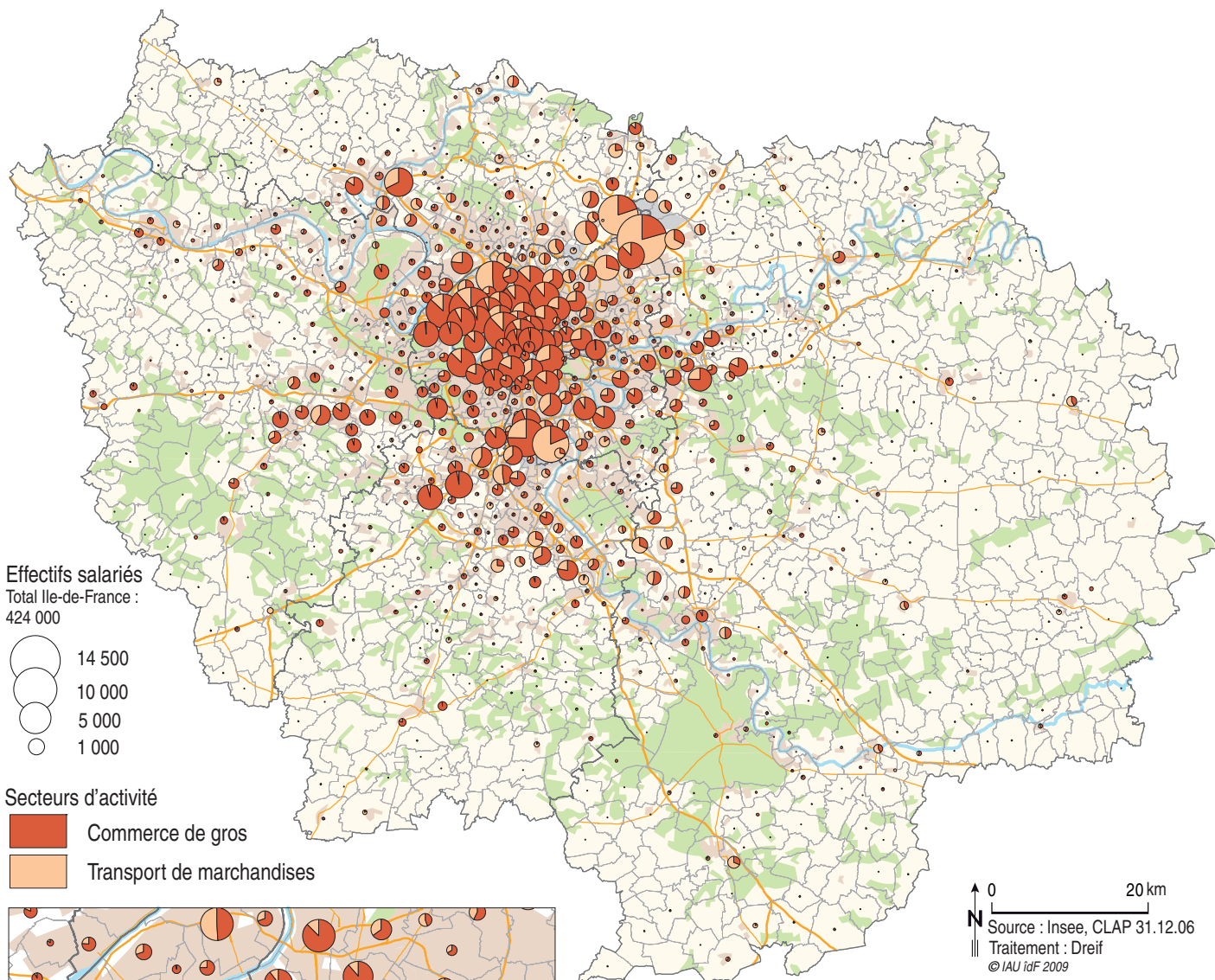
Répartition des effectifs par département

	Commerce de gros	Transport de marchandises (et activités connexes)	Ensemble	Part dans le total Ile-de-France (en %)	Part dans l'emploi total (en %)
Paris	57 529	11 485	69 014	16,3	4,2
Hauts-de-Seine	62 067	11 453	73 520	17,3	7,8
Seine-Saint-Denis	40 995	25 157	66 152	15,6	12,6
Val-de-Marne	37 381	16 708	54 089	12,8	11,0
Petite couronne	140 443	53 318	193 761	45,7	9,9
Seine-et-Marne	26 111	17 057	43 168	10,2	10,7
Yvelines	27 709	6 088	33 797	8,0	6,8
Essonne	30 578	11 941	42 519	10,0	10,6
Val-d'Oise	22 043	19 719	41 762	9,8	11,1
Grande couronne	106 441	54 805	161 246	38,0	9,6
Ile-de-France	304 413	119 608	424 021	100,0	8,0

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹Une partie de l'activité logistique se trouve encore « internalisée » dans d'autres secteurs d'activité, notamment dans l'industrie. De plus, une fraction du transport correspond aux activités de transports ferroviaires (K01), routier de voyageurs (K02), par eau (K04), aériens (K05), spatial (K06) : fort de 180 000 salariés, il comporte également une activité de transport de marchandises qui reste par nature difficile à mesurer, même si une société comme Federal Express, à Roissy-en-France, se distingue avec 1 500 emplois. Parallèlement, certains établissements du commerce de gros ou du transport de marchandises recouvrent une activité de siège.

²Les intérimaires ne sont pas comptabilisés ici. En 2007, le taux de recours à l'intérim est de 8,4 % dans les transports, 2,9 % dans le commerce de gros (Source : Unedic, traitement Insee Ile-de-France).



La part des cadres (27 %) est proche de la moyenne régionale (tous domaines d'activités confondus). Toutefois, la structure socioprofessionnelle est très différente dans les deux secteurs : dans le transport routier de marchandises, les cadres ne sont que 11 %, alors que dans le commerce de gros, ils occupent un tiers des postes.

Le mode d'organisation spatiale de la logistique est encore largement régi par l'opposition entre le centre (et la recherche de la meilleure proximité avec les clients) et la périphérie (où les disponibilités foncières sont favorables à l'implantation de certaines fonctions).

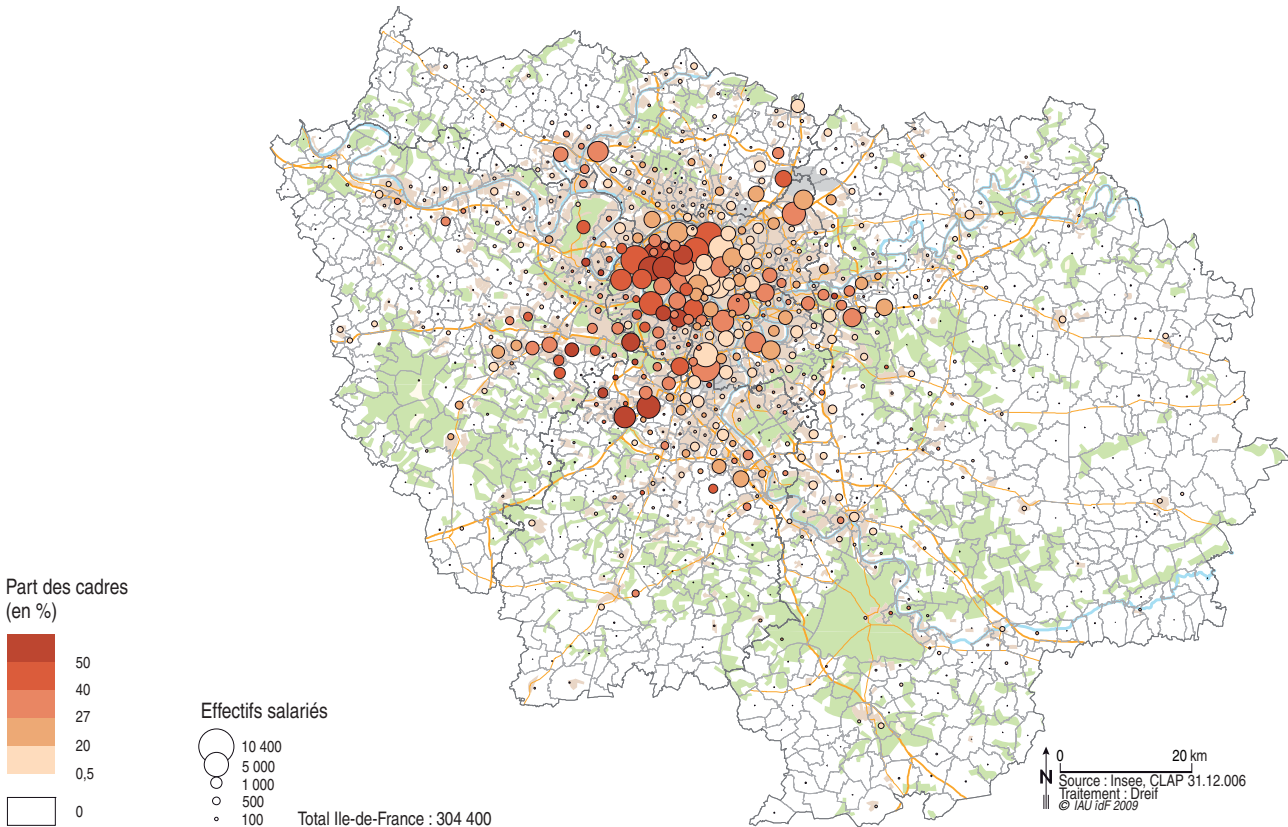
Si Paris concentre 16 % des salariés de l'ensemble du secteur, les effectifs sont également nombreux en petite couronne ; en Seine-Saint-Denis (15,6 %), mais surtout dans les Hauts-de-Seine (17,3 %). Globalement, Paris et la petite couronne accueillent 62 % des emplois.

C'est en Seine-Saint-Denis que la part du secteur dans l'emploi départemental est la plus élevée (12,6 %). Le contraste est surtout important entre d'une part, Paris (4,2 %), les Hauts-de-Seine (7,8 %) et les Yvelines (6,8 %) et d'autre part, les autres départements (plus de 10 %).

La répartition géographique est différente selon les deux secteurs :

- les emplois du commerce de gros principalement localisés à l'ouest de Paris ;
- le transport de marchandises plutôt à l'est, notamment autour des deux aéroports.

Commerce de gros



Le décalage en termes d'encadrement entre les deux secteurs (davantage de cadres dans le commerce de gros) et la localisation préférentielle des cadres à l'ouest accentuent le contraste dans la géographie de l'emploi et marquent une opposition entre l'ouest et l'est au sein de ce secteur d'activités. Les emplois du **commerce de gros** sont principalement localisés en petite couronne et à Paris qui accueillent 198 000 salariés et 65 % des emplois du commerce de gros de l'Ile-de-France (Hauts-de-Seine : 62 000 salariés, Paris : 57 500, Seine-Saint-Denis : près de 41 000 et Val-de-Marne : 37 300). Cette proportion est proche de celle que l'on trouve dans l'emploi en général (68 %). Dans le secteur des **transports de marchandises**, la répartition des effectifs entre les couronnes est plus équilibrée. Les emplois sont encore légèrement majoritairement localisés en petite couronne et à Paris, avec 54 % des salariés (64 800) de l'Ile-de-France. La Seine-Saint-Denis accueille le plus grand nombre de salariés (25 100). Les départements de grande couronne accueillent ensuite le plus d'emplois, principalement le Val-d'Oise (19 700) et la Seine-et-Marne (17 000).

En termes de géographie communale, dans le flux de marchandises, les emplois sont particulièrement localisés à l'intersection de grandes voies rapides (A1, RN 2, A6, RN 20, A5 et Francilienne) et à proximité des aéroports : Tremblay-en-France (14 500 emplois), Roissy (9 400), Orly (7 700). Les autres principales communes concernées sont Courbevoie (11 000), Paris 8^e (8 600), Rungis (8 300), Nanterre (6 700), Paris 9^e (6 400), Gennevilliers (6 300), Saint-Denis (6 100). Bien que présent dans 859 communes, le **commerce de gros** est particulièrement implanté dans quelques communes (ou arrondissements) de la zone centrale : Courbevoie (9 700 emplois dont plus de 4 700 pour IBM), Paris 8^e (7 600 emplois), Rungis (6 200 emplois), Nanterre (5 800 dont 840 pour Metro Cash), Paris 2^e (5 500 emplois), Saint-Denis (5 300 emplois).

L'un des sites les plus emblématiques du commerce de gros est le Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis, plus grand marché de produit frais au monde. Situé sur les communes de Rungis,

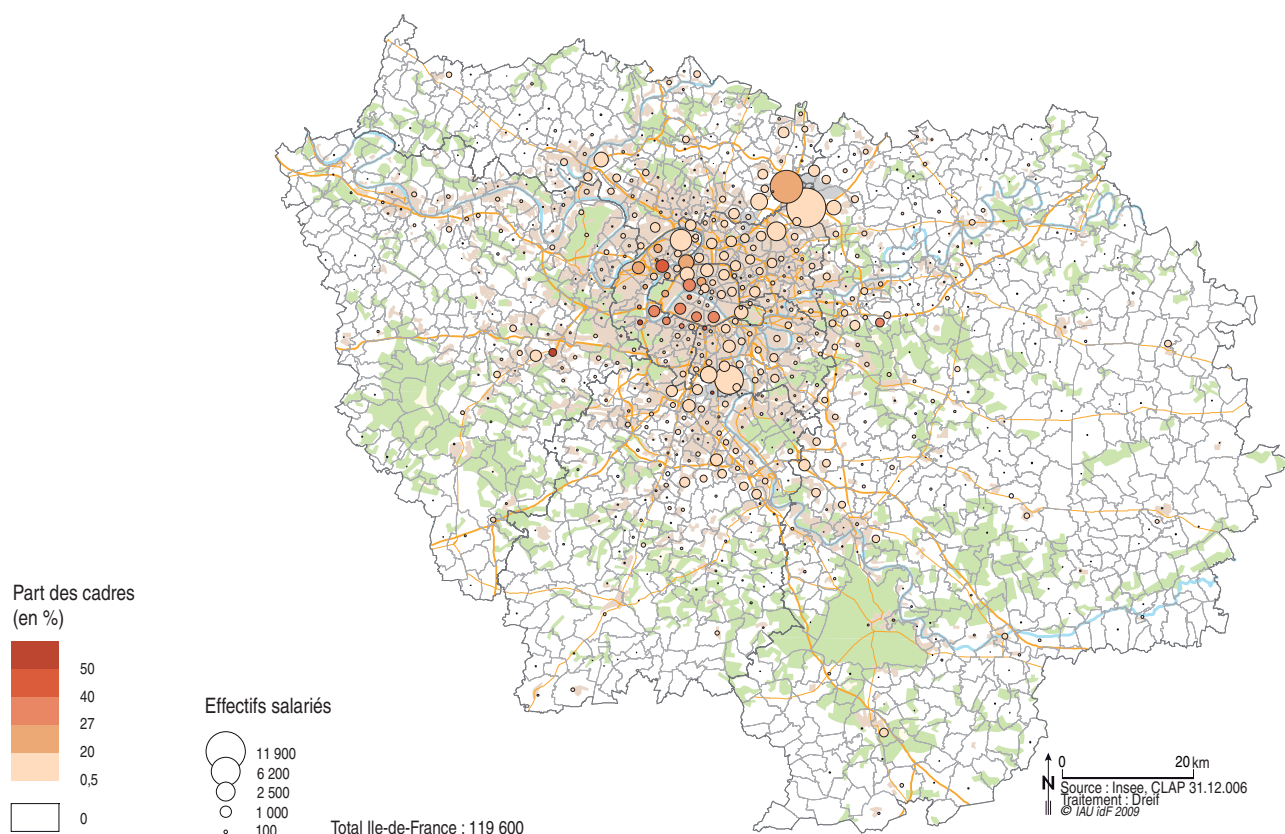
Chevilly-la-Rue et Fresnes, il totalise environ 15 000 salariés répartis dans 900 établissements³. La majorité de ces salariés (52 %) travaillent dans le commerce de gros, surtout dans des petits établissements : sur les 589 établissements du commerce de gros présents sur le MIN, 346 emploient moins de 10 salariés, 496 moins de 20 salariés, le plus gros étant Davigél avec 200.

Des fonctions "connexes" emploient également des effectifs importants : services opérationnels aux entreprises (8 %), transport routier de marchandises et organisation du transport de fret (7 %), hôtels et restaurants (4 %), et BTP (11 %) dont relève d'ailleurs le plus grand établissement du MIN (Sicra, 700 salariés). Par ailleurs, en dehors du périmètre du marché, le secteur du commerce de gros compte 3 600 salariés dans ces trois communes.

Sur les 668 communes concernées par le **transport routier de marchandises** (et activités connexes), les plus pourvues sont Tremblay-en-France (11 500 emplois dont France Handling), Roissy-en-France (7 500 emplois dont DHL Express), Orly (6 400 emplois), Gennevilliers (3 200 emplois), Aulnay-sous-Bois (2 600 emplois, mais dont la caractéristique est d'avoir surtout de petits établissements inférieurs à 200 emplois) et Rungis (un peu plus de 2 000 emplois). Le principal établissement dans ce secteur d'activités est localisé à Courbevoie (siège social de Gefco, environ 900 salariés).

³ Les chiffres cités dans ce paragraphe correspondent au périmètre du MIN, y compris la zone du « delta » et le centre administratif. Les plates formes logistiques « Sogaris » et « Sénia » ne sont pas incluses.

Transport de marchandises



Répartition des effectifs par secteur d'activité

Transport de marchandises (et activités connexes)	Effectif salarié	Poids (en %)
Transports routiers de marchandises de proximité	22 869	5,4
Transports routiers de marchandises interurbains	17 272	4,1
Déménagement	4 849	1,1
Location de camions avec conducteur	4 742	1,1
Transports par conduites	1 309	0,3
Manutention portuaire	54	0,0
Manutention non portuaire	2 344	0,6
Entreposage frigorifique	1 707	0,4
Entreposage non frigorifique	12 232	2,9
Gestion d'infrastructures de transports terrestres	5 429	1,3
Services portuaires, maritimes et fluviaux	286	0,1
Services aéroportuaires	15 565	3,7
Messagerie, fret express	10 964	2,6
Affrètement	3 733	0,9
Organisation des transports internationaux	16 253	3,8
Sous-total	119 608	28,2
Commerce de gros	Effectif salarié	Poids (en %)
Intermédiaire du commerce de gros	24 643	5,8
Commerce de gros de produits agricoles bruts	2 506	0,6
Commerce de gros de produits alimentaires	34 310	8,1
Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires	92 443	21,8
Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	41 435	9,8
Commerce de gros d'équipements industriels et agricoles	103 392	24,4
Autres commerces de gros	5 684	1,3
Sous-total	304 413	71,8
Ensemble des secteurs	424 021	100,0

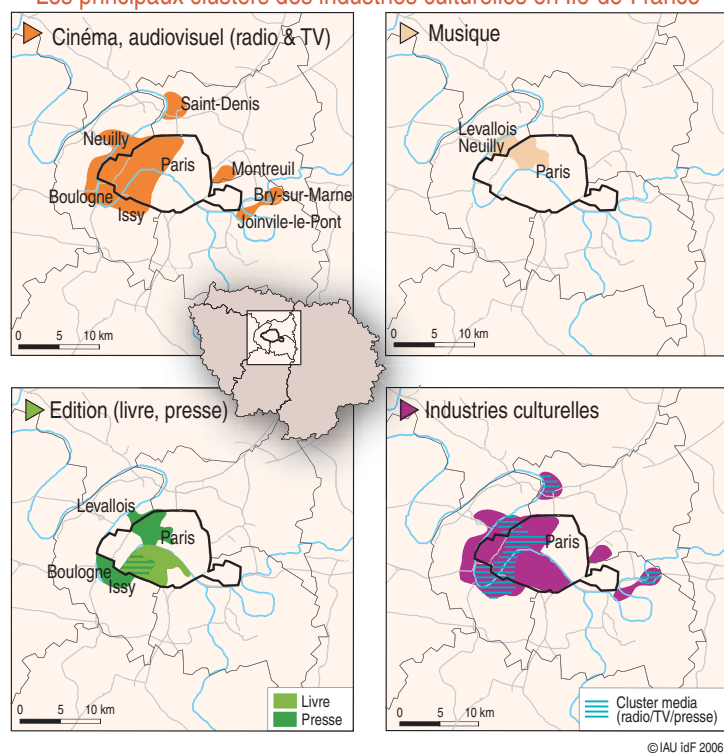
Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Industries culturelles

L'Ile-de-France occupe une place remarquable sur la scène mondiale des industries culturelles, au même titre que New York ou Londres. La région concentre plus de 48 % des effectifs salariés du secteur. Les activités culturelles contribuent au rayonnement international et à l'identité de la région, voire de la France.

Les industries culturelles emploient en Ile-de-France près de 121 900¹ salariés fin 2006, répartis dans plus de 7 900 établissements qui comptent en moyenne 15,4 salariés. Ces effectifs se répartissent pour près de la moitié (45 %) dans l'édition (dont 10 % dans le livre, 23 % dans la presse magazine, 8 % dans les journaux), pour 17 % dans l'imprimerie et la reproduction, pour 18 % dans les activités cinématographiques et vidéo, et pour 20 % dans l'audiovisuel. Il s'agit de secteurs de services où les postes de cadres sont majoritaires, à l'exception des activités d'imprimerie et

Les principaux clusters des industries culturelles en Ile-de-France



de reproduction où la part des ouvriers est sensiblement plus élevée.

Aujourd'hui, plus de 51 % des effectifs des industries culturelles franciliennes sont actifs dans les médias (audiovisuel et presse).

Ces dernières années, les industries culturelles franciliennes ont plutôt été créatrices d'emplois (bibliographie 8). Toutefois, les évolutions des effectifs au sein de ces industries ont été très contrastées : les activités cinématographiques, audiovisuelles, ainsi que la presse ont été fortement créatrices d'emplois et ont généré des revenus importants, notamment grâce à l'explosion des chaînes thématiques et à la diversification de la presse magazine.

Inversement, l'industrie du disque, l'édition de livres et surtout l'imprimerie ont réduit leurs effectifs. Les mutations industrielles et l'adoption de nouvelles technologies ont largement affecté les entreprises de ces secteurs, qui ont réalisé des gains de productivité et externalisé certaines fonctions de la chaîne de production.

Si à l'échelle nationale les industries culturelles sont polarisées par Paris, à l'échelle infrarégionale, ces industries ne sont pas uniformément réparties sur le territoire francilien. Les industries culturelles ont tendance à s'agglomérer dans des territoires concentrant l'essentiel des activités. Paris, en tant que capitale culturelle, joue un rôle essentiel sur le dynamisme de ces secteurs.

Paris et la petite couronne rassemblent plus de 90 % des effectifs salariés. Les emplois se concentrent essentiellement dans les départements de Paris et des Hauts-de-Seine ; à eux seuls, ils comptabilisent plus des trois quarts des effectifs salariés (respectivement 50 % et 28 %). La répartition spatiale des industries culturelles est marquée par la très forte concentration des emplois et des établissements dans l'ouest parisien et les communes limitrophes de la petite couronne. Cependant, de nouveaux territoires au nord de Paris émergent et les pôles de l'est parisien s'affirment.

Chaque secteur des industries culturelles tend à s'inscrire dans un lieu circonscrit, selon une

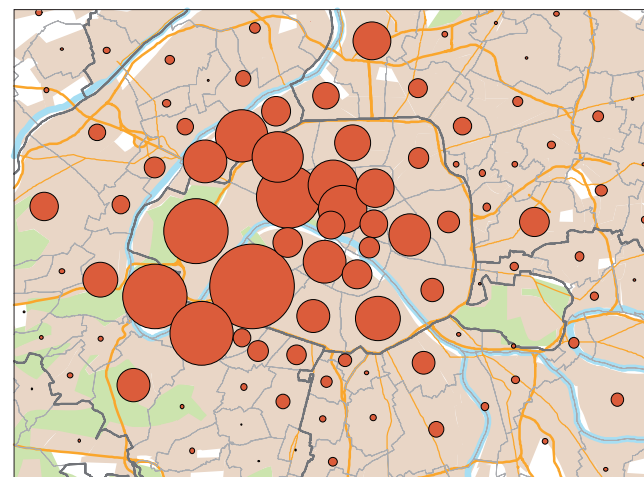
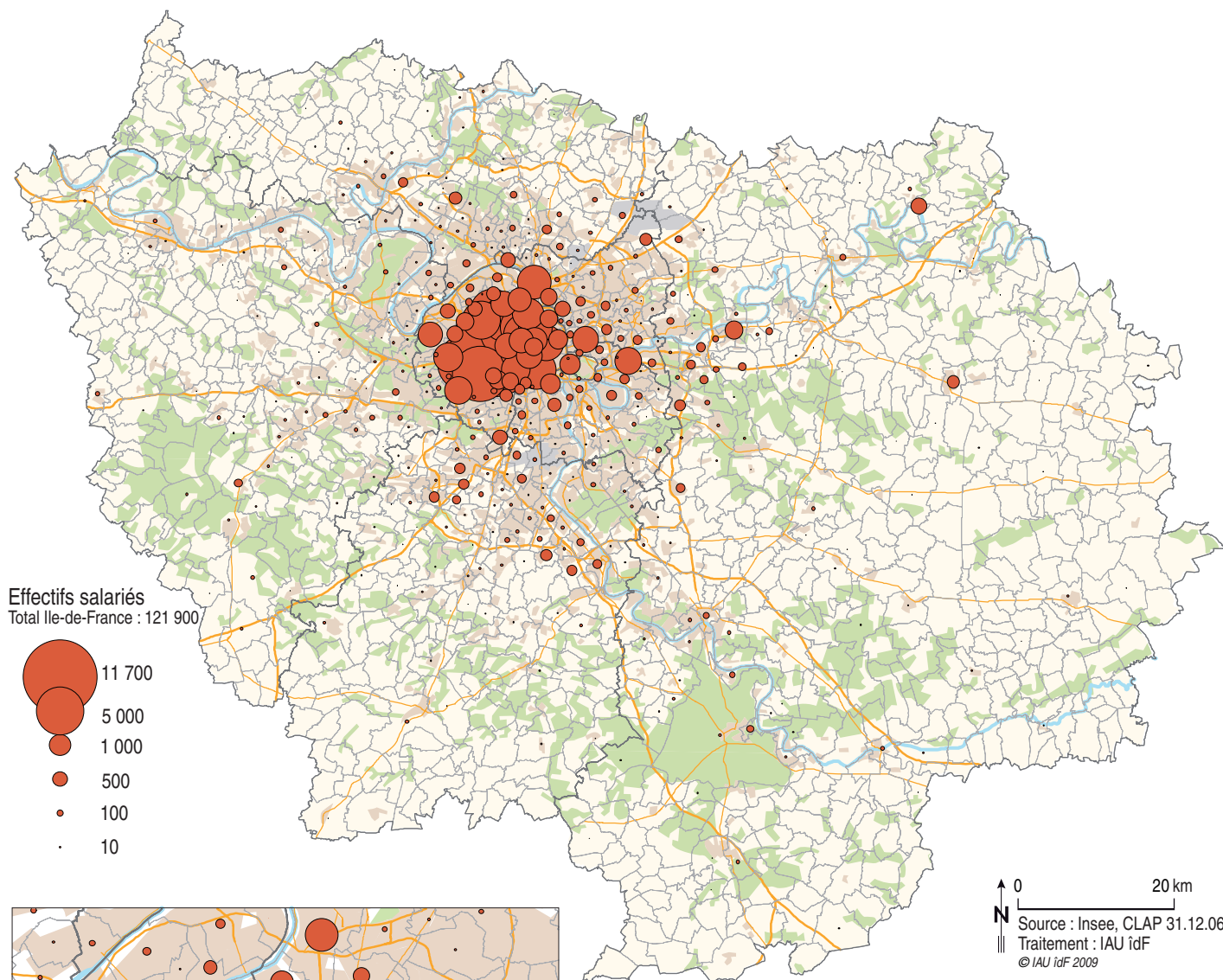
Les 10 plus grands établissements des industries culturelles

Etablissement	Activité principale	Commune	Effectif
Société nationale de radiodiffusion (Radio France)	Activités de radio	Paris 16 ^e	2 800
Hachette Filipacchi Associés	Edition de revues et périodiques	Levallois-Perret	2 000
France 2	Edition de chaînes généralistes	Paris 15 ^e	2 000
Télévision Française 1 (TF1)	Edition de chaînes généralistes	Boulogne-Billancourt	1 800
CNRS	Production de films institutionnels et publicitaires	Meudon	1 600
Bayard Presse	Edition de revues et périodiques	Paris 8 ^e	1 400
France 3	Edition de chaînes généralistes	Paris 15 ^e	1 300
Radio France Internationale (RFI)	Activités de radio	Paris 16 ^e	1 200
CANAL +	Edition de chaînes généralistes	Boulogne-Billancourt	1 100
Institut National de l'Audiovisuel (INA)	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	Bry-sur-Marne	900

NB : ce tableau classe les établissements en fonction de leurs effectifs, mais ne reflète pas la taille réelle des groupes des industries culturelles franciliennes.

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹Ce chiffre ne prend pas en compte les intermittents du spectacle qui peuvent représenter des effectifs importants, notamment dans les activités audiovisuelles et de musique.



logique de cluster. L'industrie cinématographique est scindée en un pôle technique (Plaine Saint-Denis, ainsi que l'est parisien autour de Joinville-le-Pont, Bry-sur-Marne et Montreuil) et un pôle lié à la production (Boulogne et Neuilly-sur-Seine, en continuité avec le 8^e arrondissement parisien). La télévision est rassemblée dans un pôle dans le 15^e arrondissement en continuité avec Boulogne et Issy-les-Moulineaux ; la radio est localisée dans les 8^e et 16^e arrondissements. Le pôle du livre, dans le 6^e arrondissement, se prolonge dans les 7^e, 14^e et 15^e. Le pôle musique, historiquement installé dans les 8^e et 17^e arrondissements, se redéploie vers Levallois-Perret. La presse est également divisée

en deux ensembles : un premier pôle presse s'étire du centre, notamment à partir du 2^e arrondissement, aux 8^e, 9^e et 17^e arrondissements et jusqu'à Levallois-Perret ; un second pôle presse magazine est centré sur le 15^e, Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt. Enfin, l'imprimerie, beaucoup plus éparpillée, est présente surtout en grande couronne : Mary-sur-Marne (77), Torcy (77), Saint-Ouen-l'Aumône (95), etc.

Quel est le périmètre des industries culturelles ?

Il n'existe pas de définition claire et consensuelle de ces secteurs, et le fait de classer une activité comme industrie culturelle dépend des sources consultées. En outre, le biais statistique reste toujours non négligeable.

Le champ couvert dans ce chapitre se concentre sur l'aspect industriel des activités culturelles et traite plus spécifiquement les industries du cinéma et de la vidéo, de la télévision, de la radio, de la musique, du livre, de la presse et de l'imprimerie.

Les industries culturelles étudiées ici ont en commun la production, l'édition ou la diffusion de biens culturels. Elles embrassent des activités de production débouchant sur la fabrication manufacturière de supports concrets (CD, DVD, livre...), et des activités de production de flux immatériels qui requièrent des équipements et des infrastructures pour leur fonctionnement (radio, télévision) ; manifestations culturelles, multimédia et patrimoine sont donc exclus de ce champ.

Les industries culturelles présentent un double intérêt culturel et économique en participant à l'attractivité de la France, en termes de rayonnement et d'image à l'étranger. Ces industries relèvent cependant de logiques spécifiques liées à leur caractère culturel, car elles font appel à la création et à l'immatériel tout en satisfaisant des contraintes économiques.

Technologies de l'information et de la communication

Le secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC) représentait fin 2006, près de 340 000 emplois, soit 6 % de l'emploi francilien. Il se concentre surtout dans les départements situés à l'ouest et au sud-ouest de l'Ile-de-France.

Le secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC) regroupe à la fois des activités liées à l'industrie (fabrication de machines de bureau, d'ordinateurs, de composants, d'appareils de téléphonie, d'enregistrement et de reproduction de son et d'image, d'aide à la navigation...), au commerce (commerce de gros de matériel électronique, informatique...) et aux services (télécommunications, transmissions audiovisuelles, conseils en informatique, réalisation ou édition de logiciels, location, réparation ou entretien de matériel informatique...).

Fin 2006, le secteur est constitué de quelque 33 150 établissements et emploie environ 340 000 salariés, soit 6 % de l'emploi salarié francilien.

Les femmes n'occupent que 28 % des emplois salariés, alors qu'elles représentent 47 % des emplois salariés de la région.

L'effectif moyen par établissement¹ est de 28 salariés. Seul un peu plus d'un tiers des 33 150 établissements (soit environ 11 980 établissements) emploie au moins un salarié.

Au sein des TIC, ce sont les conseils en systèmes informatiques qui représentent le plus d'emplois salariés avec 25 % des effectifs de la région. Vient ensuite les activités de réalisation et d'édition de logiciels (20 %) et les télécommunications (18 %).

La localisation des TIC montre une nette concentration de ces activités dans l'ouest et le sud-ouest de l'agglomération. Deux départements concentrent près de 62 % des effectifs régionaux : Paris, avec 39 % des établissements et 25 % des salariés et les Hauts-de-Seine avec 19 % des établissements et 37 % des salariés. Les Hauts-de-Seine concentrent davantage de gros établissements que Paris.

Les logiques d'implantation sont différentes selon les types d'activité au sein des TIC (industrie, commerce, services). Ainsi, 63 % des activités industrielles des TIC sont situées en grande couronne, et plus particulièrement dans

Les technologies de l'information et de la communication

	Nombre d'établissements	En %	Effectif salarié	En %	Part des femmes
Paris	12 878	38,9	83 371	24,7	29,6 %
Hauts-de-Seine	6 238	18,8	124 967	37,0	28,5 %
Seine-Saint-Denis	2 364	7,1	21 830	6,5	29,7 %
Val-de-Marne	2 577	7,8	20 458	6,0	30,7 %
Petite couronne	11 179	33,7	167 255	49,5	28,9 %
Seine-et-Marne	1 725	5,2	10 529	3,1	30,8 %
Yvelines	3 081	9,3	38 376	11,4	25,1 %
Essonne	2 543	7,7	25 402	7,5	26,4 %
Val-d'Oise	1 740	5,2	12 678	3,8	25,6 %
Grande couronne	9 089	27,4	86 985	25,8	26,3 %
Ile-de-France	33 146	100,0	337 611	100,0	28,4 %

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

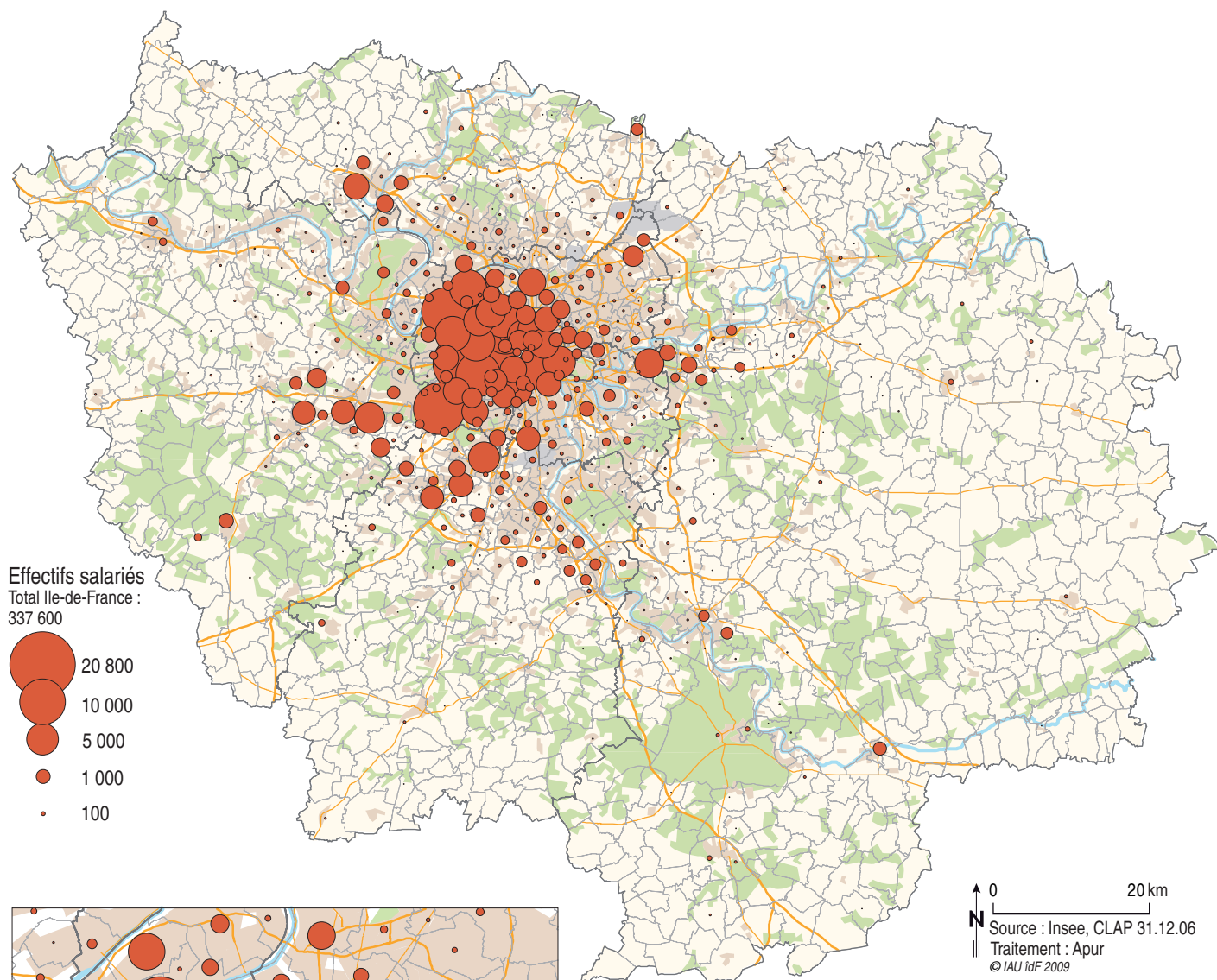
Effectif salarié par secteur et département

	Industrie		Commerce		Services		Ensemble TIC	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Paris	2 975	5,1	1 726	6,5	78 670	31,1	83 371	24,7
Hauts-de-Seine	12 221	21,1	9 948	37,5	102 798	40,6	124 967	37,0
Seine-Saint-Denis	3 537	6,1	4 025	15,2	14 268	5,6	21 830	6,5
Val-de-Marne	2 609	4,5	1 904	7,2	15 945	6,3	20 458	6,1
Petite couronne	18 367	31,7	15 877	59,9	133 011	52,5	167 255	49,5
Seine-et-Marne	3 342	5,8	1 079	4,1	6 108	2,4	10 529	3,1
Yvelines	17 835	30,7	2 233	8,4	18 308	7,2	38 376	11,4
Essonne	8 912	15,4	3 842	14,5	12 648	5,0	25 402	7,5
Val-d'Oise	6 546	11,3	1 761	6,6	4 371	1,7	12 678	3,8
Grande couronne	36 635	63,2	8 915	33,6	41 435	16,4	86 985	25,8
Ile-de-France	57 977	100,0	26 518	100,0	253 116	100,0	337 611	100,0

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹L'effectif moyen par établissement est calculé uniquement sur les établissements qui emploient au moins un salarié.

Technologies de l'information et de la communication



les Yvelines (31 %) qui accueillent quelques grands établissements comme Alcatel CIT à Vélizy, Thalès Systèmes Aéroportés à Elancourt, ou encore Nortel Networks à Chateaufort.

Les activités commerciales sont davantage concentrées en petite couronne (60 % des salariés) et notamment dans les Hauts-de-Seine (37,5 % des effectifs) avec des établissements comme IBM à Courbevoie, et la Seine-Saint-Denis (15 % des salariés) avec Xerox à Saint-Denis.

Enfin, les établissements liés aux services sont essentiellement localisés (84 %) à Paris. Mais ils ne rassemblent que

31 % des salariés en raison de leur petite taille. Certains de ces établissements sont toutefois de taille importante, à l'instar d'Accenture, dans le 13^e arrondissement. Les établissements localisés en petite couronne sont moins nombreux mais de taille plus importante. Ils emploient la moitié des salariés (53 %). Ils sont très présents dans les Hauts-de-Seine, avec Alten à Boulogne-Billancourt, SFR à Puteaux, France Télécom à Issy-les-Moulineaux ou Dassault Systèmes à Suresnes.

Dix communes regroupent 35 % de l'emploi régional, dont la moitié dans les Hauts-de-Seine et quatre arrondissements parisiens. Elles rassemblent chacune plus de 7 000 emplois dans ce secteur. Il s'agit de Courbevoie avec 20 800 salariés (IBM France, CSC Computer Sciences, Capgemini Telecom et Media...), Boulogne-Billancourt avec 17 700 salariés (Alten, Bouygues Télécom, Neuf Cégétel...), Vélizy-Villacoublay avec 12 800 salariés (Alcatel CIT, Steria, EADS...), Puteaux avec 11 300 salariés (SFR, AGF informatique...), Nanterre avec 10 700 salariés (Atos Origin Infogérance, EDS electronic datasystems...), Paris 15^e avec 9 800 salariés (Sylys France, Accenture Technology Solutions...), Paris 8^e avec 9 800 salariés (Unilog), Paris 9^e avec 9 600 salariés (Unilog, Atos Euronext Market), Issy-les-Moulineaux avec 9 400 salariés (France Télécom, Bouygues Télécom), et enfin Paris 13^e avec 7 100 salariés (Accenture, France Telecom). Ainsi, le pôle de La Défense regroupant Courbevoie, Puteaux et Nanterre concentre, à lui seul, près de 42 800 salariés soit 12,6 % de l'emploi régional dans ce secteur.



Services aux personnes

Chapitre 3



Commerce de détail	46
Tourisme et loisirs	48
Santé et action sociale	50
Education	52

Commerce de détail

Le commerce de détail¹ est une activité structurante des centres-villes et des quartiers, dont il constitue l'un des marqueurs forts d'identité. Au-delà des échanges qu'il permet, et des services à la population qu'il rend, sa localisation traditionnelle en rez-de-chaussée d'immeuble avec vitrine influe beaucoup le paysage des villes.

En décembre 2006, l'Ile-de-France compte 107 300 commerces de détail, dont 60 000 sans salarié (56 %), avec schématiquement un maillage très serré en cœur d'agglomération, tout particulièrement à Paris, et un maillage plus lâche dans le reste de la métropole régionale. Au total, les établissements employeurs comprennent 346 400 salariés. L'Ile-de-France offre 93 commerces de détail pour 10 000 habitants, un ratio proche de la moyenne hexagonale (95 pour 10 000). Comprise entre 66 et 69 en grande couronne, entre 70 et 81 en petite couronne, et 190 à Paris, cette moyenne masque de fortes disparités géographiques. Toutefois,

la prise en compte de la taille des commerces permet d'affiner ce premier constat de fortes différences.

En 2003, les grandes surfaces (> 300 m²) totalisaient 7 millions de m², implantés pour 57 % en grande couronne. Les densités les plus élevées se situent en Seine-et-Marne (☞ bibliographie 9). A l'inverse, les surfaces de vente de moins de 300 m² sont concentrées majoritairement à Paris (39,5 %) et dans les Hauts-de-Seine (11 %) (☞ bibliographie 10). Par ailleurs, l'Ile-de-France compte 13 centres commerciaux d'envergure régionale (centres commerciaux de plus de 80 000 m² de surface commerciale et principaux centres commerciaux des villes nouvelles)². A ces pôles d'envergure, s'ajoutent des concentrations de niveau interdépartemental ou intercommunal et des pôles spécialisés.

Le commerce de détail dans les départements franciliens

	Nombre d'établissements	Offre pour 10 000 habitants	Dont sans salarié	Part (en %)	Dont alimentaire	Offre alimentaire pour 10 000 habitants
Paris	41 413	189,9	23 630	57,1	7 512	34,4
Hauts-de-Seine	10 809	70,4	5 973	55,3	2 576	16,8
Seine-Saint-Denis	12 120	81,2	7 463	61,6	2 577	17,3
Val-de-Marne	9 083	70,0	4 970	54,7	2 211	17,0
Petite couronne	32 012	74,0	18 406	57,5	7 364	17,0
Seine-et-Marne	8 802	69,1	4 572	51,9	1 925	15,1
Yvelines	9 501	68,1	4 772	50,2	2 071	14,8
Essonne	7 890	65,8	4 283	54,3	1 813	15,1
Val-d'Oise	7 671	66,3	4 300	56,1	1 635	14,1
Grande couronne	33 864	67,4	17 927	52,9	7 444	14,8
Ile-de-France	107 289	93,0	59 963	55,9	22 320	19,4
<i>Bassin parisien</i>	<i>185 247</i>	<i>87,8</i>			<i>43 423</i>	<i>20,6</i>
<i>France métropolitaine</i>	<i>585 475</i>	<i>95,4</i>			<i>145 775</i>	<i>23,7</i>

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

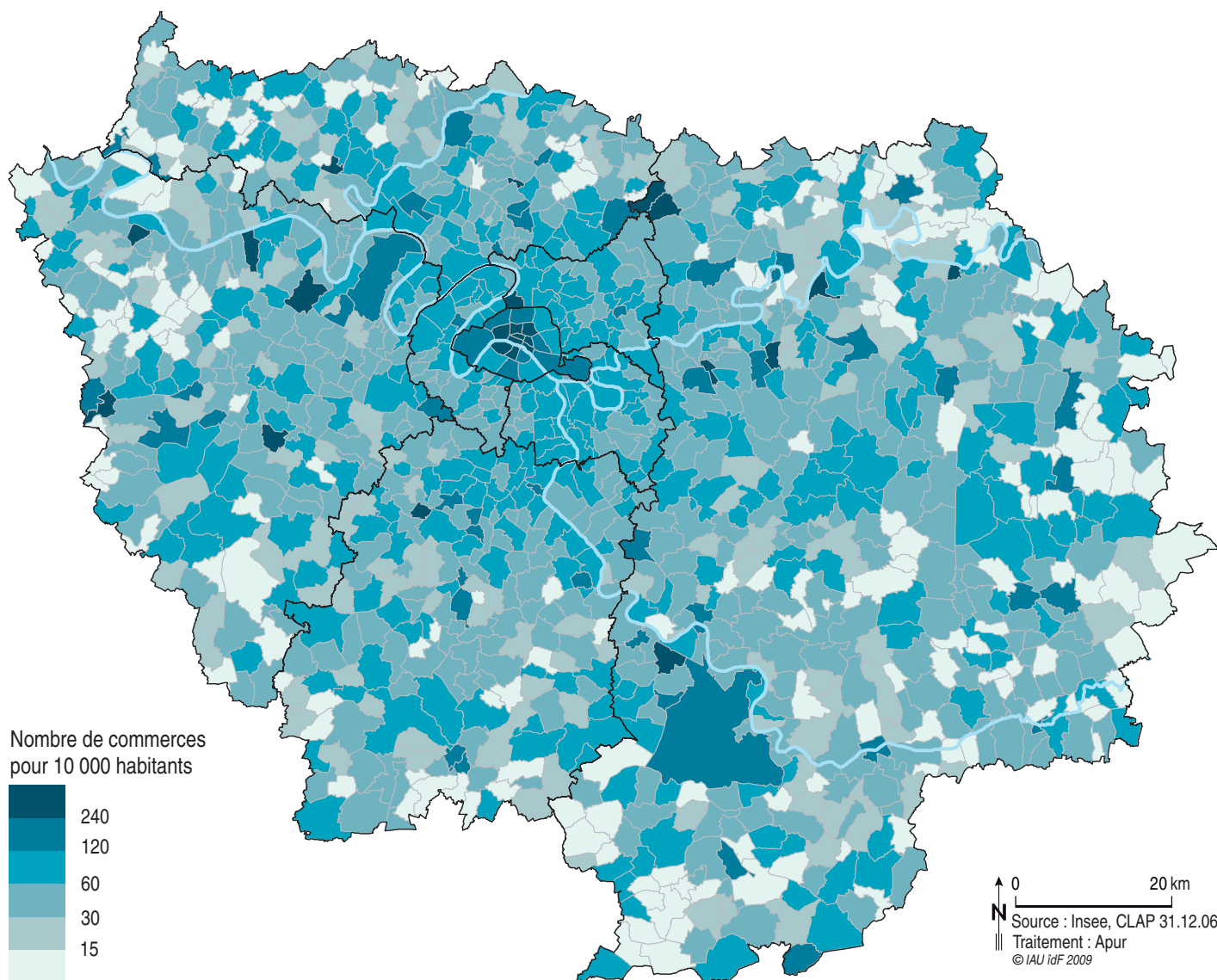
Effectif salarié dans le commerce de détail

	Effectif salarié	Taille moyenne des établissements	Nombre de femmes	Part des femmes (en %)	Nombre d'employés	Part des employés (en %)	Poids des employés tous secteurs confondus (en %)
Paris	110 482	2,7	62 866	56,9	66 192	59,9	32,8
Hauts-de-Seine	35 486	3,3	19 173	54,0	20 581	58,0	22,0
Seine-Saint-Denis	36 510	3,0	19 582	53,6	22 365	61,3	28,9
Val-de-Marne	31 561	3,5	16 768	53,1	19 446	61,6	29,9
Petite couronne	103 557	3,2	55 523	53,6	62 392	60,2	25,9
Seine-et-Marne	34 935	4,0	20 788	59,5	22 575	64,6	32,8
Yvelines	39 019	4,1	21 834	56,0	25 179	64,5	27,8
Essonne	30 680	3,9	17 163	55,9	19 146	62,4	28,8
Val-d'Oise	27 694	3,6	15 446	55,8	18 029	65,1	32,8
Grande couronne	132 328	3,9	75 231	56,9	84 929	64,2	30,3
Ile-de-France	346 367	3,2	193 620	55,9	213 513	61,6	29,4

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹Le commerce de détail comprend ici aussi bien le petit commerce de bouche que l'hypermarché, la librairie que le magasin de chaîne vestimentaire.

²Forum des Halles (Paris), Carré Sénart (Lieuxaint), Val d'Europe (Serris), Parly 2 (Le Chesnay), Espace Saint-Quentin (Montigny-le-Bretonneux), Vélizy 2 (Vélizy-Villacoublay), Evry 2 (Evry), Quatre Temps (Puteaux), Parinor (Aulnay-sous-Bois), Rosny 2 (Rosny-sous-Bois), Créteil Soleil (Créteil), Belle Epine (Thiais), Trois Fontaines (Cergy).



22 300 commerces de détail distribuent principalement des produits alimentaires, soit 20 % du total, et emploient 126 500 salariés (36,5 % des salariés). Avec 34 commerces alimentaires pour 10 000 habitants, Paris se distingue des autres départements de la région par la densité de son offre. La moyenne régionale hors Paris est inférieure de moitié (16, moyenne France métropolitaine : 24). La taille moyenne des commerces alimentaires est de 3,6 salariés à Paris, contre 5,7 pour l'ensemble de l'Ile-de-France et 5,6 pour la France métropolitaine.

La forte irrigation du territoire parisien en commerces alimentaires n'en fait toutefois pas un secteur économique majeur de la capitale. Le nombre de salariés dans le commerce alimentaire, rapporté au nombre de salariés total, est relativement faible comparé au reste de la région. En effet, Paris ou les Hauts-de-Seine ont d'autres spécificités économiques : les services aux entreprises et les activités financières.

L'offre de détail non alimentaire spécialisée (hors pharmacie) est concentrée à Paris, avec 101 commerces pour 10 000 habitants, contre un peu plus de 41 en moyenne pour l'ensemble de l'Ile-de-France. Les commerces liés à l'équipement de la personne (habillement, chaussures...) et les librairies, sont particulièrement concernés par cette polarisation, à l'inverse des commerces d'équipement de la maison (bricolage, électroménager), des magasins de sport et des fleuristes.

Plus de la moitié (56 %) des emplois exercés dans le commerce sont occupés par des femmes. Tous les départements de la région sont concernés. Les femmes sont un peu moins présentes dans le secteur alimentaire.

62 % des postes salariés sont occupés par des employés, soit deux fois plus que la moyenne régionale (29 %), toutes activités confondues.

Quatre établissements comptent chacun plus de 1 000 salariés et totalisent 2 % de l'emploi régional dans le commerce : il s'agit de trois grands magasins parisiens (Galeries Lafayette, Bazar de l'Hôtel de Ville et Printemps Haussmann), et de l'établissement de l'entreprise de vente à domicile « Avon » implanté en Seine-Saint-Denis. Par ailleurs, de nombreux hypermarchés maillent la région, notamment 44 enseignes Carrefour (20 300 salariés) et 24 enseignes Auchan (10 400 salariés).

Au total, on recense 387 établissements de 100 salariés ou plus qui emploient 97 000 salariés. L'activité est très peu concentrée, avec 0,4 % des établissements de 100 salariés ou plus embauchant 28 % des salariés du commerce (respectivement 0,8 % et 51,3 % pour l'ensemble des activités). Les établissements sont donc majoritairement de petite taille, avec une moyenne s'établissant à 3,2 salariés pour l'ensemble de la région (2,7 pour Paris), contre 5,9 pour l'ensemble de l'activité économique. Avec près de 200 hypermarchés implantés dans la région, soit 1,7 hypermarché pour 100 000 habitants, l'offre apparaît moins élevée que sur le reste du territoire métropolitain (2,6 en moyenne hors Ile-de-France.)

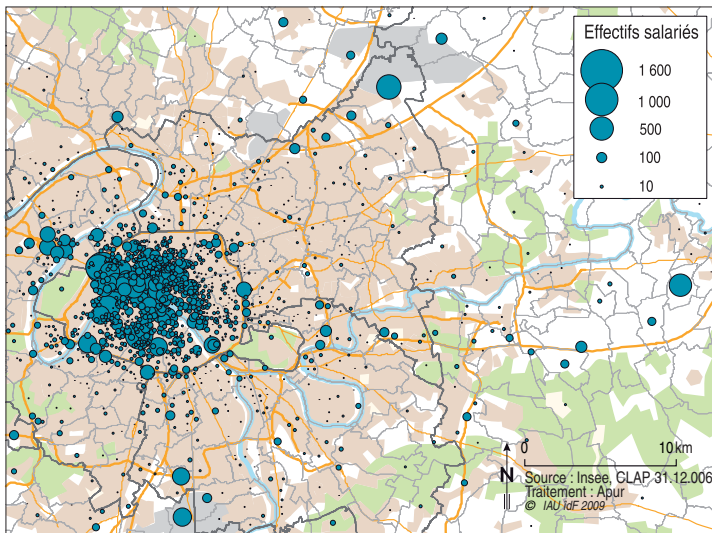
Tourisme et loisirs

Les activités liées au tourisme regroupent près de 280 000 emplois en 2006, soit un peu plus de 5 % des effectifs salariés d'Ile-de-France.

La France, avec 79,3 millions d'arrivées de touristes internationaux¹, est la première destination touristique mondiale devant l'Espagne et les Etats-Unis. L'Ile-de-France est la première des régions touristiques françaises avec 32,1 millions d'arrivées hôtelières et 66,2 millions de nuitées. Elle reste la première destination touristique mondiale de loisirs et d'affaires bien que la position de leader de Paris dans le secteur du tourisme d'affaires commence à être contestée par d'autres places internationales. Paris est depuis deux ans seulement classée deuxième derrière Singapour², après 28 années passées au sommet du classement des principales villes de congrès dans le monde (📖 bibliographie 11).

En décembre 2006, les activités liées au tourisme et aux loisirs représentaient près de 280 000 emplois en Ile-de-France réparties dans 67 000

Hébergement : effectifs salariés à l'IRIS



établissements, soit un peu plus de 5 % de l'emploi salarié régional total. Ces données prennent en compte les entreprises de la restauration, de l'hébergement, des transports routiers de voyageurs et des auxiliaires de transport, du spectacle, des activités culturelles et de loisirs et des jeux d'argent mais pas les transports aériens et ferroviaires, ni l'emploi de proximité induit (petits commerces). Par ailleurs, les emplois dans les transports (transport routier de voyageurs et auxiliaires de transport), dans la restauration, ou dans les loisirs sont considérés comme touristiques à 100 %, alors qu'ils résultent en partie de la consommation de personnes résidentes.

Plus de la moitié de ces emplois sont liés à l'hébergement (près de 55 %), plus de 20 % à la restauration, 17 % aux activités de loisirs et de culture et enfin 9 % aux transports routiers de voyageurs et auxiliaires de transport (ex. : agences de voyage).

Seuls un peu plus de 33 000 établissements liés aux activités touristiques emploient au moins 1 salarié. La taille moyenne des établissements est de 8,5 salariés, avec une large part de petits établissements puisque 85 % des établissements employeurs comptent au plus 10 salariés. Avec 59 % d'hommes pour 41 % de femmes le secteur est un peu moins féminisé que la moyenne régionale (53 % d'hommes pour 47 % de femmes).

Paris rassemble près de 150 000 emplois de ces activités, soit la moitié de l'ensemble régional. Ces activités représentent 9 % de l'emploi de la capitale. Paris bénéficie de l'attrait d'un grand nombre de monuments, de musées ainsi que de la présence de nombreux salariés qui profitent également de ces services (en particulier pour la restauration) sur leur lieu de travail. La capitale

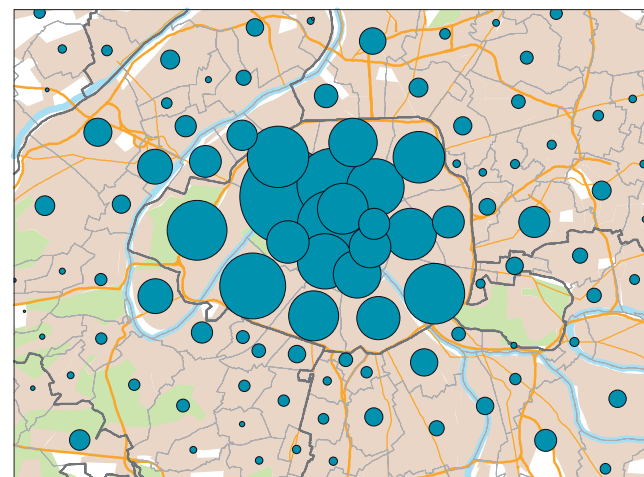
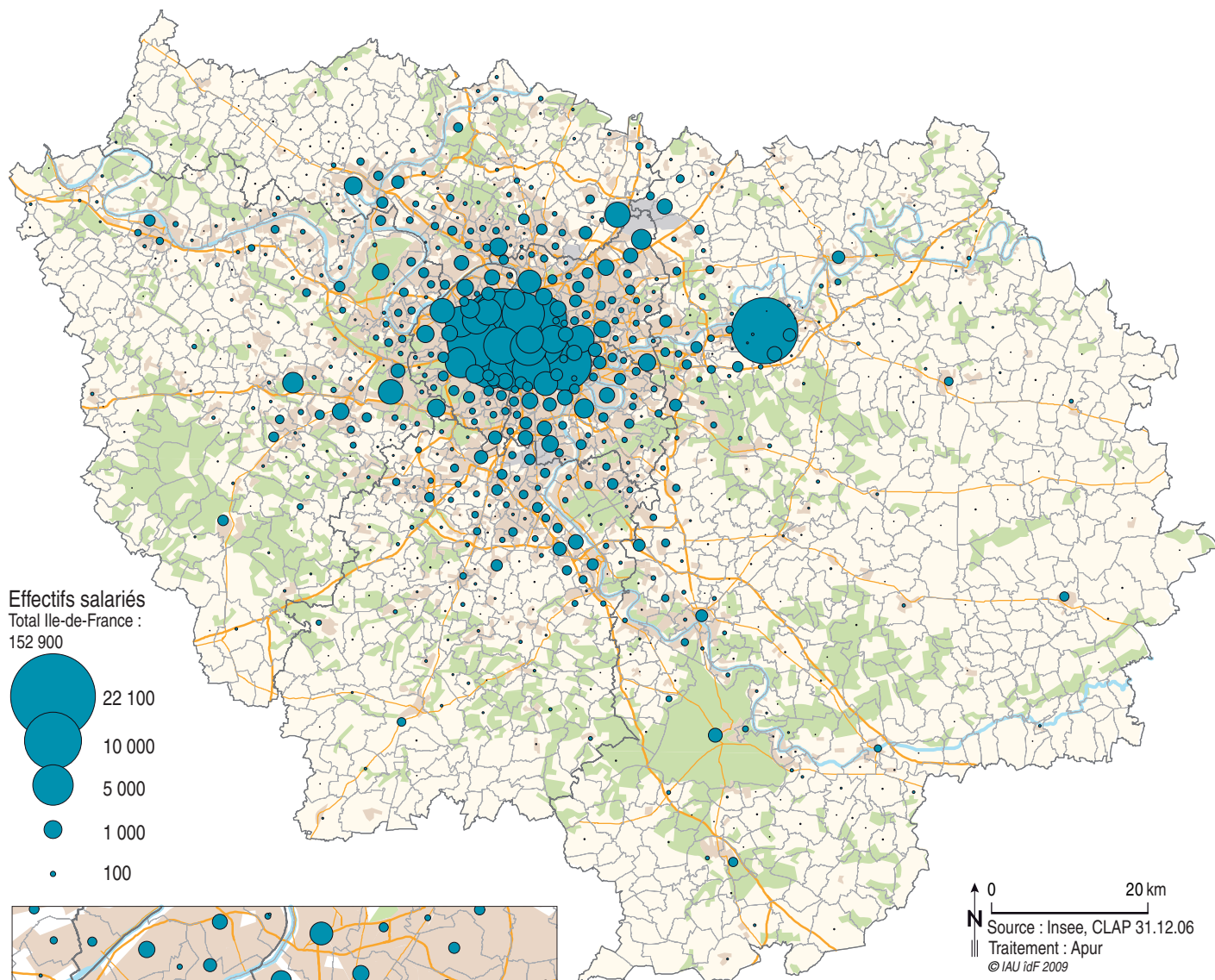
Répartition des effectifs du secteur du tourisme et des loisirs en Ile-de-France

	Restauration	Hébergement	Activités de loisirs et culture	Transport routier de voyageurs et auxiliaires de transport	Ensemble tourisme
Paris	82 058	36 997	18 199	12 616	149 870
Hauts-de-Seine	15 625	4 193	4 011	3 224	27 053
Seine-Saint-Denis	9 898	2 819	2 227	2 713	17 657
Val-de-Marne	9 693	2 646	2 390	1 804	16 533
Petite couronne	35 216	9 658	8 628	7 741	61 243
Seine-et-Marne	9 770	2 886	14 472	742	27 870
Yvelines	10 605	2 580	1 639	1 267	16 091
Essonne	7 346	1 857	1 515	1 074	11 792
Val-d'Oise	7 953	2 416	1 664	661	12 694
Grande couronne	35 674	9 739	19 290	3 744	68 447
Ile-de-France	152 948	56 394	46 117	24 101	279 560
	20,2 %	54,7 %	16,5 %	8,6 %	100,0 %

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹Source : OMT, 2008.

²Source : CRT Paris Ile-de-France, 2009.



regroupe plus de la moitié des salariés des agences de voyage de la région, concentrées plus particulièrement dans le quartier de l'Opéra et plus des deux tiers des salariés du secteur de l'hébergement.

La petite couronne et la grande couronne représentent respectivement 22 % et 24 % de l'emploi touristique régional. Leurs parts sont quasiment les mêmes dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration. La répartition est plus déséquilibrée dans les autres secteurs. La grande couronne représente 42 % de l'emploi régional, dans les activités de loisirs

et de culture (plus que Paris, qui en représente 40 %), en raison de la présence de sites, de monuments et d'équipements touristiques remarquables tels que le château de Versailles, le parc Disneyland (à Chessy), le château et la forêt de Fontainebleau ou les thermes et le casino d'Enghien-les-Bains. La petite couronne représente 32 % de l'emploi régional dans les transports routiers de voyageurs et des auxiliaires de transport (52 % pour Paris et 16 % pour la grande couronne).

Sur les 20 premières communes qui regroupent le plus d'emplois liés aux activités touristiques, dix-neuf sont des arrondissements parisiens. Le 8^e arrondissement rassemble le plus d'emplois (22 000 salariés) dans ces activités, et des établissements de renom international comme les hôtels Georges V ou Plaza Athénée. La deuxième place est occupée par la commune de Chessy, en Seine-et-Marne, qui accueille le plus grand établissement employeur de la région, Disneyland Resort Paris (13 000 salariés). Le 9^e arrondissement accueille 12 500 salariés et de grands établissements comme le Grand Hôtel Inter Continental ou l'Opéra Garnier.

D'autres grands établissements sont localisés en Ile-de-France, comme le Club Méditerranée, avec plus de 2 000 salariés dans le 19^e arrondissement, l'Opéra Bastille, avec près de 1 300 salariés, dans le 12^e arrondissement, ou l'école « Lenôtre », à Plaisir, dans les Yvelines, avec près de 900 salariés.

Santé et action sociale

Les activités relatives à la santé et à l'action sociale emploient 463 400 salariés en Ile-de-France répartis dans 16 000 établissements employeurs. En équivalent temps plein, ces secteurs représentent 391 400 emplois.

Le secteur « santé et action sociale » recouvre un ensemble essentiel de services à la population. Certains sont amenés à se développer¹. Le secteur regroupe les activités liées à la santé (santé humaine et activités vétérinaires), qui emploient deux tiers des salariés du secteur, et celles relatives à l'aide sociale (accueil notamment), qui emploient le tiers restant.

Il s'agit d'un domaine complexe, difficile à appréhender au travers d'une seule source compte tenu de la diversité de ses enjeux : diversité des spécialités, niveaux de service et estimation des besoins selon les publics visés, capacité et accessibilité des équipements, emploi non-salarié, attractivité des structures au-delà de l'Ile-de-France, etc.

Pour la santé, les études de la Drees (bibliographie 12) mettent en évidence les spécificités de la démographie médicale en Ile-de-France : densité médicale la plus forte de France (415 médecins pour 100 000 habitants, contre 322 en province), proportion élevée de spécialistes (57 % contre 49 %), exercice salarié plus important pour les médecins, notamment les généralistes, disparités infra-régionales et en particulier concentration des spécialistes en zone centrale, etc.

Le secteur de la santé et de l'action sociale compte 1 emploi salarié pour 25 habitants en Ile-de-France et 1 pour 22 habitants en France métropolitaine. L'Ile-de-France est légèrement mieux dotée dans le domaine de la santé (1 pour 38 contre 1 pour 39), mais nettement moins bien dotée pour l'action sociale (1 pour 71 contre 1 pour 50).

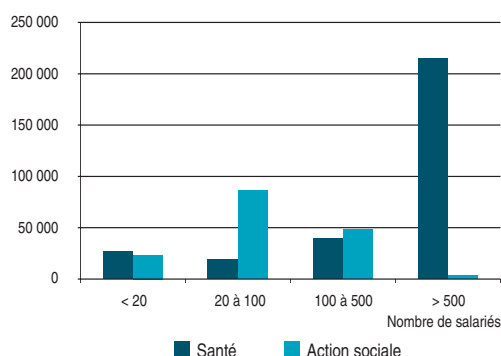
Les femmes occupent la majorité des emplois, aussi bien dans la santé que dans l'action sociale, avec 76 % du total. Cette féminisation s'accompagne d'un recours fréquent au temps partiel : le temps de travail moyen est de 81 % dans l'action sociale et de 86 % dans la santé, la moyenne étant de 90 % tous secteurs confondus.

Les 10 plus grands établissements dans le domaine de la santé et de l'action sociale

Etablissement	Commune	Effectif
Pitié Salpêtrière (groupe hospitalier)	Paris 13 ^e	11 300
Cochin (groupe hospitalier)	Paris 14 ^e	7 300
Henri Mondor (groupe hospitalier)	Créteil (94)	6 600
Hôpital Bichat-Claude Bernard	Paris 18 ^e	5 200
Hôpital Necker Enfants Malades	Paris 15 ^e	5 000
Hôpital Européen Georges Pompidou (groupe hospitalier)	Paris 15 ^e	4 900
Bicêtre (groupe hospitalier)	Le Kremlin-Bicêtre (94)	4 800
Lariboisière (groupe hospitalier)	Paris 10 ^e	4 700
Centre long séjour (Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye)	St-Germain-en-Laye (78)	4 600
Hôpital Saint-Antoine	Paris 12 ^e	4 600

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Répartition des salariés par taille d'établissement



Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Les employés sont la catégorie socioprofessionnelle la mieux représentée (47 %). Elle comporte les aides-soignants, les assistants médicaux ou encore les ambulanciers. Les professions intermédiaires, parmi lesquelles on trouve les infirmiers et les éducateurs, sont également très présentes (33 %). Les centres d'aide par le travail (CAT), les centres de rééducation professionnelle (CRP) et les « ateliers protégés » (16 500 salariés au total) emploient en majorité des ouvriers.

Le domaine de la santé emploie 301 200 salariés, dont 86 % relèvent des activités hospitalières et 8 % de la pratique médicale ou dentaire (au cabinet du praticien). 5 % des emplois se répartissent entre les autres activités liées à la santé humaine (ambulances, laboratoires d'analyse médicale...). Les activités vétérinaires sont marginales (0,6 % du total). Ce profil est assez proche de celui de la France métropolitaine.

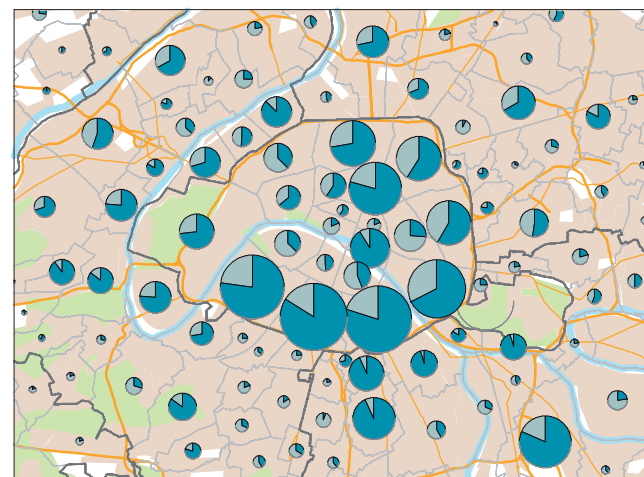
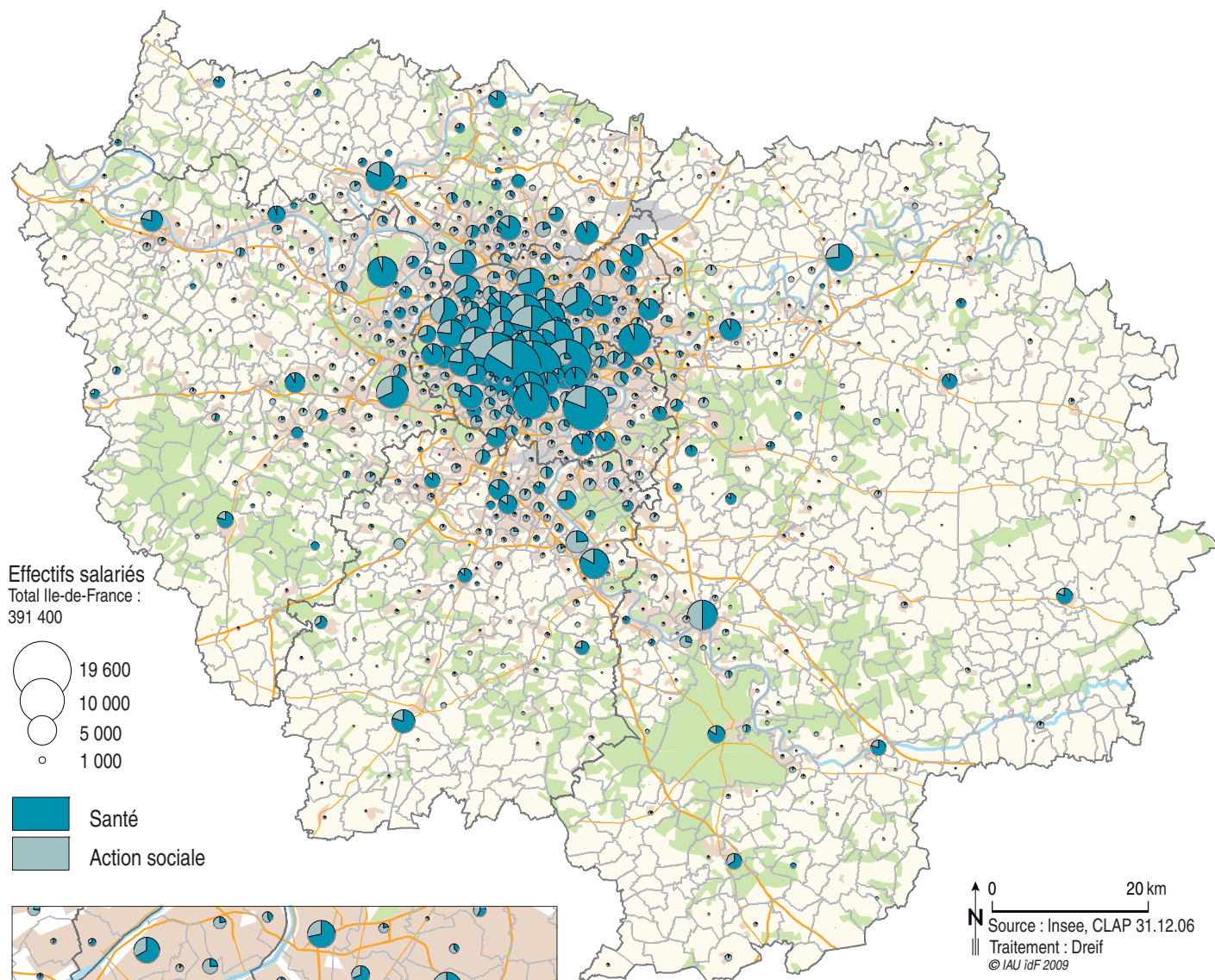
Le domaine de la santé se caractérise par une forte concentration des effectifs dans les grands établissements hospitaliers publics : 71 % du personnel de la santé travaille dans l'un des 106 établissements de plus de 500 salariés du secteur.

78 % des emplois dans les activités hospitalières relèvent du secteur public. L'Assistance Publique Hôpitaux de Paris (APHP) emploie 216 900 salariés, soit 72 % du secteur « santé ».

Les effectifs les plus nombreux sont concentrés dans les arrondissements du sud de la capitale où se situent les principaux hôpitaux, tels la Pitié-Salpêtrière (13^e) ou l'hôpital Cochin (14^e). Hors Paris, certaines communes accueillent un nombre significatif d'emplois : Créteil (9 500), Villejuif (7 100), Neuilly-sur-Marne (5 700), Le Kremlin-Bicêtre (5 000), Saint-Germain-en-Laye (5 000).

Avec 101 000 salariés travaillant dans le domaine de la santé, Paris regroupe 34 % du total francilien contre 36 % pour la petite couronne et 31 %

¹ Par exemple, selon l'Insee, la part des plus de 60 ans pourrait passer de 16,5 % en 2005 à 22,5 % en 2030 et entraîner une hausse des besoins en soins ou services.



pour la grande couronne. Rapporté au poids de la population (respectivement 19 %, 38 %, 44 %), l'emploi paraît très concentré à Paris.

Le **domaine de l'action sociale** emploie 162 200 salariés notamment dans des activités d'accueil des enfants (crèches, garderies : 6 %), des personnes âgées (18 %), des handicapés enfants (6 %) ou adultes (7 %), des enfants en difficulté (6 %), pour l'aide à domicile (7 %) et l'aide par le travail (10 %). Les « autres formes d'action sociale » totalisent 38 % des effectifs et relèvent de centres communaux d'action sociale ou d'organismes caritatifs, tels que la Croix Rouge.

Le secteur public est moins représenté (26 % des emplois) que dans la santé. Les établissements relèvent essentiellement d'organismes à but non lucratif (associations, ONG...).

52 % des emplois sont localisés dans des établissements de taille intermédiaire (20 à 100 salariés). La taille moyenne des 5 385 établissements employeurs du secteur « action sociale » est de 30 salariés. Le principal employeur de la région est le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, avec 6 900 salariés répartis sur 88 sites, y compris en dehors de Paris.

La concentration à Paris est moins forte que dans le secteur de la santé. La grande couronne accueille ainsi 41 % des emplois. Néanmoins, dix arrondissements parisiens sont classés dans les 11 communes ayant les effectifs les plus importants. Melun s'intercale en 8^e position avec 2 600 emplois. Viennent ensuite les autres préfectures : Evry (2 200), Créteil (2 200), Versailles (1 900), Nanterre (1 800) et Bobigny (1 600).

La géographie des emplois est différenciée selon les activités. Les emplois liés à l'accueil des personnes handicapées et des personnes âgées sont plus fréquents en grande couronne : Paris n'y compte que 2,8 emplois pour 1 000 habitants contre 4,1 en petite couronne et 5,2 en grande couronne, alors que la part des personnes âgées est plus forte à Paris. Les établissements spécialisés pour les longs séjours sont souvent localisés en périphérie. En revanche, Paris accueille 3 emplois dans les crèches et les garderies pour 1 000 habitants contre 0,8 emploi en Ile-de-France.

Le secteur de l'éducation regroupe 331 400 salariés en 2006, soit un peu plus de 6 % des effectifs salariés d'Ile-de-France.

Le secteur de l'éducation emploie 331 400 salariés. Ces salariés se répartissent essentiellement pour 85 % d'entre eux (280 600 salariés) entre l'enseignement primaire (22 %), secondaire (42 %) et supérieur (20 %). A ces emplois de la formation initiale, s'ajoutent ceux de la formation continue, notamment les formations pour adulte (10 %), ceux d'autres enseignements (religieux, artistique... 5 %), et enfin ceux des écoles de conduite (1 %).

La **fonction publique d'Etat** est prépondérante : les trois quarts des effectifs du secteur (73 % soit 241 400 salariés) en font partie. Elle est très majoritaire dans la formation initiale et très minoritaire en dehors. Elle représente ainsi entre 95 % et 98 % des effectifs du primaire selon les départements (Paris faisant exception avec 43 %), 90 % dans le secondaire, 79 % dans le supérieur, mais moins de 6 % pour la formation des adultes et la formation continue (sur un total de 31 500 salariés). Les plus gros employeurs dans ce dernier secteur sont les organismes non marchands : CNFPT, AFPA, GRETA¹.

Les cadres, notamment les professeurs de l'enseignement secondaire et du supérieur, représentent les deux tiers des effectifs. Les professions intermédiaires, dont professeurs des écoles, représentent 20 % des effectifs et les employés 14 %. Globalement, le secteur est très féminin : 65 % des salariés sont des femmes. Ce taux varie de 71 % dans les Yvelines à 61 % à Paris. Les femmes représentent 78 % des employés, mais seulement 64 % des cadres.

En Ile-de-France, 6,3 % des salariés travaillent dans le secteur de l'éducation, à comparer à 8,1 % en province. Mais, avec 12 salariés pour 100 jeunes de 6 à 24 ans, le taux d'encadrement est similaire. La répartition géographique des effectifs est liée à celle de la population, en particulier dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire.

Ainsi, sur 1 300 communes franciliennes, 1 164 accueillent au moins un établissement d'**enseignement primaire**. Les 72 900 emplois sont ainsi répartis de manière assez homogène sur le territoire. On compte, en

moyenne, un salarié pour dix enfants de 6 à 10 ans. Paris fait exception, avec un ratio de deux salariés pour dix enfants.

L'**enseignement secondaire** est le secteur le plus pourvoyeur d'emplois. Il compte 140 000 emplois salariés. Les 1 842 établissements du secondaire (collèges et lycées) sont répartis sur 437 communes. Ils sont plus concentrés sur la zone agglomérée et davantage encore en zone centrale. Par exemple, on dénombre 204 emplois pour 1 000 jeunes de 11 à 17 ans à Paris et 121 dans l'Essonne. La part des filières technique et professionnelle, qui représente 20 % des établissements, est très variable : de 11 % dans l'Essonne à 28 % en Seine-Saint-Denis.

L'**enseignement supérieur** rassemble 65 400 emplois salariés, soit 20 % du total. Son poids est important en Ile-de-France puisqu'il regroupe 26,3 % des effectifs français du supérieur, alors que l'Ile-de-France accueille 19,4 % des emplois salariés de l'ensemble du secteur éducatif. Il est dû à la concentration des universités et de grandes écoles dans la région et plus particulièrement dans la capitale. Paris regroupe ainsi la moitié des salariés de l'enseignement supérieur régional, et bénéficie de 141 emplois salarié pour 1 000 jeunes de 18 à 24 ans, contre 45 en petite couronne et 19 dans le Val-d'Oise.

Un effort a été entrepris pour rééquilibrer les effectifs au sein de la région. Sur les 17 universités franciliennes, 9 sont situées en dehors de Paris, depuis notamment la création de quatre universités nouvelles en 1991 : Cergy-Pontoise, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée, Evry-Val d'Essonne. Les universités parisiennes s'appuient, par ailleurs, sur des antennes

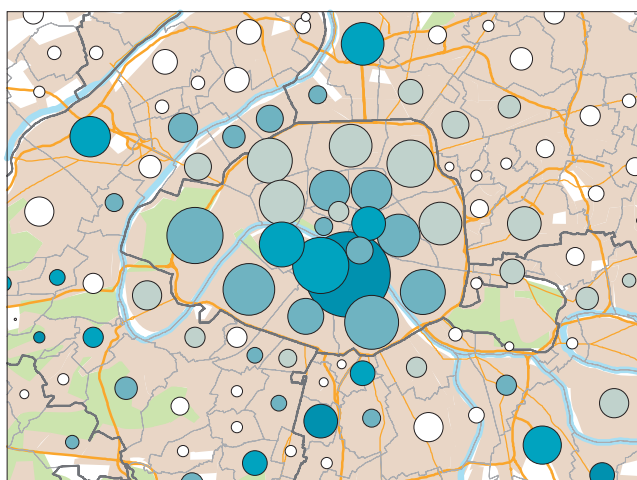
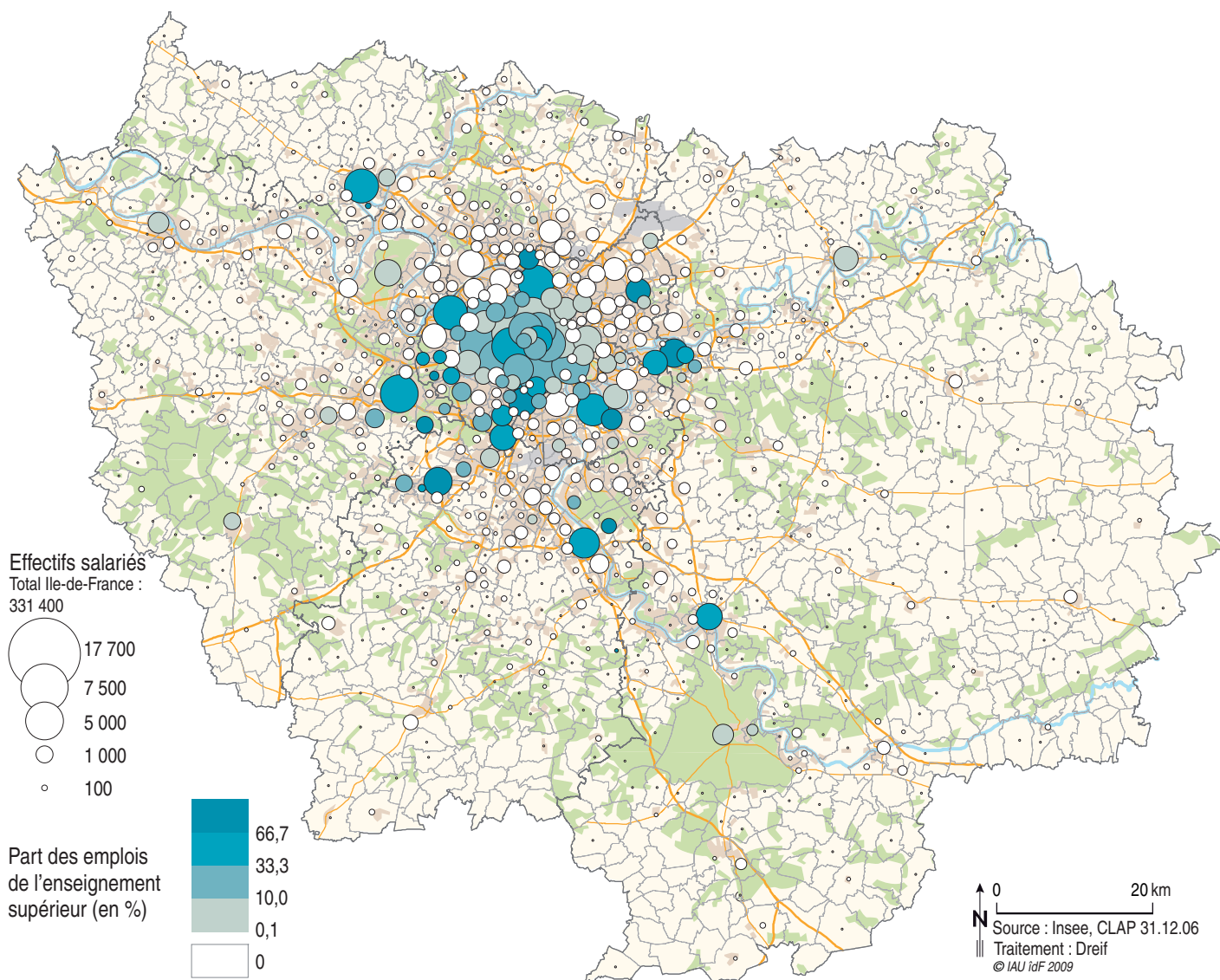
Etablissements et effectif moyen par secteur

	Primaire		Secondaire		Supérieur		Autres*		Ensemble de l'éducation	
	Nombre d'établissements	Nombre moyen de salariés	Nombre d'établissements	Nombre moyen de salariés	Nombre d'établissements	Nombre moyen de salariés	Nombre d'établissements	Nombre moyen de salariés	Nombre d'établissements	Nombre moyen de salariés
Paris	858	23	435	64	237	138	1 569	14	3 099	33
Hauts-de-Seine	639	12	246	66	39	175	493	15	1 417	27
Seine-Saint-Denis	818	11	237	77	33	179	353	14	1 441	26
Val-de-Marne	659	11	226	64	32	173	320	12	1 237	25
Petite couronne	2 116	11	709	69	104	176	1 166	14	4 095	26
Seine-et-Marne	1 054	7	243	70	22	179	275	12	1 594	20
Yvelines	1 076	8	242	72	26	122	392	11	1 736	19
Essonne	835	8	202	72	18	280	276	11	1 331	22
Val-d'Oise	853	9	202	72	16	139	290	12	1 361	20
Grande couronne	3 818	8	889	71	82	175	1 233	12	6 022	20
Ile-de-France	6 792	11	2 033	69	423	155	3 968	13	13 216	25

*formations pour adultes, formation continue, écoles de conduite.

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale), AFPA (association nationale pour la formation professionnelle des Adultes), GRETA (groupements d'établissements publics locaux d'enseignement).



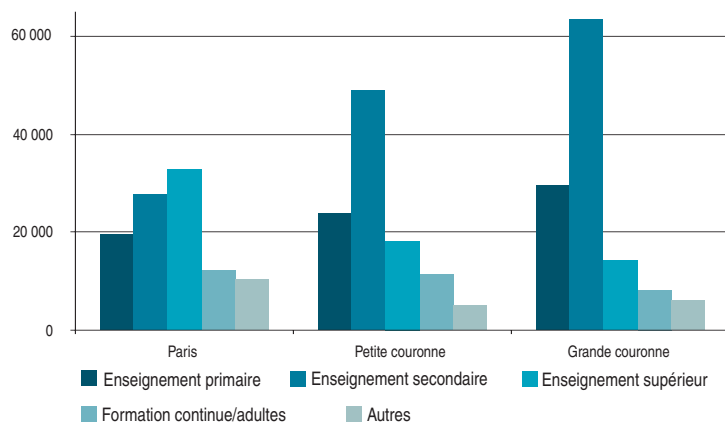
délocalisées : par exemple, l'Université Pierre et Marie Curie est présente sur 30 sites et 5 départements. La part du supérieur dans l'emploi total peut ainsi être particulièrement forte dans des communes qui accueillent des universités : Champs-sur-Marne (Paris-Est Marne-la-Vallée), Cachan (Paris 6), Orsay (Paris 11), Villetaneuse (Paris 13).

Malgré ce desserrement relatif, Paris compte encore les effectifs du secteur de l'éducation les plus importants (31 % du total francilien). Viennent ensuite les principales villes

universitaires d'Ile-de-France, qui accueillent généralement de nombreux établissements autres qu'universitaires : Versailles, Saint-Denis, Cergy, Nanterre, Créteil, Evry (entre 3 000 et 4 800 salariés).

Certaines communes bénéficient de la présence d'IUFM où les professeurs stagiaires en formation sont comptabilisés comme des emplois dans CLAP : Antony, Bonneuil-sur-Marne, Cergy, Etioilles, Livry-Gargan, Melun, Paris 16^e.

Effectifs salariés dans l'éducation





La fonction publique

Chapitre 4



Les salariés du secteur public
Recherche publique

56
58

Les salariés du secteur public

Le secteur public emploie un peu plus de 20 % des salariés franciliens fin 2006. Ses emplois sont répartis de manière homogène sur le territoire en raison de sa fonction de service de proximité. Par ailleurs, la fonction publique d'Etat, au sein du secteur public, est plus présente dans la région que dans le reste du territoire national.

Le secteur public, analysé à l'aide de la source CLAP, correspond aux établissements relevant du secteur « fonction publique », qu'il s'agisse de salariés de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière ou de la fonction publique d'Etat.

Le secteur public emploie un peu plus de 1,1 million de salariés en Ile-de-France, répartis dans près de 20 700 établissements. Ce secteur représente donc plus d'un cinquième de l'emploi régional. Cette part est cependant moindre que dans le reste de la France où la fonction publique représente un quart des salariés.

Le secteur public se caractérise par une part très importante des femmes : elles représentent, en effet, plus de 63 % des salariés de la fonction publique au niveau régional. Cette part atteint même 65 % dans les Hauts-de-Seine et 66 % dans le Val-d'Oise.

La répartition géographique des emplois publics est assez homogène : près de 32 % des effectifs sont à Paris et les 68 % restants sont répartis à parts égales (34 %) en petite et en grande couronne, car ils assurent pour une grande part des services de proximité aux habitants.

Plus de 93 % de ces emplois se répartissent dans trois secteurs d'activité : administration publique (47 %), éducation (24 %) et santé et action sociale (22 %). Cette répartition varie géographiquement. Le secteur santé-action sociale est plus fortement représenté à Paris (25 %). L'administration publique l'est davantage en petite couronne (50 %) et l'éducation occupe une part plus importante des emplois publics en grande couronne (28 %).

Les salariés du public dans le secteur de la recherche se concentrent dans quatre départements : Paris (41 %), Val-de-Marne (22 %), Essonne (23 %) et Yvelines (11 %). Quant aux salariés des activités récréatives, culturelles et des spectacles, ils sont principalement situés (80 %) à Paris qui concentre de grands établissements culturels comme le Musée du Louvre, la Bibliothèque nationale de France, le Muséum national d'Histoire naturelle, ou encore le centre Georges Pompidou.

Certains départements sont plus « typés », comme les Hauts-de-Seine avec plus de 53 % des emplois publics dans le domaine de l'administration publique, ou la Seine-et-Marne avec 30 % des emplois publics dans le secteur de l'éducation.

La fonction publique d'Etat occupe environ 40 % des salariés de la sphère « fonction publique » en Ile-de-France. Cette proportion est supérieure à celle mesurée en province (37 %). Cette part varie sensiblement d'un département à l'autre. Ainsi, la fonction publique d'Etat représente près de 45 % de l'ensemble des emplois de la fonction publique présents à Paris, mais 32 % de l'emploi public du Val-de-Marne. Cette forte concentration de la fonction publique d'Etat à Paris s'explique par l'implantation des ministères, de nombreuses universités, de grandes administrations telles que la préfecture de Police ou la Cour d'Appel de Paris.

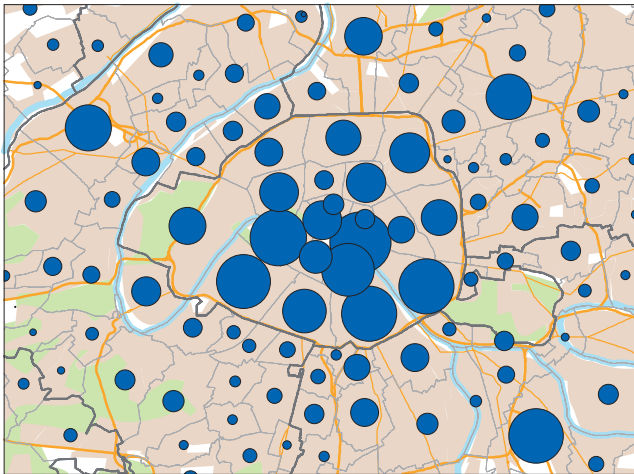
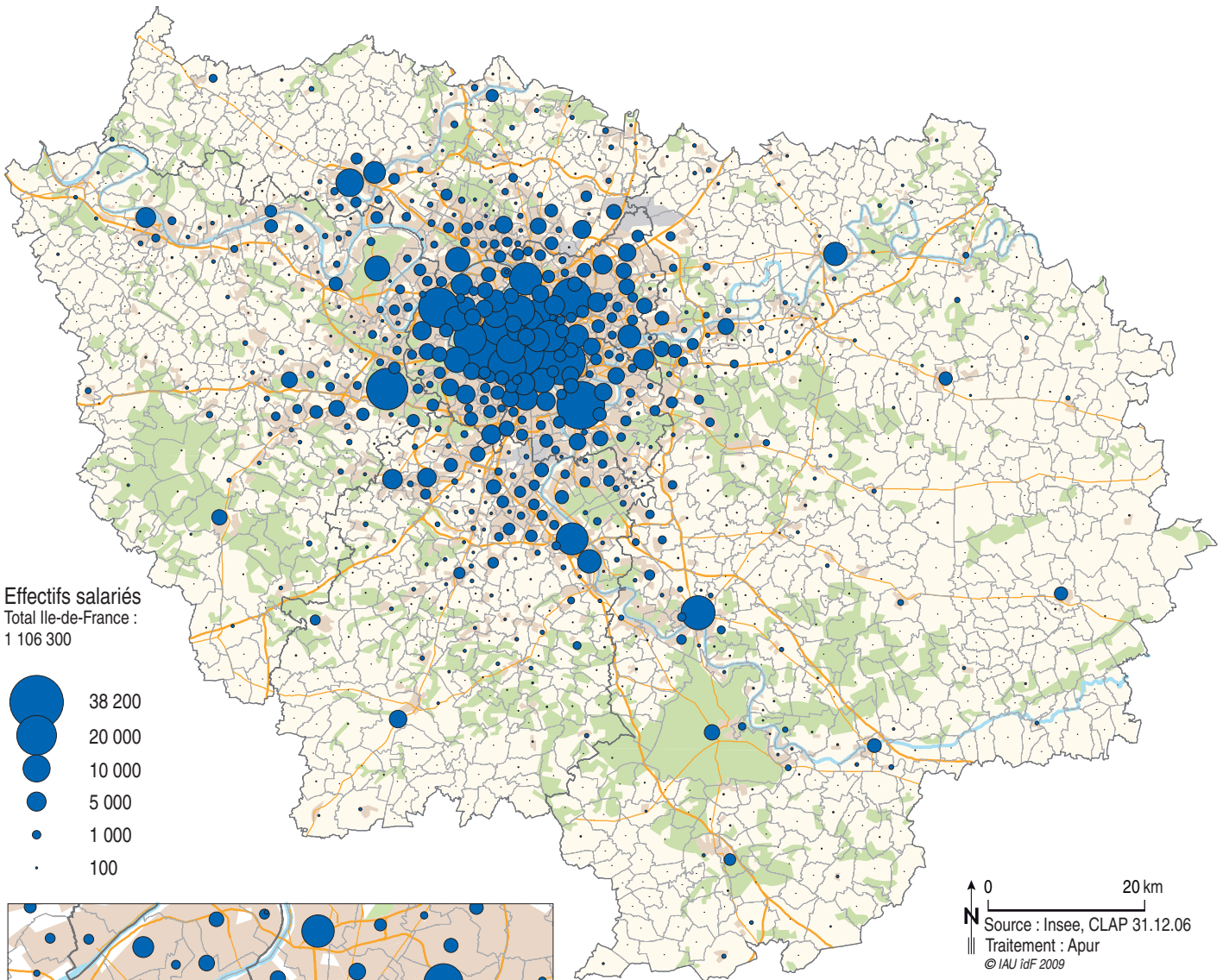
Par ailleurs, la fonction publique d'Etat est plus présente en grande couronne qu'en petite couronne. Cet écart trouve son explication dans la présence de quelques établissements aussi divers que la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), le domaine du Château de Versailles (Yvelines), l'Ecole nationale du Trésor public (Seine-et-Marne) ou de gros effectifs de la police de l'Air et des Frontières, des Douanes ou d'Aéroport de Paris liés à l'aéroport de Roissy (Val-d'Oise).

Les dix communes qui emploient le plus de salariés de la fonction publique sont essentiellement des communes du centre de l'agglomération, avec en tête quatre arrondissements parisiens : le 4^e (38 250 salariés), le 7^e (32 100 salariés), le 13^e (30 800 salariés) et le 12^e (30 600 salariés) arrondissements. Viennent ensuite Créteil (30 200 salariés), le 15^e arrondissement (29 500 salariés), le 5^e arrondissement (28 200 salariés), Versailles (22 600 salariés), Nanterre (21 300 salariés) et Bobigny (20 900 salariés). On retrouve donc l'ensemble des préfectures de petite couronne dans

Répartition des emplois publics par secteur d'activité

	Activités récréatives, culturelles et spectacles	Recherche	Santé et action sociale	Education	Administration publique	Autres	Ensemble de la fonction publique
Paris	17 370	9 715	88 236	71 039	144 952	17 862	349 174
Hauts-de-Seine	1 964	82	24 376	29 196	66 737	2 998	125 353
Seine-Saint-Denis	209	792	24 522	32 596	66 650	2 464	127 233
Val-de-Marne	175	5 151	35 791	26 663	57 632	1 676	127 088
Petite couronne	2 348	6 025	84 689	88 455	191 019	7 138	379 674
% Hommes	59,6	49,8	25,2	33,1	39,0	49,8	35,0
% Femmes	40,4	50,2	74,8	66,9	61,0	50,1	65,0
Seine-et-Marne	368	52	16 961	27 787	44 635	1 647	91 450
Yvelines	1 564	2 518	18 912	28 473	51 847	988	104 302
Essonne	96	5 354	17 313	25 615	47 135	1 268	96 781
Val-d'Oise	309	0	19 484	23 458	41 058	615	84 924
Grande couronne	2 337	7 924	72 670	105 333	184 675	4 518	377 457
% Hommes	56,6	55,7	22,8	30,1	39,2	51,0	36,7
% Femmes	43,4	44,3	77,2	69,9	60,8	49,0	63,3
Ile-de-France	22 055	23 664	245 595	264 827	520 646	29 518	1 106 305
% Hommes	52,2	50,9	23,9	33,1	42,3	55,1	36,7
% Femmes	47,8	49,1	76,1	66,9	57,7	44,9	63,3

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006



ce classement, Versailles étant la seule ville de grande couronne parmi ces dix communes.

Quelques grands établissements se distinguent, leurs effectifs dépassant les 5 000 salariés. Ainsi, le plus gros établissement public de la région est le groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière (13^e arrondissement) avec plus de 11 300 salariés fin 2006. D'autres établissements hospitaliers se distinguent avec des effectifs aux alentours ou dépassant les 5 000 salariés : Cochin (14^e arrondissement) avec près de 7 300 salariés, Henri Mondor (Créteil) avec 6 600 salariés, Bichat-Claude Bernard (18^e) avec 5 200 salariés. On notera aussi le poids important de cinq autres hôpitaux totalisant chacun entre 4 600 et 5 000 salariés :

Necker-Enfants malades (15^e arrondissement), l'Hôpital Européen Georges Pompidou (15^e arrondissement), Bicêtre (Le Kremlin-Bicêtre), Lariboisière (10^e arrondissement) et Saint-Antoine (12^e).

Les Conseils généraux sont également de gros établissements employeurs, comme le Conseil Général du Val-de-Marne à Créteil (près de 7 400 salariés), celui des Hauts-de-Seine à Nanterre (près de 6 500 emplois), ou celui de la Seine-Saint-Denis à Bobigny (environ 5 500 salariés).

Part de la fonction publique d'Etat par département

	Salariés de la fonction publique	Salariés de la fonction publique d'Etat	% Etat
Paris	349 174	156 891	44,9
Hauts-de-Seine	125 353	44 866	35,8
Seine-Saint-Denis	127 233	45 966	36,1
Val-de-Marne	127 088	40 885	32,2
Petite couronne	379 674	131 717	34,7
Seine-et-Marne	91 450	37 189	40,7
Yvelines	104 302	40 721	39,0
Essonne	96 781	36 708	37,9
Val-d'Oise	84 924	33 741	39,7
Grande couronne	377 457	148 359	39,3
Ile-de-France	1 106 305	436 967	39,5

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Recherche publique

La concentration en Ile-de-France de chercheurs publics et privés, la densité de laboratoires ou de grands établissements publics de recherche, ainsi que le niveau de sa dépense intérieure de recherche et de développement confèrent à la région un potentiel de recherche et d'innovation de premier plan.

L'Ile-de-France est un acteur essentiel de la recherche scientifique. La région se situe au 5^e rang mondial de la recherche après Tokyo, la Californie, Osaka et New York¹. Les activités des chercheurs et enseignants-chercheurs de la région se répartissent équitablement en trois grands domaines scientifiques² : sciences de la matière (34,5 %), sciences du vivant, biologie, santé et médecine (31 %), sciences humaines et sociales (34,5 %).

En 2006, le nombre de chercheurs est de 82 900 ETP en Ile-de-France³, soit 40 % des effectifs métropolitains. Cette part est supérieure de 16 points à celle des emplois salariés franciliens dans les emplois salariés métropolitains (24 %). La région concentre donc une grande part des effectifs du secteur de la recherche, en particulier

de la recherche effectuée par les entreprises. Les chercheurs des entreprises privées (en ETP) sont 49 300 en Ile-de-France, soit 59 % du total. Les branches de la recherche privée concernent principalement l'industrie automobile (9 800 chercheurs), la fabrication d'équipements radio, télécommunication (6 900) et les services informatiques (6 100) (source : Indicateur régionaux de la Recherche et de l'Innovation Ile-de-France, janvier 2009).

La recherche fait partie des activités difficilement repérables au travers de la nomenclature d'activités française. Le fichier CLAP ne retient que les établissements dont l'activité principale est la recherche-développement en sciences physiques et naturelles (NAF 731Z) ou la recherche-développement en sciences humaines et sociales (NAF 732Z). Les 591 établissements du secteur non marchand (y compris les non employeurs), dont l'activité principale est la recherche, emploient 41 600 salariés au 31 décembre 2006. Ces effectifs ne comprennent pas les chercheurs rattachés à l'Université (dont la recherche n'est pas l'activité principale), ni les effectifs dédiés à la R&D dans les entreprises marchandes.

Ces 41 600 salariés liés à la recherche du secteur public sont très concentrés géographiquement. Ils se situent pour l'essentiel à Paris (37 %), puis dans l'Essonne (31 %) et dans une moindre mesure, dans le Val-de-Marne (13 %). Plus précisément, la rive gauche de Paris (24 % des effectifs régionaux), ainsi que les communes entrant dans le périmètre de l'OIN Massy-Saclay (28 % des effectifs régionaux) sont les lieux d'implantation majeurs de ces activités. Six communes regroupent la moitié des effectifs : il s'agit de Saclay, dans l'Essonne, du 5^e arrondissement de Paris, de Gif-sur-Yvette, dans l'Essonne, du 15^e arrondissement de Paris, d'Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, ainsi que de Paris 16^e.

Les emplois du secteur de la recherche publique sont occupés à 64 % par des cadres, soit une proportion bien supérieure à la moyenne régionale tous secteurs confondus (28 %, indice 232).

Les principaux établissements relevant du secteur de la recherche publique sont des Etablissements Publics à Caractère Scientifique et Technologique (EPST). Le premier, par le nombre de laboratoires, mais aussi par le nombre de chercheurs est le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), puis viennent l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm), l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). Le Commis-

Les 20 premières communes accueillant les effectifs de la recherche publique

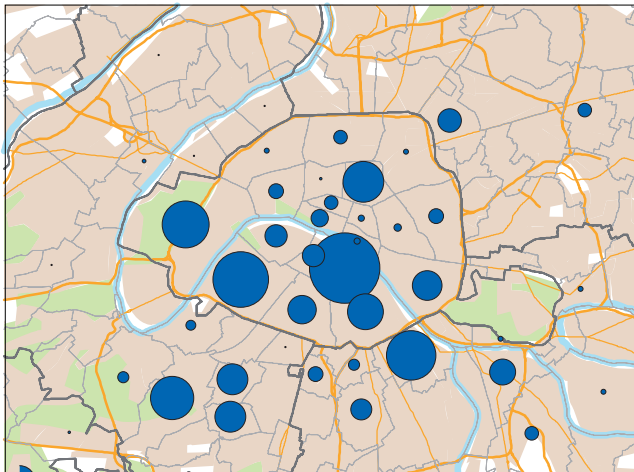
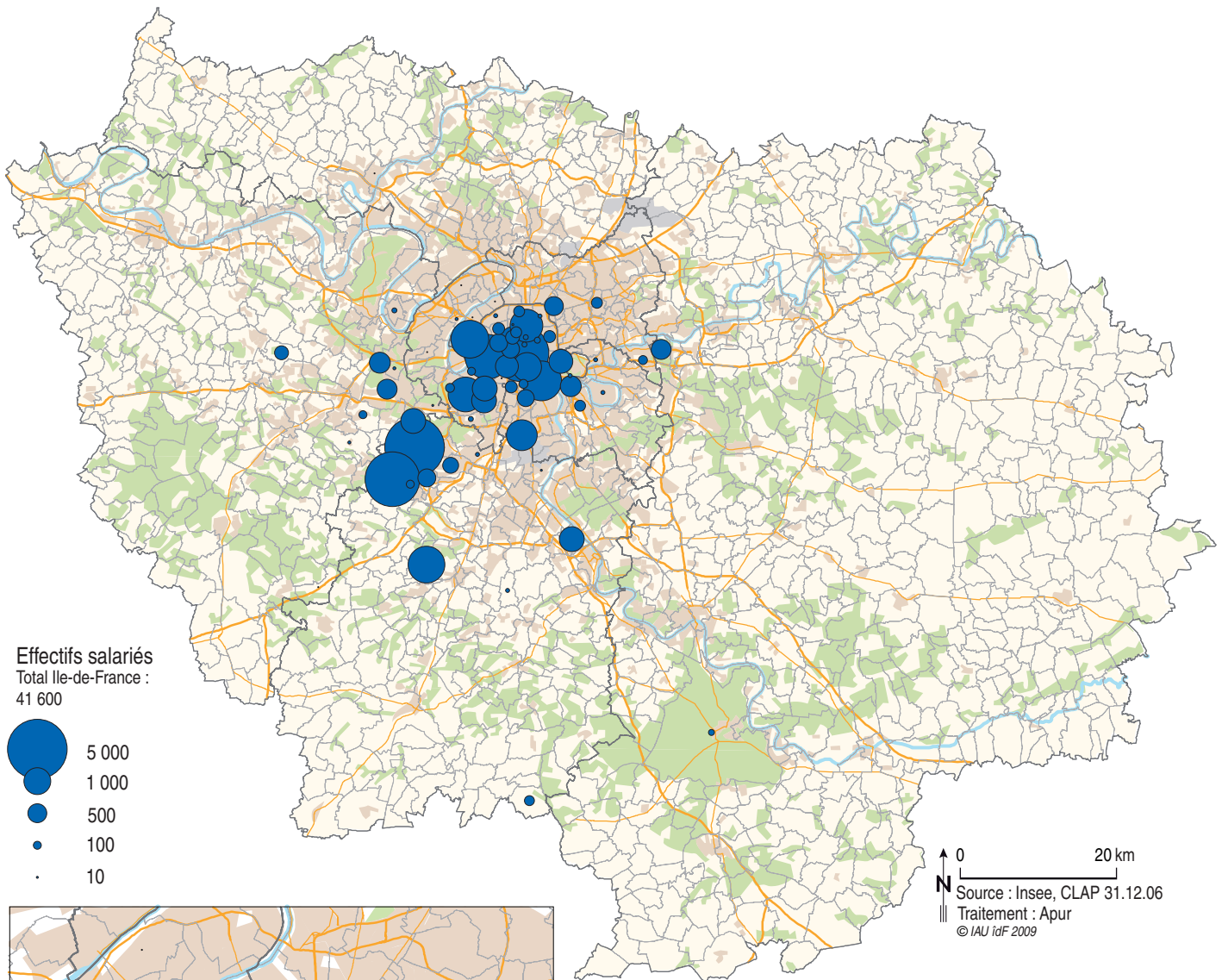
Département	Commune	Recherche publique	Poids en Ile-de-France
91	Saclay	4 956	11,9 %
75	Paris 5 ^e	4 373	10,5 %
91	Gif-sur-Yvette	4 129	9,9 %
75	Paris 15 ^e	2 719	6,5 %
94	Ivry-sur-Seine	2 256	5,4 %
75	Paris 16 ^e	1 967	4,7 %
91	Bruyères-le-Châtel	1 916	4,6 %
92	Clamart	1 710	4,1 %
75	Paris 10 ^e	1 528	3,7 %
94	Rungis	1 359	3,3 %
75	Paris 13 ^e	1 153	2,8 %
91	Evry	894	2,1 %
92	Fontenay-aux-Roses	875	2,1 %
78	Jouy-en-Josas	867	2,1 %
92	Châtillon	861	2,1 %
75	Paris 12 ^e	791	1,9 %
75	Paris 14 ^e	761	1,8 %
78	Rocquencourt	609	1,5 %
94	Maisons-Alfort	605	1,5 %
77	Champs-sur-Marne	596	1,4 %
	Ensemble Ile-de-France	41 614	///

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹Informations issues du site Internet du CNRS : http://www.sg.cnrs.fr/delegations/delegations_idf1.htm.

²Source : ibid.

³Sources : <http://cisad.adc.education.fr/reperes/public/chiffres/france/reg/idf.htm> et « Chiffres-clés de la région Ile-de-France », 2009, IAU îdF, Insee Ile-de-France, CRCI Paris - Ile-de-France.



sariat à l'Énergie Atomique (EPIC-Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial), et l'Institut Curie (Fondation) comptent parmi les établissements les plus importants en volume d'emplois salariés.

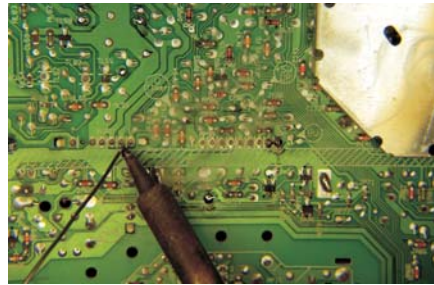
Parmi eux, 11 établissements comptent plus de 1 000 salariés : 5 laboratoires du CNRS, 2 centres du Commissariat à l'Énergie Atomique, l'Institut Curie et l'Institut Pasteur, l'Institut de Recherche pour le Développement (ex-Orstom), ainsi que l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire.





Territoires spécifiques

Chapitre 5



Emploi et transports en commun	62
Les quartiers centraux d'affaires	64
Pôles de compétitivité	68

Emploi et transports en commun

Le réseau de transports a un lien fort avec la structure urbaine, tant sur la localisation de la population résidente que sur celle des emplois. Fin 2006, plus des deux tiers des emplois salariés franciliens sont localisés à proximité du réseau de transports en commun.

Que le réseau de transports en commun se soit structuré pour relier des pôles d'emploi pré-existants, ou que les entreprises se soient implantées à proximité des gares et stations de métro, plus des deux tiers des emplois salariés franciliens (68 %) sont situés à proximité d'une desserte de transport en commun, sur un territoire correspondant à 30 % des zones urbaines construites.

Très dense dans la partie centrale de l'agglomération, le réseau de transports en commun dessert la quasi totalité des emplois localisés dans Paris. 99,3 % sont accessibles, mais quelques poches restent non desservies dans les arrondissements extérieurs, principalement le 18^e avec 5 000 salariés pour lesquels l'accès au réseau est éloigné, ainsi que les 12^e, 13^e, 15^e, 19^e et 20^e pour 1 000 à 2 000 salariés. 3 emplois sur 4 sont à proximité des transports en commun dans les Hauts-de-Seine, un peu plus de 1 sur 2 dans les autres départements de la petite couronne, un peu plus de 4 sur 10 dans l'Essonne et le Val-d'Oise, 1 sur 3 dans les Yvelines et seulement 1 sur 4 en Seine-et-Marne.

Dans tous les départements franciliens, la densité d'emploi autour des points d'accès au réseau est nettement supérieure à la densité d'emploi hors zone de desserte, avec un rapport de 1 à 4 en moyenne. La densité est supérieure à 200 emplois à l'hectare dans Paris. Son maximum est de 680 dans le 2^e arrondissement parisien, et son minimum de 88 dans le 20^e. La densité d'emploi atteint un niveau très élevé dans le quartier central des affaires (500 emplois à l'hectare). Ce niveau n'est égalé en dehors de la capitale que dans la zone de La Défense, et dans quelques communes de l'ouest parisien : Neuilly-sur-Seine, Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret et Nanterre.

Depuis 1999 et au moins jusqu'en 2014, la plupart des nouvelles implantations de bureaux, qui déterminent la localisation de près de la moitié des emplois créés en Ile-de-France, se situent en petite couronne, aux extrémités de lignes de métro ou à proximité de gares de RER ([bibliographie 13](#)). De ce fait, la densité d'emploi va se renforcer prioritairement dans

cette partie du territoire, confirmant le lien déjà fort que l'on observe entre densités d'emploi élevées et proximité au réseau de transports en commun, dans la limite d'une demi-heure de trajet à la première gare parisienne. Au-delà d'un trajet d'une demi-heure depuis Paris, les zones de forte densité correspondent aux préfectures, aux sous-préfectures, ou à la proximité d'un grand établissement, tel que l'usine de Renault à Flins ou Disneyland Resort Paris à Chessy - Marne-la-Vallée.

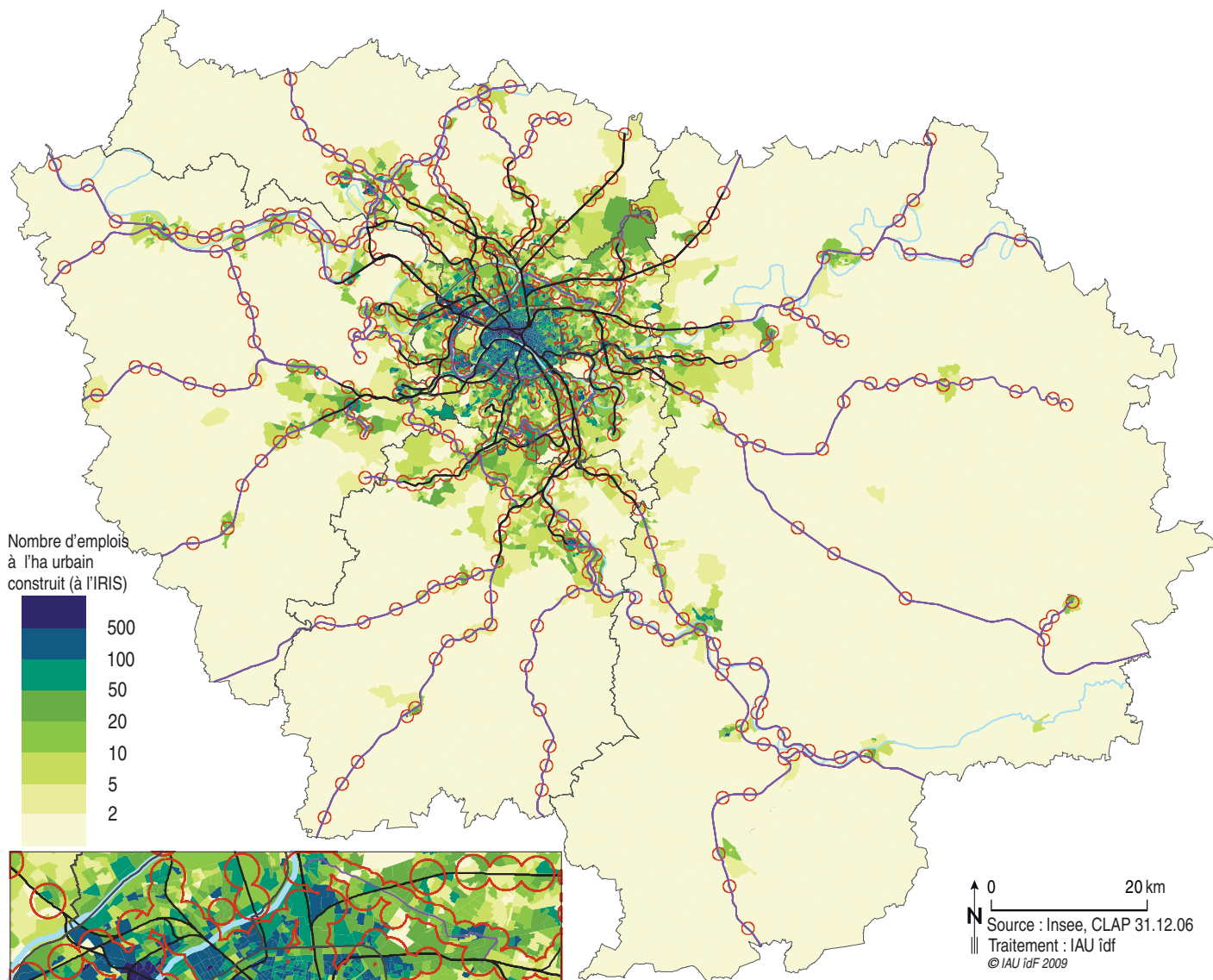
Les zones de forte densité d'emplois non desservies par les transports en commun sont peu nombreuses. Elles se situent presque sans exception sur les axes routiers principaux. C'est le cas du pôle d'emploi de Vélizy-Villacoublay à l'intersection des routes A86 et N118, qui accueille 40 000 emplois, de celui de Gonesse (près de 14 000 salariés) sur l'A1, ou de celui des Ulis (15 000 salariés) sur l'A10 et la N118. Les 8 000 emplois de Saclay, en revanche, restent à l'écart de tout réseau, tant de transport en commun que des routes principales.

Un quart des établissements de plus de 1 000 salariés ne sont pas desservis par les transports en commun, soit près de 100 établissements employant 183 600 salariés. Ces établissements sont des hôpitaux (une trentaine), des usines ou des centres de recherche de l'industrie automobile (Peugeot à Velizy-Villacoublay et Aulnay-sous-Bois, Renault à Flins, Guyancourt, Rueil-Malmaison et Lardy), quelques mairies (Nanterre, Clamart, Fontenay-sous-Bois, Livry-Gargan, Bondy, Tremblay-en-France...), des centres du CEA (Saclay et Bruyères-le-Chatel), des grandes entreprises de services informatiques aux entreprises (Atos Origin à Nanterre et Steria à Vélizy-Villacoublay), des établissements de l'aéronautique (Thales à Elancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines), Snecma à Réau, Astrium aux Mureaux...), des sièges sociaux (Bouygues à Guyancourt).

Emplois desservis par les transports en commun et densité d'emploi par département

	Part des établissements desservis par les TC	Part de l'emploi desservi par les TC tous modes confondus	Part de l'emploi accessible selon le mode					Densité d'emplois de la commune selon la desserte par les transports en commun			
			Métro	RER	TCSP	Trains banlieue	Grandes lignes	Communes non desservies par les TC	Communes desservies par TC dans zone de desserte	Communes desservies par TC hors zone de desserte	Toutes zones
Paris	99,6 %	99,3 %	97,3 %	55,7 %	4,5 %	21,0 %	22,0 %	-	218	46	213
Hauts-de-Seine	74,2 %	75,8 %	39,2 %	31,5 %	16,2 %	32,9 %	0,9 %	-	104	41	76
Seine-Saint-Denis	54,5 %	59,1 %	27,6 %	34,1 %	12,5 %	16,6 %	1,1 %	11	45	22	30
Val-de-Marne	58,5 %	64,1 %	24,8 %	36,6 %	13,0 %	4,3 %	0,0 %	9	46	21	30
Petite couronne	63,5 %	68,4 %	32,5 %	33,5 %	14,4 %	21,3 %	0,7 %	10	65	26	43
Seine-et-Marne	25,3 %	26,4 %	0,0 %	16,6 %	0,0 %	11,7 %	7,0 %	4	16	11	9
Yvelines	44,6 %	42,9 %	0,0 %	22,0 %	6,6 %	31,6 %	5,7 %	5	25	15	15
Essonne	34,1 %	35,8 %	0,0 %	35,4 %	0,0 %	0,0 %	1,4 %	7	20	13	13
Val-d'Oise	41,7 %	43,9 %	0,0 %	19,1 %	0,0 %	28,5 %	6,7 %	7	22	15	16
Grande couronne	36,4 %	37,5 %	0,0 %	23,3 %	1,9 %	18,5 %	5,2 %	5	21	13	12
Ile-de-France	69,5 %	68,1 %	43,2 %	37,1 %	7,4 %	20,3 %	8,8 %	5	62	17	28

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006



Le **réseau de transports en commun** francilien se compose de la superposition des réseaux isolés du réseau routier : tramways et bus en site propre (Tramways T1, T2, T3, T4, Bus « Trans-Val-de-Marne », Bus « Massy-Saint-Quentin-en-Yvelines »), métros, RER (lignes A, B, C, D et E), trains franciliens, trains grandes lignes. Le réseau de bus n'est pas pris en compte. Seule la notion de desserte des emplois salariés par les transports en commun est considérée et non l'utilisation réelle de ceux-ci par les salariés.

Le réseau de TC est supposé desservir un emploi dans la mesure où la distance entre l'établissement employeur et un point d'entrée dans le réseau est inférieure à :

- 500 mètres autour des stations de tramway et bus en site propre ;
- 600 mètres autour des stations de métro ;
- 800 mètres autour des gares voyageurs des RER, réseau francilien et grandes lignes.

La **desserte** est donc représentée par un cercle autour de la station ou gare, les cercles étant agrégés pour former la « zone de desserte ». Les salariés des établissements se trouvant dans cette zone sont tous considérés comme étant desservis, les autres non. Dans les faits, certains salariés de ces établissements ne vont pas utiliser les transports en commun alors que des salariés d'établissements situés hors zone de desserte vont eux utiliser les TC. Cette notion simplifiée de desserte des emplois par les transports en commun néglige donc les phénomènes de fréquence et de saturation, variables d'une ligne à l'autre, des possibilités d'interconnexion dans les gares et stations principales ou encore des temps d'approche au réseau.

La **densité d'emploi** est le nombre d'emplois à l'hectare urbain construit. Elle est calculée à l'IRIS.

Les **IRIS** (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) forment un « petit quartier », qui se définit comme un ensemble d'îlots contigus. L'IRIS correspond à la commune pour les petites communes non découpées (la plupart des communes de grande couronne). cf. www.insee.fr pour une définition complète.

Les quartiers centraux d'affaires

Les fonctions métropolitaines supérieures de la région sont concentrées en cœur d'agglomération. Le quartier central d'affaire parisien (QCA) et le pôle d'emploi de La Défense se caractérisent par une densité d'emplois exceptionnelle, mais d'autres pôles d'emplois tertiaires se développent également en cœur d'agglomération.

Les principaux pôles d'affaires centraux peuvent être identifiés à partir des densités d'emploi total et d'autres indicateurs, tels que le volume d'emplois salariés, la densité et la part des cadres, le nombre de grands établissements et de sièges sociaux de plus de 100 salariés, leur degré de spécialisation. Ils accueillent également un parc de bureaux important.

En cœur de l'agglomération, on distingue ainsi :

- les deux pôles majeurs à l'échelle métropolitaine que sont le **Quartier Central des Affaires (QCA)** dans Paris et le **quartier d'affaires de La Défense** qui a débordé sur ses communes environnantes ;
- des pôles d'emplois tertiaires établis et spécialisés, tels que l'axe Front de Seine et Val-de-Seine, le pôle Lyon-Bercy-Tolbiac, le pôle Montparnasse ;
- d'autres pôles tertiaires en devenir : Plaine Commune, Bagnolet-Montreuil, Malakoff-Montrouge...

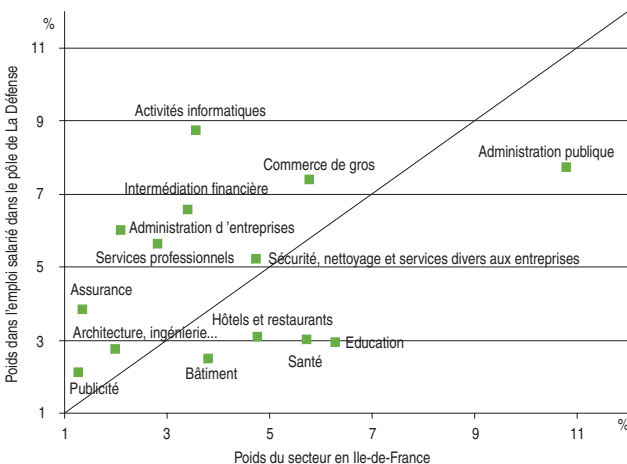
Le **QCA parisien** rassemble 467 000 emplois, soit 28,4 % des emplois parisiens, sur moins de 8 % du territoire de Paris. Son périmètre recouvre l'ensemble des îlots les plus denses en emplois de l'ouest de la capitale, regroupés dans un continuum géographique. Cet espace polarise les emplois d'intermédiation¹ à forte valeur ajoutée de la capitale, et en particulier les activités de direction et de coordination des entreprises. C'est un périmètre par définition en évolution, car les effets de débordement

sont permanents. Il regroupe 19 quartiers ou portions de quartier répartis dans 6 arrondissements (1^{er}, 2^e, 8^e, 9^e, 16^e et 17^e). Ces six arrondissements totalisent 650 104 emplois. En y adjoignant le 15^e arrondissement, ce total atteint 787 667 salariés.

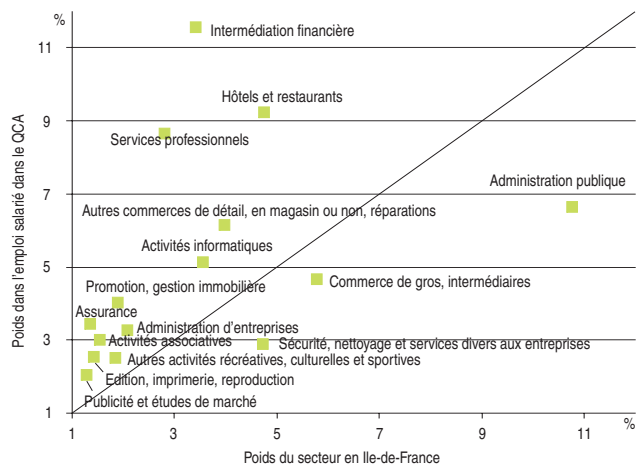
Ce territoire présente une densité moyenne de 583 emplois à l'hectare (189 pour Paris et 4,5 pour l'ensemble de la région en moyenne). L'îlot le plus dense accueille 39 000 salariés à l'hectare. 53 îlots ont une densité qui dépasse les 2 000 emplois à l'hectare, et les plus fortes d'entre elles sont localisées dans un espace compris au sud des rues de Châteaudun et Saint-Lazare, à l'ouest du boulevard Malesherbes et de la rue Royale, au nord des boulevards de la Madeleine et des Capucines et de la rue du Quatre-Septembre, à l'est de la rue Montmartre, entre les 2^e, 8^e et 9^e arrondissements. Cette forte densité s'est bâtie autour des lieux de pouvoir politique (Elysées, Matignon) et économique (Bourse de Paris) et s'appuie sur la présence de sièges sociaux de grandes entreprises. Ce territoire concentre une grande partie des emplois liés aux activités financières, aux services aux entreprises, mais conserve également une part importante d'activités liées au luxe telles que le textile et l'habillement (la haute couture y est très présente) ou encore l'hôtellerie (haut de gamme et plus largement des salariés de l'hôtellerie-restauration).

Il abrite près d'un tiers des établissements de 100 salariés et plus présents à Paris. Selon le classement de Fortune Global 500, le QCA et sa périphérie sud (15^e et 16^e arrondissements) accueillent 27 des 37 sièges des plus grandes entreprises mondiales implantées en France en 2005.

Poids comparé des secteurs d'activité (pour les secteurs représentant au moins 2 % de l'emploi dans le pôle de La Défense)



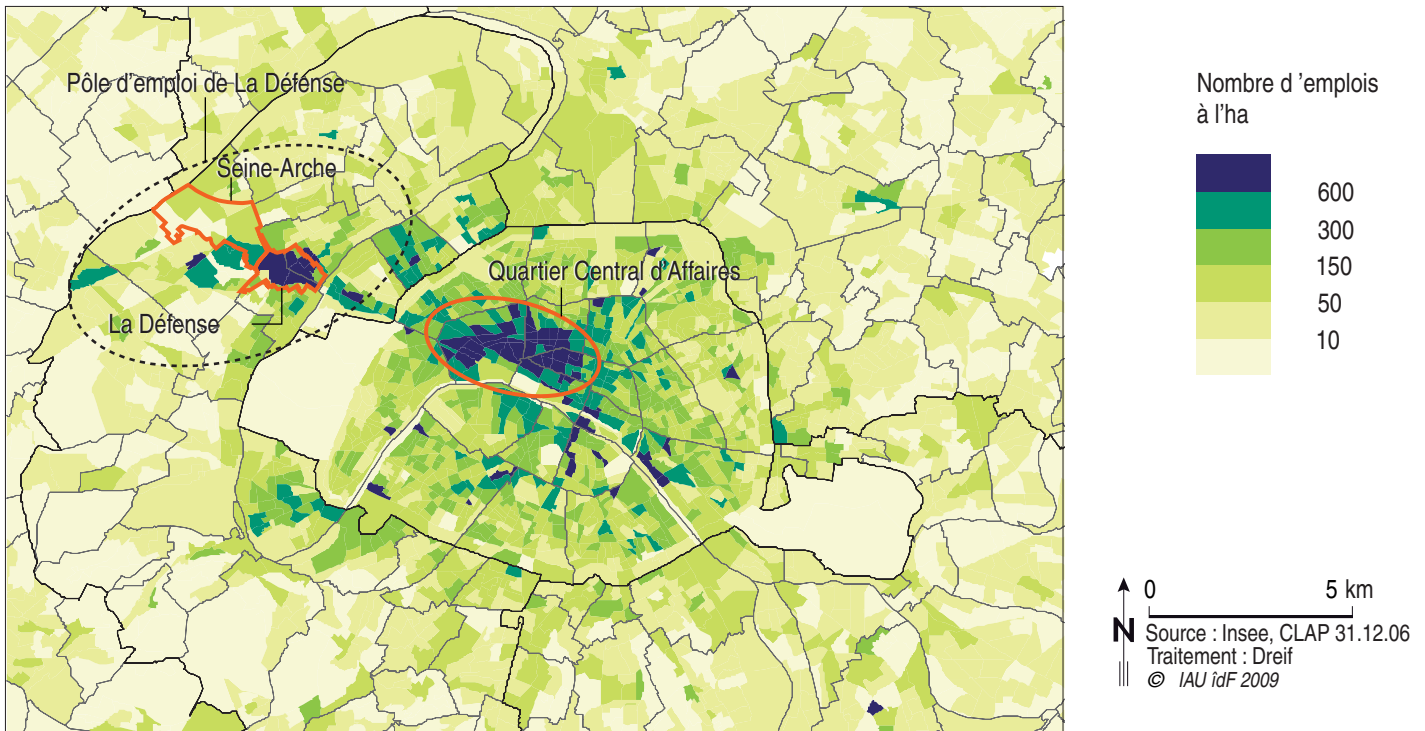
Poids comparé des secteurs d'activité (pour les secteurs représentant au moins 2 % de l'emploi dans le QCA)



Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹ Activités ou fonctions assurant la circulation des biens et des idées, la production et le traitement de l'information et du savoir, l'organisation et la coordination de l'économie (☞ [bibliographie](#)).

Les quartiers centraux d'affaires



L'accès à une main-d'œuvre qualifiée, la proximité des centres de décision politiques, institutionnels, privés, une desserte en transports en commun de grande qualité, sont autant de facteurs dont la combinaison contribue à renforcer le regroupement des activités à forte valeur ajoutée dans ce quartier d'affaires, et plus largement dans le triangle d'affaires centre-métropolitain.

Les activités financières et de services aux entreprises sont les plus représentées et constituent le noyau dur de l'économie du QCA, avec 223 900 salariés, soit 48 % des emplois salariés recensés dans ce pôle (poids des deux secteurs dans Paris = 32,5 %).

Tout comme pour l'ensemble de la capitale, le QCA compte un peu plus de femmes qu'au niveau régional (51 % contre 47 %). En revanche, la composition sociale des emplois dans ce territoire se caractérise par une surreprésentation des chefs d'entreprise, artisans et commerçants, ainsi que des cadres par rapport à l'ensemble parisien. Ainsi, si le QCA rassemble 28,4 % des emplois parisiens, il regroupe 37 % des chefs d'entreprise, artisans et commerçants et 35 % des cadres de la capitale.

Le **quartier de La Défense/Seine-Arche** résulte de l'initiative de la puissance publique dans les années 1950. Il est devenu l'un des premiers quartiers d'affaires européens et accueille les sièges sociaux d'entreprises de premier plan en Europe telles que IBM, Total, Areva. Le quartier recouvre principalement les deux Opérations d'Intérêt National (OIN) de La Défense et de Seine-Arche² mais les effets de débordement font également évoluer son périmètre³. Le quartier rassemble 147 000 salariés.

Le secteur de La Défense⁴ totalise 115 000 emplois⁵ et près de 3 millions de m² de bureaux⁶. Dans sa partie centrale, la densité en emploi y dépasse 800 emplois à l'hectare. Le quartier accueille 0,5 % des établissements employeurs d'Ile-de-France, mais cette proportion s'élève à 3,5 % pour les sièges de plus de 100 salariés du secteur marchand. L'administration d'entreprise, catégorie transversale qui regroupe les « activités de direction, de tutelle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social », est très présente : elle emploie 11 % des salariés (2,1 % en Ile-de-France). Cette forte implantation caractérise La Défense comme un centre de décision économique. Le quartier se distingue par la prédominance des services aux entreprises (40 % des salariés du quartier et 4 % des emplois régionaux du secteur), et de la finance (respectivement 27 % et 11 %). En particulier, les activités informatiques représentent 14 %⁷ des emplois salariés du quartier (soit 16 400 salariés) et l'intermédiation financière, qui comprend les activités bancaires avec notamment la présence de la Société Générale, Fortis, BNP Paribas, 16,4 %.

Le secteur Seine-Arche totalise 32 000 emplois, dont 22,6 % dans le secteur de l'assurance, soit 10 % des effectifs régionaux de l'assurance.

Le secteur de La Défense a progressivement débordé (en termes d'emploi et de bureau) sur ses communes environnantes. Il est au centre d'un **pôle d'emplois** qui regroupe tout ou partie des communes de Puteaux, Courbevoie, Nanterre, Colombes, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Suresnes et Rueil-Malmaison. Ce pôle est « centré sur le quartier d'affaires » et « présente une forte densité en emplois supérieurs et en services adaptés aux centres de décision des entreprises internationales » (☞ [bibliographie 14](#)).

²En 2006 : OIN de La Défense sur les communes de Puteaux et Courbevoie, dont l'aménagement est confié à l'EPAD (établissement public pour l'aménagement de La Défense) ; OIN de Seine-Arche à Nanterre confiée à l'EPASA (établissement public d'aménagement Seine-Arche).

³Les périmètres retenus pour l'analyse des données sur l'emploi sont obtenus par regroupement des « îlots regroupés pour l'information statistique » (IRIS). La sélection, faite pour se rapprocher au maximum des périmètres des OIN, est celle généralement retenue.

⁴Le secteur de La Défense correspond au périmètre de l'EPAD approché par regroupement des IRIS.

⁵Dans sa périphérie immédiate mais non comptabilisé, le secteur des Faubourgs de l'Arche (ZAC Danton) accueille 13 000 emplois.

⁶Source : EPAD.

⁷18,3 % en comptant IBM, classé dans le « commerce de gros ».

Les quartiers centraux d'affaires

Ces neuf communes accueillent 503 000 salariés, soit 9,5 % de l'effectif régional, et un parc de bureaux important : 6,6 millions de m², soit 14 % du parc régional⁸. Le taux d'emploi y est élevé avec 1,58 emploi par actif résident, contre 0,94 en Ile-de-France⁹. Le profil social des emplois est homogène : les cadres représentent 44 % des effectifs salariés soit 15 % des cadres travaillant dans la région. Les 10 principaux établissements marchands y regroupent, à eux seuls, plus de 50 000 salariés, et le pôle d'emplois accueille 134 établissements de plus de 500 salariés, soit 20 % du total francilien. A cette échelle, l'activité relève de secteurs diversifiés du fait de la relative variété des situations communales. **Courbevoie, Puteaux et Nanterre** abritent le quartier de La Défense/Seine Arche, qui représente 76 % de l'emploi sur Puteaux, 58 % sur Courbevoie, 34 % sur Nanterre. Ces communes sont orientées vers les services à la production, Nanterre se démarquant par l'importance de l'administration publique (préfecture, conseil général, CPAM, université). **Neuilly-sur-Seine** et **Levallois-Perret** font la transition vers le QCA parisien et les services aux entreprises y sont bien représentés (avec Ernst & Young, 1 100 salariés, ou Aspirotechnique, 1 800 salariés). Des activités plus spécifiques sont présentes comme l'édition (Hachette Filipacchi à Levallois) ou les parfums et cosmétiques (Chanel, Yves Saint Laurent, Clarins à Neuilly). **Suresnes** et **Rueil-Malmaison** hébergent les sièges sociaux de Dassault, Novartis, Unilever. L'administration d'entreprise emploie plus de 7 000 salariés, l'industrie pharmaceutique 3 900 (1/8^e des salariés franciliens du secteur). **Colombes** et **La Garenne-Colombes** dans sa continuité géographique, moins liées dans leur ensemble au pôle d'affaires, ont un profil plus orienté vers la production. Les technologies à haute valeur ajoutée sont très présentes à Colombes (Thales, Snecma, Alcatel). La Garenne-Colombes accueille les 3 000 salariés du centre technique de Peugeot (recherche et développement dont CAO).

Le QCA et le pôle d'emploi de La Défense ont un statut international et sont en relation étroite et permanente (📖 bibliographie 15). Ensemble,

ils représentent plus de la moitié des effectifs régionaux dans l'assurance, l'intermédiation financière, les services professionnels, les auxiliaires financiers et d'assurance, et plus du tiers pour l'industrie pharmaceutique, les activités informatiques, l'administration d'entreprise. Le QCA et La Défense paraissent également complémentaires : le QCA parisien se distingue par une spécialisation plus poussée vers les services professionnels (activités comptables, juridiques, de conseil) et une forte présence de commerces, hôtels et restaurants qui contribuent à son attractivité ; le quartier de La Défense est plutôt spécialisé dans l'intermédiation financière, l'assurance, les télécommunications, les activités informatiques, l'administration d'entreprise.

Les autres pôles d'emplois tertiaires identifiés sont bien moins denses que le QCA parisien et La Défense.

Le **Front de Seine – Val de Seine** couvre une partie des 15^e et 16^e arrondissements et se prolonge jusqu'à Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt. Dans sa partie parisienne (le Front de Seine), ce pôle accueille 32 600 emplois (soit 279 salariés à l'hectare). Il est plutôt doté d'activités liées aux services collectifs, sociaux et personnels. En particulier, les activités de radio et télévision emploient 26 % des salariés du périmètre et 67 % des emplois de cette branche présents dans la capitale. Parmi les établissements les plus importants, figurent Radio France, France 2 et France 3. La ville d'Issy-les-Moulineaux a favorisé

Les principales spécificités du quartier central d'affaire parisien (QCA)

Secteur d'activité	Effectif salarié	Poids de l'activité dans le total des emplois du QCA	Poids de l'emploi QCA du secteur dans Paris	Principaux établissements	Indice de spécificité régional
Immobilier, location, services aux entreprises <i>Dont services aux entreprises</i>	138 300	29,6 %	35,9 %		142
Conseil pour les affaires et la gestion	22 900	4,9 %	55,1 %	Centrapel, The Boston Consulting Group and CIE	305
Activités juridiques	12 100	2,6 %	61,4 %	Clifford Chance Europe LLP	442
Agences, conseil en publicité	6 100	1,3 %	40,8 %	Publicis Conseil	190
Services annexes à la production	8 000	1,7 %	36,2 %	Groupama Logistique	176
Administration d'entreprises	15 300	3,3 %	46,3 %	Peugeot Citroën SA, Groupe Danone	157
Activités financières <i>Dont activités financières</i>	85 500	18,3 %	57,3 %		332
Banques	39 800	8,5 %	69,2 %	BNP Paribas	386
Gestion de portefeuilles	7 000	1,5 %	74,1 %	Oddo et CIE	582
Réassurance	1 100	0,2 %	75,5 %	Caisse Centrale de réassurance	620
Administration de marchés financiers	770	0,2 %	99,6 %	Euronext Paris SA	1 085
Organismes de placement en valeurs mobilières	4 400	1,0 %	64,3 %	Natexis Bleichroeder SA, Rothschild & CIE	544
Hôtels et restaurants	43 200	9,2 %	33,5 %	Grand Hôtel Intercontinental, George V, Plaza Athénée, Ritz, Concorde Lafayette	195
Industrie textile et habillement	5 900	1,3 %	48,6 %	Chanel, Givenchy, Christian Lacroix, Nina Ricci	325

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

⁸Source : ORIE-Dreif, estimation du parc de bureau 2006.

⁹Source : Insee RP 2006.

Les quartiers centraux d'affaires

l'émergence d'un pôle « média, communication » et de nombreux services aux entreprises. Boulogne-Billancourt a converti au tertiaire et plus précisément aux services aux entreprises, une grande partie des terrains autrefois voués à une occupation industrielle. Ces deux communes totalisent 137 400 emplois salariés fin 2006 (132 emplois salariés à l'hectare) et se démarquent par un poids relatif élevé des activités informatiques et des activités de radio, télévision, cinéma qui prolongent la concentration observée sur le « Front de Seine ». Près d'un quart des salariés du secteur informatique travaillant dans les Hauts-de-Seine, exercent leur activité dans l'une de ces deux communes. Parmi les grands établissements relevant de l'informatique et des médias, citons TF1, Canal +, Eurosport, LCI, Arte, Alten, Cisco, Cegedim.

Le pôle **Lyon-Bercy-Tolbiac** comprend des parties des 12^e et 13^e arrondissements. Il s'étend vers les communes d'Ivry-sur-Seine, Charenton-le-Pont, et plus modestement Alfortville. Il bénéficie à la fois de l'effet moteur des gares (Lyon et Austerlitz) et de l'essor de la ZAC Paris-Rive Gauche et accueille 105 400 emplois (soit 245 emplois à l'hectare) essentiellement polarisés autour de la gare de Lyon¹⁰. Traditionnellement tourné vers les activités de transports, le secteur accueille aussi des activités administratives et bancaires (activités de banques mutualistes, distribution de crédit ou gestion de portefeuilles) avec des établissements tels que la Caisse régionale du Crédit Agricole, la Caisse Nationale de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance, Natixis.

Le pôle **Montparnasse**, de superficie plus réduite, concentre 34 400 salariés pour une densité d'emplois de 487 à l'hectare. Il est surtout orienté vers les activités financières (banques mutualistes et assurance-vie capitalisation), mais également vers le secteur des transports et communications (transports ferroviaires, poste nationale, télécommunications). Les plus grands établissements de ces deux branches sont le Crédit

Agricole, la CNP assurances, les sièges de la SNCF (rue du Commandant Mouchotte), de la Poste (boulevard Vaugirard), de France Telecom. Il trouve des relais de croissance plus au sud notamment en direction de Montrouge et Malakoff.

A eux quatre, ces pôles d'emplois couvrent 13 % du territoire parisien et concentrent 39 % des emplois. La morphologie du bâti a engendré des niveaux d'occupation très divers : le bâti haussmannien du QCA favorise l'implantation d'entreprises de taille modeste, cependant que les quartiers de tours plus récents de Lyon-Bercy-Tolbiac et du Front de Seine ont permis l'implantation d'établissements de taille plus importante.

A ces pôles établis de longue date ou consolidés plus récemment, s'ajoutent d'autres entités en voie de développement proches de Paris et qui offrent de nouvelles extensions dans d'autres directions :

■ **Plaine Commune**¹¹, en Seine-Saint-Denis, comprend un quart des emplois du département sur une superficie totale inférieure à 18 % du territoire. Fin 2006, ce territoire accueillait près de 130 000 salariés (dont 72 % à Saint-Denis et Aubervilliers), soit 31 emplois à l'hectare (29,7 en moyenne en petite couronne). Il se caractérise par une structure économique favorable à l'industrie textile et à l'habillement, à la fabrication de machines et équipements, à la construction, au commerce de gros et de détail. Il donne également un léger avantage comparatif aux activités financières. Parmi les grands employeurs privés du territoire, citons GPA Vie, Generali IARD, Eurocopter, Arcelor France, Alstom Power Service, ou Saint-Gobain recherche ;

■ le pôle **Bagnolet-Montreuil** accueille 54 000 emplois salariés (10 % des salariés du département) sur moins de 5 % du territoire départemental, avec une densité de 47 emplois à l'hectare. Il se caractérise par une concentration plus importante qu'en moyenne régionale du secteur de la construction, des activités financières, des services collectifs, sociaux et personnels, ainsi que de l'édition-imprimerie et de l'industrie textile-habillement. BNP Paribas, la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole, Auchan France, Touraventure SA ou encore SFR service client, comptent parmi les plus gros employeurs marchands de ce pôle.

Indices de spécificité du QCA et du pôle d'emploi de La Défense

Secteur d'activité	Effectif salarié			Indice de spécificité régionale			Part dans l'emploi francilien	
	Quartier central d'affaires	Pôle de La Défense	dont EPAD	Quartier central d'affaires	Pôle de La Défense	dont EPAD	Quartier central d'affaires	Pôle de La Défense
Edition, imprimerie, reproduction	13 998	3 791	106	196	49	6	17 %	5 %
Industrie pharmaceutique	1 318	9 698	1 142	47	323	166	4 %	31 %
Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur	2 749	8 383	4 700	77	219	535	7 %	21 %
Grands magasins, autres commerces de détail	28 764	8 918	2 646	155	45	58	14 %	4 %
Intermédiation financière	53 953	33 055	18 911	339	193	481	30 %	18 %
Assurance	16 104	19 333	8 216	254	283	525	23 %	27 %
Auxiliaires financiers et d'assurance	15 467	7 538	4 190	440	199	482	39 %	19 %
Promotion, gestion immobilière	18 731	8 524	2 279	212	89	104	19 %	9 %
Télécommunications	3 579	8 777	4 799	63	144	342	6 %	14 %
Activités informatiques	23 901	43 880	16 400	144	246	400	13 %	23 %
Services professionnels	40 443	28 297	7 988	308	200	246	27 %	19 %
Administration d'entreprises	15 263	30 151	12 683	157	288	527	14 %	27 %
Publicité et études de marché	9 597	10 709	566	161	167	38	14 %	16 %
Hôtels et restaurants	43 151	15 515	3 953	195	65	72	17 %	6 %
Activités associatives	13 998	3 791	649	196	49	37	17 %	5 %
Ensemble des secteurs	466 816	502 613	115 354	100	100	100	9 %	10 %

Lecture : un indice supérieur à 100 indique une surreprésentation du secteur d'activité dans le périmètre concerné.

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

¹⁰ Les effectifs de la RATP, comme ceux du Crédit Agricole, ne sont pas dégroupés. Par convention, les effectifs des différents établissements de ces entreprises sont regroupés partiellement ou en totalité au siège social, dans le 12^e arrondissement.

¹¹ La Courneuve, Aubervilliers, Saint-Denis, Epinay-sur-Seine, Ile-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Stains, Villetaneuse.

Pôles de compétitivité

Les pôles de compétitivité présents sur le territoire francilien

La politique française des pôles de compétitivité depuis 2004

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique de développement de l'innovation en inaugurant les pôles de compétitivité. L'appel à projet a été lancé en novembre 2004 et s'est achevé en février 2005. A l'issue de cette procédure, 67 pôles de compétitivité ont été labellisés en 2005 par le comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT). Puis 4 pôles supplémentaires ont été labellisés en 2007. Tous les pôles ont été classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- les pôles mondiaux, figurant parmi les leaders dans leur domaine ;
- les pôles à vocation mondiale, amenés à se hisser parmi les leaders au plan international ;
- les pôles nationaux, à portée nationale.

Les pôles de compétitivité sont constitués sous forme d'association, autour de projets innovants, d'actions de formation ou d'échanges divers entre ses adhérents et les laboratoires associés. D'anciennes structures préexistantes, à l'instar des Systèmes Productifs Locaux (SPL) ou des réseaux d'entreprises, ont parfois créé les bases des pôles de compétitivité. Souvent initiée par de grandes entreprises, la mise en œuvre des pôles de compétitivité cherche de plus en plus à associer des PME innovantes, considérées comme sources de croissance et d'emploi, d'où l'attention accordée dans cette présentation à ce type d'entreprises.

Une zone de recherche et de développement leur est associée et publiée au journal officiel. La mission principale des pôles est de développer et d'articuler trois dimensions : les activités innovantes des entreprises, la recherche et le développement, la formation des personnels.

L'Ile-de-France est la région qui concentre le plus de pôles mondiaux et à vocation mondiale

Les 71 pôles de compétitivité sont majoritairement des pôles nationaux (54). Les 17 pôles mondiaux ou à vocation mondiale sont concentrés dans quelques régions, en premier lieu en Ile-de-France (📖 [bibliographie 16](#)).

Outre les 5 pôles mondiaux ou à vocation mondiale, la région accueille 2 pôles nationaux, ASTech (labellisé en 2007) et Advancity (initialement Ville et Mobilité Durable).

Région	Pôles mondiaux	A vocation mondiale
Ile-de-France	Medicen Paris Région System@tic Paris Région Finance Innovation	Cap Digital Paris Region Mov'eo
Rhône-Alpes	Lyonbiopôle Minalogic	Axelera
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Solutions communicantes sécurisées	Mer PACA
Midi-Pyrénées	Aerospace Valley	
Bretagne		Images & Réseaux Mer Bretagne
Alsace		Alsace Biovalley
Champagne-Ardenne		Industries & Agro-Ressources
Nord-Pas-de-Calais		i-Trans
Pays-de-la-Loire		Végépolys

Pôle mondial

Le pôle « Medicen » est spécialisé dans les hautes technologies pour la santé et les nouvelles thérapies. Il coordonne notamment les projets des grandes entreprises, des centres de recherche, des universités et des hôpitaux.

En 2007, 95 établissements sont membres du pôle « Medicen », dont la moitié sont des établissements d'entreprises appartenant à un groupe. Les entreprises de ce pôle emploient 11 600 salariés, dont la moitié sont des cadres. La principale activité des établissements de ses PME est la recherche et développement en sciences physiques et naturelles.

Les entreprises impliquées dans le pôle « Medicen » en 2007

Nombre d'établissements dans le pôle	95
<i>dont établissements d'entreprises appartenant à un groupe</i>	47
Nombre d'entreprises dans le pôle	79
<i>dont PME*</i>	68
Nombre de groupes dans le pôle	30
<i>dont groupes français</i>	20
<i>dont groupes européens</i>	8
<i>dont groupes étrangers</i>	2

* Entreprises de moins de 250 salariés.

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - Ficus 2006, Lifi - Diane 2006

L'emploi du pôle au 31 décembre 2006

	Tous salariés	Cadres
Effectifs salariés dans les établissements d'entreprises membres du pôle	11 623	6 035
<i>dont PME</i>	1 488	799

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006

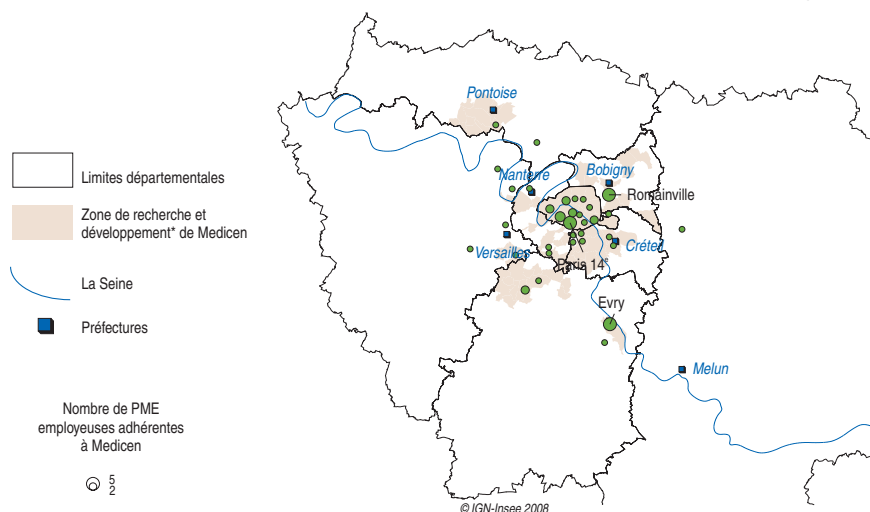
Le positionnement sectoriel des établissements de PME du pôle

Les 5 premières activités des établissements des PME membres du pôle

Classement selon l'effectif salarié au 31/12/2006

Activités (NAF 700)	Tous salariés	Cadres
Recherche-développement en sciences physiques et naturelles	604	375
Commerce de gros de produits pharmaceutiques	214	66
Autres activités de réalisation de logiciels	189	180
Fabrication de médicaments	154	51
Organisation des transports internationaux	117	7

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006



*les communes appartenant à une zone de recherche et développement sont définies par décret. Elles peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'avantages fiscaux.

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Pôle mondial

Le pôle est en pointe dans le domaine des systèmes à logiciel prépondérants pour les transports, les télécommunications et la sécurité. Le pôle « System@tic » a pour objectif une reconnaissance mondiale sur le thème de la conception, de la réalisation et de la maîtrise des systèmes complexes.

208 établissements appartiennent au pôle en 2007. Ils emploient 62 700 salariés. Les principales activités des établissements de ses PME sont l'ingénierie, les études techniques, l'édition et la réalisation de logiciels et la fabrication de composants électroniques actifs.

Les entreprises impliquées dans le pôle « System@tic » en 2007

Nombre d'établissements dans le pôle	208
dont établissements d'entreprises appartenant à un groupe	103
Nombre d'entreprises dans le pôle	199
dont PME*	154
Nombre de groupes dans le pôle	76
dont groupes français	55
dont groupes européens	9
dont groupes étrangers	12

* Entreprises de moins de 250 salariés.

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - Ficus 2006, Lifi - Diane 2006

L'emploi du pôle au 31 décembre 2006

	Tous salariés	Cadres
Effectifs salariés dans les établissements d'entreprises membres du pôle	62 684	29 870
dont PME	3 200	2 201

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006

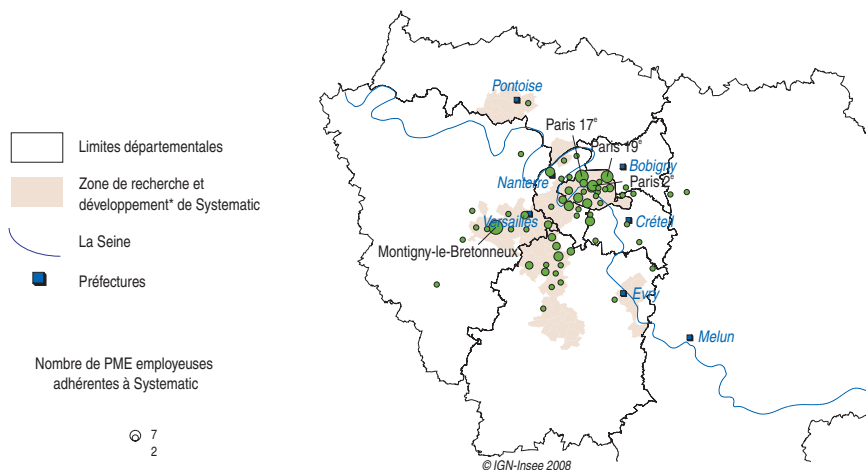
Le positionnement sectoriel des établissements de PME du pôle

Les 5 premières activités des établissements des PME membres du pôle

Classement selon l'effectif salarié au 31/12/2006

Activités (NAF 700)	Tous salariés	Cadres
Ingénierie, études techniques	604	424
Edition de logiciels (non personnalisés)	530	428
Fabrication de composants électroniques actifs	501	279
Autres activités de réalisation de logiciels	495	373
Conseils en systèmes informatiques	397	335

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006



*les communes appartenant à une zone de recherche et développement sont définies par décret. Elles peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'avantages fiscaux.

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Pôle à vocation mondiale

Dédié au domaine des industries du numérique et des technologies de l'information, le pôle « Cap Digital » labellise de nombreux projets collaboratifs de recherche et de développement. Le pôle favorise les innovations à fort contenu numérique dans les secteurs de l'audiovisuel et du jeu vidéo notamment.

En 2007, 202 établissements appartiennent au pôle « Cap Digital ». Ces membres sont principalement des PME (92 %). Près de 15 000 salariés sont employés par les 200 établissements du pôle.

Les entreprises impliquées dans le pôle « Cap Digital » en 2007

Nombre d'établissements dans le pôle	202
<i>dont établissements d'entreprises appartenant à un groupe</i>	55
Nombre d'entreprises dans le pôle	198
<i>dont PME*</i>	183
Nombre de groupes dans le pôle	41
<i>dont groupes français</i>	29
<i>dont groupes européens</i>	9
<i>dont groupes étrangers</i>	3

* Entreprises de moins de 250 salariés.

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - Ficus 2006, Lifi - Diane 2006

L'emploi du pôle au 31 décembre 2006

	Tous salariés	Cadres
Effectifs salariés dans les établissements d'entreprises membres du pôle	14 951	9 989
<i>dont PME</i>	3 125	1 691

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006

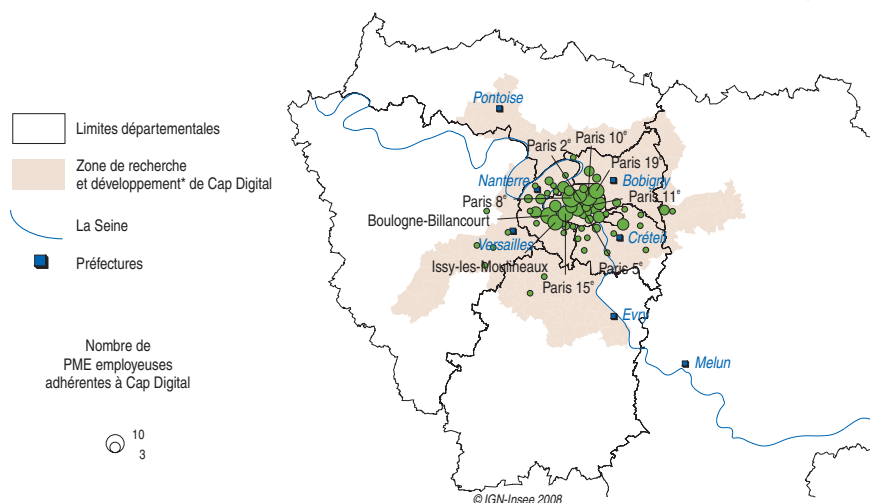
Le positionnement sectoriel des établissements de PME du pôle

Les 5 premières activités des établissements des PME membres du pôle

Classement selon l'effectif salarié au 31/12/2006

Activités (NAF 700)	Tous salariés	Cadres
Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	897	352
Autres activités de réalisation de logiciels	574	390
Ingénierie, études techniques	237	157
Edition de logiciels (non personnalisés)	206	135
Construction de bâtiments divers	174	135

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006



*les communes appartenant à une zone de recherche et développement sont définies par décret. Elles peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'avantages fiscaux.

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Pôle à vocation mondiale

Le pôle « Mov'eo » œuvre pour le domaine des transports sur un territoire reliant la Normandie et l'Ile-de-France. L'enjeu du pôle est de développer les projets collaboratifs innovants autour de quatre domaines d'activités stratégiques : énergie et environnement, mécatronique, sécurité routière, mobilité et services. Les 100 membres du pôle emploient 15 800 salariés en Ile-de-France en 2007. Les petites et moyennes entreprises représentent 68 % de ses membres. Le pôle favorise le dialogue avec les PME/PMI auprès des grands industriels, des laboratoires de recherche et des pouvoirs publics afin de bâtir un écosystème propice à la création de valeur.

Les entreprises franciliennes impliquées dans le pôle « Mov'eo » en 2007

Nombre d'établissements dans le pôle	100
<i>dont établissements d'entreprises appartenant à un groupe</i>	64
Nombre d'entreprises dans le pôle	75
<i>dont PME*</i>	51
Nombre de groupes dans le pôle	37
<i>dont groupes français</i>	28
<i>dont groupes européens</i>	6
<i>dont groupes étrangers</i>	3

* Entreprises de moins de 250 salariés.

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - Ficus 2006, Lifi - Diane 2006

L'emploi du pôle en Ile-de-France au 31 décembre 2006

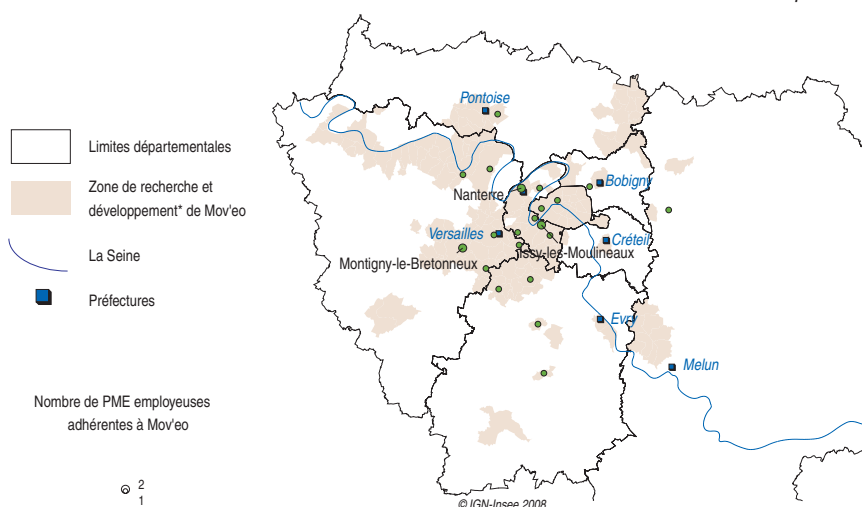
	Tous salariés	Cadres
Effectifs salariés dans les établissements d'entreprises membres du pôle	15 811	5 943
<i>dont PME</i>	1 770	793

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006

Le positionnement sectoriel des établissements de PME du pôle Les 5 premières activités des établissements des PME membres du pôle Classement selon l'effectif salarié au 31/12/2006

Activités (NAF 700)	Tous salariés	Cadres
Ingénierie, études techniques	693	463
Analyses, essais et inspections techniques	388	101
Première transformation du cuivre	247	33
Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	158	69
Autres activités de réalisation de logiciels	55	36

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006



*les communes appartenant à une zone de recherche et développement sont définies par décret. Elles peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'avantages fiscaux.
Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Pôle national

Le pôle « Advancity » est dédié au développement durable, plus particulièrement à la lutte contre l'effet de serre et aux économies d'énergie. Ses thématiques s'articulent autour de trois axes : la ville et l'aménagement, l'habitat et la construction, la mobilité et le transport. La vocation du pôle est notamment de proposer des solutions à certaines questions économiques majeures, qui intéressent directement les autorités publiques. En 2007, 44 établissements sont membres du pôle « Advancity ». Les trois quarts des entreprises impliquées sont des PME. Pourtant près de 24 500 emplois salariés sont recensés dans les établissements membres du pôle. Les activités dans les PME sont principalement l'ingénierie, les études techniques et l'administration d'entreprises.

Les entreprises impliquées dans le pôle « Advancity » en 2007

Nombre d'établissements dans le pôle	44
<i>dont établissements d'entreprises appartenant à un groupe</i>	27
Nombre d'entreprises dans le pôle	41
<i>dont PME*</i>	31
Nombre de groupes dans le pôle	23
<i>dont groupes français</i>	19
<i>dont groupes européens</i>	2
<i>dont groupes étrangers</i>	2

* Entreprises de moins de 250 salariés.

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - Ficus 2006, Lifi - Diane 2006

L'emploi du pôle au 31 décembre 2006

	Tous salariés	Cadres
Effectifs salariés dans les établissements d'entreprises membres du pôle	24 487	4 476
<i>dont PME</i>	1 190	606

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006

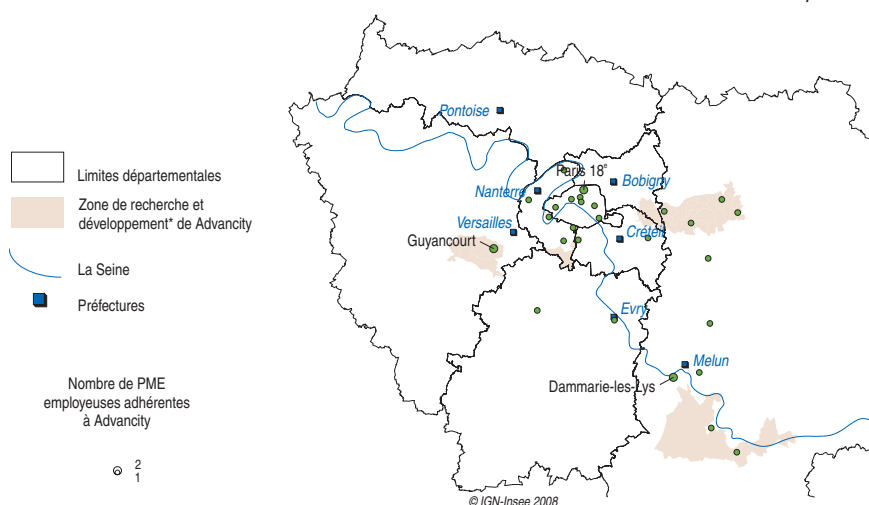
Le positionnement sectoriel des établissements de PME du pôle

Les 5 premières activités des établissements des PME membres du pôle

Classement selon l'effectif salarié au 31/12/2006

Activités (NAF 700)	Tous salariés	Cadres
Ingénierie, études techniques	470	349
Administration d'entreprises	224	125
Construction de véhicules automobiles	144	26
Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	92	19
Transports routiers de marchandises interurbains	76	8

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006



*les communes appartenant à une zone de recherche et développement sont définies par décret. Elles peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'avantages fiscaux.

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

Pôle mondial, labellisé en 2007

Le pôle « Finance Innovation » a pour objet de fédérer les énergies de la place financière de Paris et développer ainsi l'activité économique. En 2007, le pôle compte 124 membres (établissements d'entreprises membres du pôle), qui relèvent des différents domaines du secteur financier, mais aussi de l'administration d'entreprise. Ces établissements emploient 54 000 salariés, essentiellement, à 93 % des salariés, dans le cadre d'une grande entreprise (250 salariés ou plus). Les postes de niveau supérieur sont particulièrement nombreux dans les établissements de ce pôle. Plus d'un salarié sur deux occupe un emploi de cadre au sein de ces établissements (56 %).

Les entreprises impliquées dans le pôle « Finance Innovation » en 2007

Nombre d'établissements dans le pôle	124
<i>dont établissements d'entreprises appartenant à un groupe</i>	75
Nombre d'entreprises dans le pôle	122
<i>dont PME*</i>	83
Nombre de groupes dans le pôle	60
<i>dont groupes français</i>	40
<i>dont groupes européens</i>	11
<i>dont groupes étrangers</i>	9

* Entreprises de moins de 250 salariés.

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - Ficus 2006, Lifi - Diane 2006

L'emploi du pôle au 31 décembre 2006

	Tous salariés	Cadres
Effectifs salariés dans les établissements d'entreprises membres du pôle	54 096	29 999
<i>dont PME</i>	3 892	2 588

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006

Le positionnement sectoriel des établissements de PME du pôle

Les 5 premières activités des établissements des PME membres du pôle - Classement selon l'effectif salarié au 31/12/2006

Activités (NAF 700)	Tous salariés	Cadres
Administration d'entreprises	796	557
Banques	659	483
Gestion de portefeuilles	559	405
Activités juridiques	396	97
Organismes de placement en valeurs mobilières	280	223

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006

Pôle national, labellisé en 2007

Le pôle de compétitivité « ASTech » est spécialisé dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués. Il cherche à atteindre un statut de leader européen dans l'industrie du transport spatial, de l'aviation d'affaires et de la propulsion/équipements. 26 établissements sont membres du nouveau pôle « ASTech » en 2007, ils emploient 7 158 salariés. Près de deux emplois sur trois sont occupés par des cadres (64,7 %).

ASTech Paris Région

Les entreprises impliquées dans le pôle « ASTech » en 2007

Nombre d'établissements dans le pôle	26
<i>dont établissements d'entreprises appartenant à un groupe</i>	17
Nombre d'entreprises dans le pôle	25
<i>dont PME*</i>	19
Nombre de groupes dans le pôle	14
<i>dont groupes français</i>	10
<i>dont groupes européens</i>	3
<i>dont groupes étrangers</i>	1

* Entreprises de moins de 250 salariés.

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - Ficus 2006, Lifi - Diane 2006

L'emploi du pôle au 31 décembre 2006

	Tous salariés	Cadres
Effectifs salariés dans les établissements d'entreprises membres du pôle	7 158	4 635
<i>dont PME</i>	952	257

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006

Le positionnement sectoriel des établissements de PME du pôle

Les 5 premières activités des établissements des PME membres du pôle - Classement selon l'effectif salarié au 31/12/2006

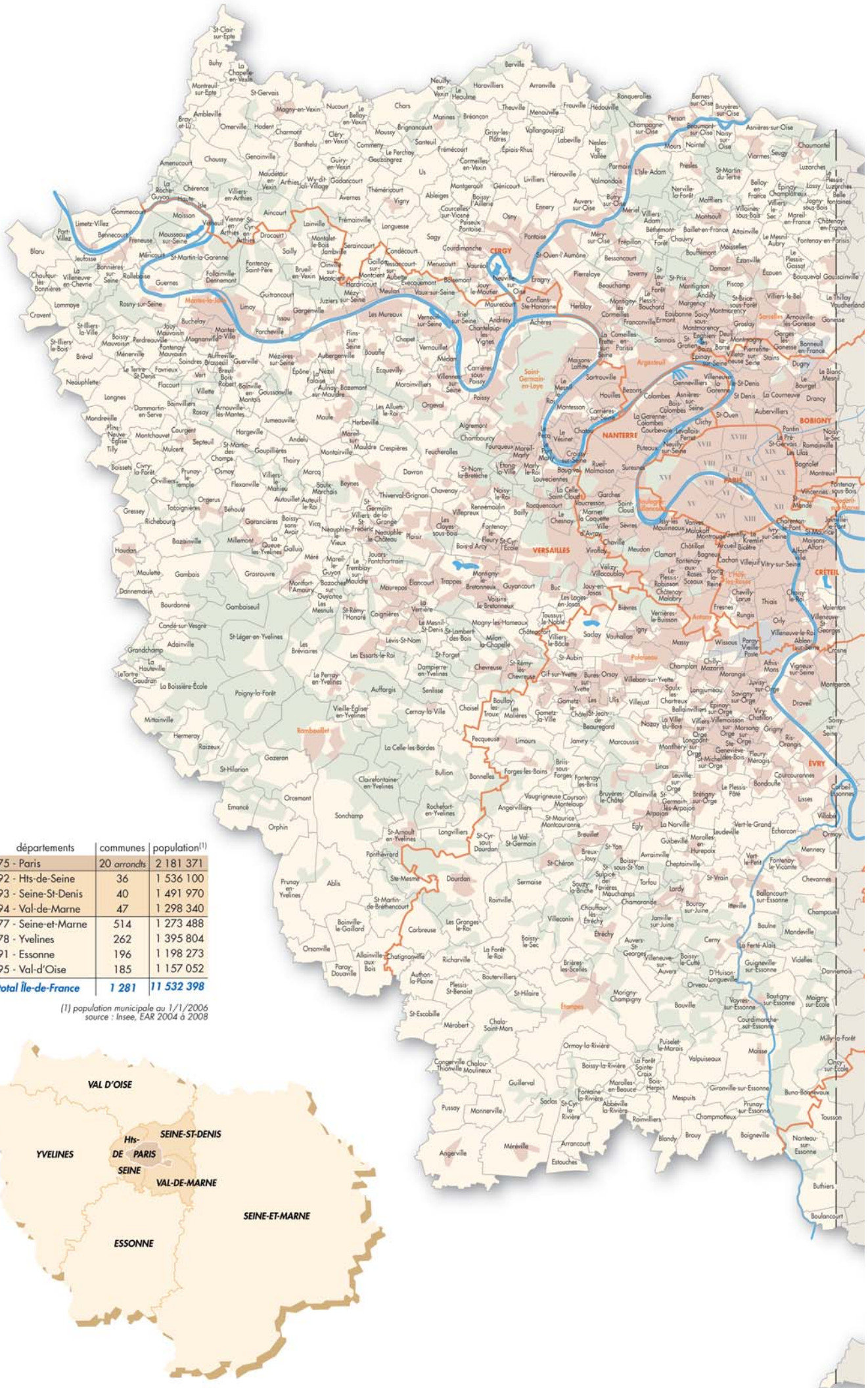
Activités (NAF 700)	Tous salariés	Cadres
Fabrication de tubes en acier	161	26
Fabrication d'articles de robinetterie	151	22
Ingénierie, études techniques	116	28
Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	105	34
Fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne	92	40

Sources : DGCIS - recensement auprès des pôles, Insee - CLAP 2006

Annexes



Carte des communes franciliennes	76
Nomenclatures	78
Bibliographie	80

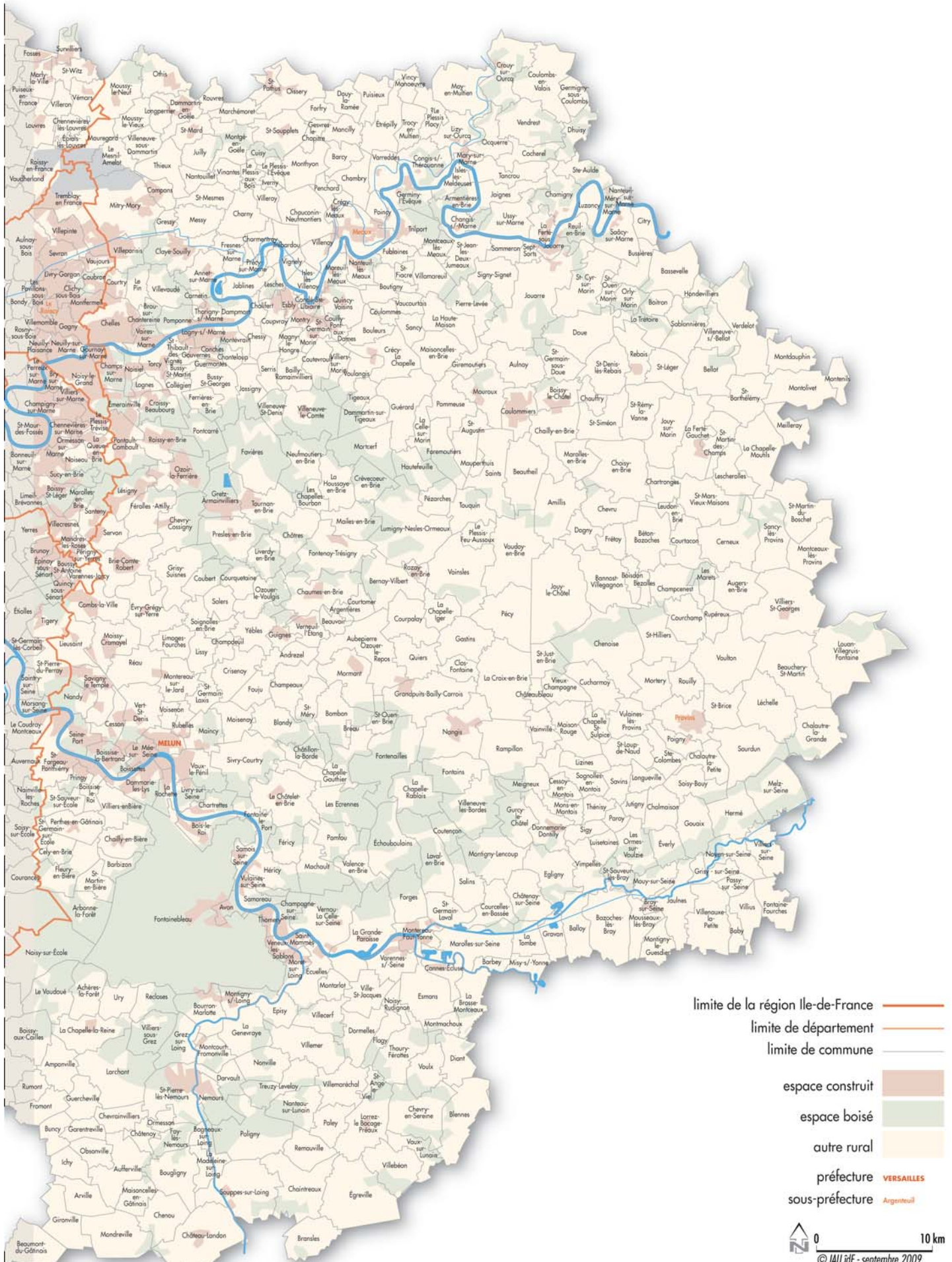


	départements	communes	population ⁽¹⁾
petite couronne	75 - Paris	20 arrondissements	2 181 371
	92 - Hauts-de-Seine	36	1 536 100
	93 - Seine-Saint-Denis	40	1 491 970
	94 - Val-de-Marne	47	1 298 340
grande couronne	77 - Seine-et-Marne	514	1 273 488
	78 - Yvelines	262	1 395 804
	91 - Essonne	196	1 198 273
	95 - Val-d'Oise	185	1 157 052
total Île-de-France	1 281	11 532 398	

(1) population municipale au 1/1/2006
source : Insee, EAR 2004 à 2008



Carte des communes franciliennes



Nomenclatures

La Nomenclature Economique de Synthèse (NES) a été bâtie à partir de la NAF par l'Insee. La NES passe directement du niveau le plus détaillé en 700 postes (NAF 700) à celui en 16 ou en 36 postes (NES).

La liste ci-dessous ne concerne que les secteurs analysés dans cet ouvrage.

Industrie

NES		NAF 700
Industrie mécanique		
E2	Industrie mécanique	28.1A, 28.1C, 28.2C, 28.2D, 28.3A, 28.3B, 28.3C, 28.4A, 28.4A, 28.4B, 28.4C, 28.5A, 28.5C, 28.5D, 28.6A, 28.6C, 28.6D, 28.6F, 28.7A, 28.7C, 28.7E, 28.7G, 28.7H, 28.7J, 28.7L, 28.7N, 28.7Q, 29.1A, 29.1B, 29.1D, 29.1E, 29.1F, 29.1H, 29.1J, 29.1J, 29.2A, 29.2A, 29.2C, 29.2C, 29.2D, 29.2F, 29.2H, 29.2J, 29.2L, 29.2M, 29.3A, 29.3C, 29.3D, 29.4A, 29.4B, 29.4C, 29.4D, 29.4E, 29.5A, 29.5B, 29.5D, 29.5E, 29.5G, 29.5J, 29.5L, 29.5M, 29.5N, 29.5Q, 29.5R, 29.6A, 29.6B
Industrie aéronautique		
E13	Construction aéronautique et spatiale	35.3A, 35.3B, 35.3C
Industrie automobile		
D0	Industrie automobile	34.1Z, 34.2A, 34.2B, 34.3Z
Chimie-pharmacie		
C3	Pharmacie, parfumerie et entretien	24.4A, 24.4C, 24.4D, 24.5A, 24.5C
F4 hors 24.1A	Chimie, caoutchouc, plastiques	24.1C, 24.1E, 24.1G, 24.1J, 24.1L, 24.1N, 24.2Z, 24.3Z, 24.6A, 24.6C, 24.6E, 24.6G, 24.6J, 24.6L, 24.7Z, 25.1A, 25.1C, 25.1E, 25.2A, 25.2C, 25.2E, 25.2G, 25.2H

Services aux personnes

NES		NAF 700
Commerce de détail		
J3	Commerce de détail, réparations	52.1A, 52.1B, 52.1C, 52.1D, 52.1E, 52.1F, 52.1H, 52.1J, 52.2A, 52.2C, 52.2E, 52.2G, 52.2J, 52.2L, 52.2N, 52.2P, 52.3A, 52.3C, 52.3E, 52.4A, 52.4C, 52.4E, 52.4F, 52.4H, 52.4J, 52.4L, 52.4N, 52.4P, 52.4R, 52.4T, 52.4U, 52.4V, 52.4W, 52.4X, 52.4Y, 52.4Z, 52.5Z, 52.6A, 52.6B, 52.6D, 52.6E, 52.6G, 52.6H, 52.7A, 52.7C, 52.7D, 52.7F, 52.7H
		15.1F Charcuterie
		15.8C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
		15.8D Pâtisserie
Tourisme et loisirs		
		55.1A Hôtels touristiques avec restaurant
		55.1C Hôtels touristiques sans restaurant
		55.1E Autres hôtels
		55.2A Auberges de jeunesse et refuges
		55.2C Exploitation de terrains de camping
		55.2E Autre hébergement touristique
		55.3A Restauration de type traditionnel
		55.3B Restauration de type rapide
		55.4A Cafés tabacs
		55.4B Débits de boissons
		55.4C Discothèques
		55.5D Traiteurs, organisation de réceptions
		92.3A Activités artistiques
		92.3B Services annexes aux spectacles
		92.3D Gestion de salles de spectacles
		92.3F Manèges forains et parcs d'attractions
		92.3K Activités diverses du spectacle
		92.7A Jeux de hasard et d'argent
		92.7C Autres activités récréatives
		60.2C Téléphériques, remontées mécaniques
		60.2G Autres transports routiers de voyageurs
		63.3Z Agences de voyage
Santé et action sociale		
Q2	Santé, action sociale	85.1A, 85.1C, 85.1E, 85.1G, 85.1H, 85.1J, 85.1K, 85.1L, 85.2Z, 85.3A, 85.3B, 85.3C, 85.3D, 85.3E, 85.3G, 85.3H, 85.3J, 85.3K
Education		
Q1	Education	80.2A, 80.2C, 80.3Z, 80.4A, 80.4C, 80.4D

Services à la production

NES		NAF 700
Services aux entreprises		
N2	Conseils et assistance	72.1Z, 72.2A, 72.2C, 72.3Z, 72.4Z, 72.5Z, 72.6Z, 74.1A, 74.1C, 74.1E, 74.1G, 74.1J, 74.2A, 74.2B, 74.2C, 74.3A, 74.3B, 74.4A, 74.4B, 71.1A, 71.1B, 71.2A, 71.2C, 71.2E, 71.3A, 71.3C, 71.3E, 71.3G, 71.4A, 71.4B, 74.5A, 74.5B, 74.6Z, 74.7Z, 74.8A, 74.8B, 74.8D, 74.8F, 74.8G, 74.8H, 74.8J, 74.8K, 90.0A, 90.0B, 90.0E, 90.0G
N3 (hors N34)	Services opérationnels	71.1A, 71.1B, 71.2A, 71.2C, 71.2E, 71.3A, 71.3C, 71.3E, 71.3G, 71.4A, 71.4B, 74.5A, 74.5B, 74.6Z, 74.7Z, 74.8A, 74.8B, 74.8D, 74.8F, 74.8G, 74.8H, 74.8J, 74.8K
Activités financières		
L0	Activités financières	65.1A, 65.1C, 65.1D, 65.1E, 65.1F, 65.2A, 65.2C, 65.2E, 65.2F, 66.0A, 66.0C, 66.0E, 66.0F, 66.0G, 67.1A, 67.1C, 67.1E, 67.2Z
Flux de marchandises		
J2	Commerce de gros, intermédiaires	51.1A, 51.1C, 51.1E, 51.1G, 51.1J, 51.1L, 51.1N, 51.1P, 51.1R, 51.1T, 51.1U, 51.2A, 51.2C, 51.2E, 51.2G, 51.2J, 51.3A, 51.3C, 51.3D, 51.3E, 51.3G, 51.3J, 51.3L, 51.3N, 51.3Q, 51.3S, 51.3T, 51.3V, 51.3W, 51.4A, 51.4C, 51.4D, 51.4F, 51.4H, 51.4J, 51.4L, 51.4N, 51.4Q, 51.4R, 51.4S, 51.5A, 51.5C, 51.5E, 51.5F, 51.5H, 51.5J, 51.5L, 51.5N, 51.5Q, 51.8A, 51.8C, 51.8E, 51.8G, 51.8H, 51.8J, 51.8L, 51.8M, 51.8N
K03, K07 et K09	Transports	60.2L, 60.2M, 60.2N, 60.2P, 60.3Z, 63.1A, 63.1B, 63.1D, 63.1E, 63.2A, 63.2C, 63.2E, 63.4A, 63.4B, 63.4C
Industries culturelles		
C20	Edition, imprimerie, reproduction	22.1A, 22.1C, 22.1E, 22.1G, 22.1J, 22.2A, 22.2C, 22.2E, 22.2G, 22.2J, 22.3A, 22.3C, 22.3E
		92.1A Production de films pour la télévision 92.1B Production de films institutionnels et publicitaires 92.1C Production de films pour le cinéma 92.1D Prestations techniques pour le cinéma et la télévision 92.1F Distribution de films cinématographiques 92.1G Edition et distribution vidéo 92.2A Activités de radio 92.2B Production de programmes de télévision 92.2D Edition de chaînes généralistes 92.2E Edition de chaînes thématiques 92.2F Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision
Technologies de l'information et de la communication		
		30.0A Fabrication de machines de bureau 30.0C Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques 31.3Z Fabrication de fils et câbles isolés 32.1A Fabrication de composants passifs et de condensateurs 32.2A Fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne 32.2B Fabrication d'appareils de téléphonie 32.3Z Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image 33.2A Fabrication d'équipements d'aide à la navigation 33.2B Fabrication d'instrumentation scientifique et technique 33.3Z Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels 51.8H Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau 51.8J Commerce de gros de composants et d'autres équipements électroniques 64.2C Télécommunications (hors transmissions audiovisuelles) 64.2D Transmission d'émissions de radio et de télévision 71.3E Location de machines de bureau et de matériel informatique 72.1Z Conseil en systèmes informatiques 72.2A Edition de logiciels (non personnalisés) 72.2C Autres activités de réalisation de logiciels 72.3Z Traitement de données 72.4Z Activités de banques de données 72.5Z Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ANNONCÉES DANS CET OUVRAGE

PRÉSENTATION PAR ORDRE D'APPARITION

- 1 - **P. Beckouche et F. Damette** : « Une grille d'analyse globale de l'emploi : le partage géographique du travail », *Insee Economie et Statistique* n° 270, pp. 37-50, octobre 1993.
- 2 - **L. Armand et P. Rohaut** : « Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris. Réalité des sous-bassins d'emploi et de vie », *Dreif*, avril 2005.
- 3 - « L'industrie mécanique en Ile-de-France », *Drire*, mars 2009.
Cette étude intègre, en plus de l'industrie mécanique, les établissements dont l'activité principale est le matériel de précision ainsi que les entreprises en sous-traitance.
- 4 - **S. Lartigue et O. Soulard** : « Compétences et technologies croisées en Ile-de-France : la clé de l'innovation », Note Rapide sur l'Economie n° 390, *IAU idF*, juillet 2005.
- 5 - « Manuel de collecte et d'analyse des données sur l'industrie des biens et des services environnementaux », *OCDE - Eurostat*, septembre 1999.
- 6 - « Dossier de presse de lancement du plan - Ecotech 2012 », juillet 2008, www.developpement-durable.gouv.fr.
- 7 - **J.-L. Husson, P. Leroi et L. Thévenot** : « Les éco-activités en Ile-de-France : une filière innovante, un fort potentiel de développement », Note rapide sur l'Economie n° 363, *IAU idF*, octobre 2004.
- 8 - **C. Camors et O. Soulard** : « Les industries culturelles en Ile-de-France », *IAU idF*, avril 2006 ; « Les industries culturelles : un levier de développement stratégique pour l'Ile-de-France », Note rapide sur l'Economie n° 427, *IAU idF*, mai 2007.
- 9 - « Synthèse régionale de l'offre commerciale existante et en projet en Ile-de-France : état à la fin du premier semestre 2006 », *IAU idF, Apur et CCI*, décembre 2006.
- 10 - « Territoires et implantations commerciales en Ile-de-France », *CCIP* pour le compte de l'Etat (DRCA), mai 2005.
- 11 - « Repères 2009 de l'activité touristique de la destination Paris Ile-de-France », *CRT Paris Ile-de-France*, 2009.
- 12 - « Statistiques et indicateurs de la santé et du social - Base de données Statiss 2008 », *Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques*.
- 13 - **R. Diziain** : « Construction de bureaux : proche du métro, loin de l'objectif polycentrique », Note Rapide sur l'Economie n° 490, *IAU idF*, novembre 2009.
- 14 - **G. Diépois et J.-Y. Durance** : « Paris - La Défense, moteur d'attractivité internationale de l'Ile-de-France », note de synthèse et rapport de la *CCIP*, mars 2007.
- 15 - **L. Halbert** : « Densité, desserrement, polycentrisme et transformation économique des aires métropolitaines : interpréter la concentration des activités d'intermédiation dans la zone centrale de la région francilienne », thèse soutenue à Paris I, Panthéon-Sorbonne, Ladayss, décembre 2004.
- 16 - **E. Duclos** : « Les PME des pôles de compétitivité - Un salarié sur deux travaille dans les secteurs innovants », *Insee Ile-de-France* à la page n° 310, décembre 2008.

SÉLECTION D'AUTRES OUVRAGES

PRÉSENTATION PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DÉCROISSANT

J. Bresner et L. Omont : « L'industrie des biens de consommation : moteur de l'industrie en Ile-de-France », *Insee Ile-de-France* à la page n° 324, novembre 2009.

« Atlas régional : les effectifs étudiants en 2007-2008 », ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, DEPP*, Edition 2009.

« Enjeux et défis de l'industrie en Ile-de-France », *Drire Ile-de-France*, Edition 2009.

S. Depoorter, C. Niassou et P. Pottier : « Seine-Saint-Denis : l'emploi tertiaire aux portes de Paris », *Insee Ile-de-France* à la page n° 322, *Insee et DDE de Seine-Saint-Denis*, octobre 2009.

E. Duclos et J.-F. Hervé : « De Massy à Saint-Quentin-en-Yvelines, un territoire d'innovation », *Insee Ile-de-France* à la page n° 317, avril 2009.

A. Mot : « Comment se porte l'économie du centre de l'agglomération parisienne ? Principaux indicateurs économiques pour Paris-petite couronne et recompositions géographiques de l'emploi », *Les cahiers du Crocis* n° 30, novembre 2008.

C. Balaire et T. Petit : « Les territoires franciliens : une inégale exposition aux risques de mutations économiques », *Insee Ile-de-France* à la page n° 303, *Insee et IAU îdF*, août 2008.

F. Grésèque et J. Roy : « A Paris, les activités de conseils et assistance sont concentrées dans les arrondissements de l'Ouest », *Insee Ile-de-France* à la page n° 288, *Insee et Apur*, novembre 2007.

S. Francastel, P. Pottier et L. Salembier : « Pôles d'emploi franciliens : quatre emplois sur dix dans les services à la production », *Insee Ile-de-France* à la page n° 287, *Insee et Dreif*, octobre 2007.

S. Francastel sous la direction de P. Rohaut : « Concurrence territoriale et complémentarité des pôles d'emploi franciliens », *Dreif*, juillet 2007.

H. Mariotte : « L'emploi dans la logistique en France », *SESP en bref* n° 16, mars 2007.

S. Boucher et A. Brenot-Ouldali : « La fonction publique plus présente en Ile-de-France qu'en province », *Insee Ile-de-France* à la page n° 261, *Insee et DGAFP*, décembre 2005.

G. Dandrieux, F. Humbert et T. Petit : « La filière aérospatiale en Ile-de-France », *IAU îdF et Drire Ile-de-France*, septembre 2005.

L. Armand et B. de Seze : « L'économie résidentielle en Ile-de-France : 1. Déterminants généraux 2. Logiques territoriales », *Dreif*, mai 2005.

F. Humbert, T. Petit et O. Soulard : « La filière productive automobile en Ile-de-France : état des lieux et enjeux », *IAU îdF*, septembre 2004.

« Atlas des Franciliens - Activité et emploi, Tome 4 », *Insee Ile-de-France et IAU îdF*, décembre 2003.

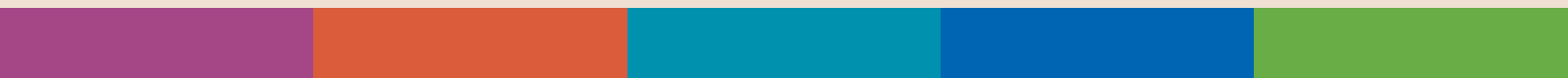
C. Barbier et M. Queyla : « Etat des lieux et perspectives de la démographie médicale en Ile-de-France », *Drass Ile-de-France*, juillet 2003.

F. Gilli : « Le desserrement de l'emploi dans la région urbaine de Paris 1975-1999 », *Insee Picardie et Dreif*, janvier 2003.

P. Beckouche, F. Damette et E. Vire (Laboratoire Strates) : « Géographie économique de la région parisienne », ouvrage réalisé pour la *Dreif*, novembre 1997.

V. Gollain : « Situation et perspectives du commerce de gros en Ile-de-France », *IAU îdF*, juillet 1996.

P. Rohaut : « Le Bassin parisien : analyse spatiale du système productif », *Dreif*, février 1996.



Prix : 30 €
ISBN : 978-2-11-057200-4
Code SAGE : GEO0952